MIGRATION ET DYNAMIQUE DES VILLES MOYENNES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte d'Ivoire et Togo)

Véranique DUPONT et Françoise DUREAU

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
A . CADRAGE DE L'ETUDE	9
1 . LES TRAVAUX A L'ORIGINE DE CETTE SYNTHESE	11
2 . CHAMP DE L'ETUDE	12
3. METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES DONNEES	21
B . PRINCIPAUX RESULTATS	31
1 . DE L'IMPACT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES SUR LA CROISSANCE	••
DEMOGRAPHIQUE DES VILLES SECONDAIRES, AUX CHEMINEMENTS DES MIGRANTS	3 34
2 . COMPORTEMENTS MIGRATOIRES ET PROPESSIONNELS	53
3. L'IMPACT DES MIGRATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VILLES	65
4. CONCLUSION	∞ 75
4 . CONCLUDION	13
C . QUELQUES ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DE LA	A
DYNAMIQUE DU PEUPLEMENT	77
1 . LES EFFETS DU CADRE SPATIAL	80
2 . LES EFFETS DU CADRE TEMPOREL	94
3 . IDENTIFIER LES UNITES D'OBSERVATION PERTINENTES	106
4 . COMPLEMENTARITE DES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	114
5 . EN GUISE DE CONCLUSION : L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE SPATIALISEE	128
ANNEXES	131
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	145
LISTES DES TABLEAUX, CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE	151
PLAN DETAILLE	153

Introduction

Dans les nombreuses études consacrées au phénomène d'urbanisation en Afrique Noire, l'attention s'est surtout portée sur les aspects les plus spectaculaires de ce processus. Ainsi, on a souligné la phase d'accélération impressionnante enregistrée par la croissance urbaine dans ces pays depuis une quarantaine d'années, en s'attachant prioritairement à l'expansion des grandes métropoles. Par contre, les recherches sur la dynamique des villes secondaires restent, relativement, beaucoup plus rares, malgré un regain récent d'intérêt pour cette question, en raison de son enjeu pour les politiques de dévelopement régional et d'aménagement du territoire(1).

Que la manifestation la plus spectaculaire et la plus inquiétante du phénomène urbain, la croissance des capitales, ait focalisé les études n'a rien de surprenant; l'accumulation de connaissances est à la mesure de la gravité et de l'urgence des problèmes posés par le développement des grandes métropoles ouest-africaines comme Lagos ou Abidjan. Les rythmes de croissance de ces capitales forcent l'attention : mais cet argument nous paraît insuffisant pour rendre compte du peu d'intérêt manifesté pour les autres villes des armatures urbaines, de taille moyenne ou petite.

S'il a fallu attendre ces dernières années pour que les villes secondaires bénéficient d'un renouveau d'attention, c'est aussi parce que dès les années soixante, les études des géographes africanistes ont conclu à l'absence de réseau urbain fonctionnel dans les pays d'Afrique Noire francophone, les capitales concentrant toutes les fonctions urbaines et bloquant la croissance des centres secondaires, sans dynamisme propre : dans ces conditions, les villes moyennes, simples relais administratifs de capitales accaparant tous les pouvoirs de décision, ne méritaient pas que l'on s'intéressât précisément à leur dynamique et à leur fonctionnement.

L'examen de la littérature sur les réseaux urbains africains montre, même si les références ne sont pas toujours explicites, que l'approche de l'urbanisation est profondément marquée par les grands modèles théoriques de la géographie et de l'économie urbaine : théorie des places centrales de CHRISTALLER, théorie des pôles

⁽¹⁾ Voir par exemple l'étude lancée en 1983-1984 par la Commission des Communautés Européennes sur "Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional et national" (Cf. rapport de synthèse publié en 1984 par l'Agence Coopération et Aménagement, avec la collaboration de l'ORSTOM)

de développement (PERROUX), et analyse hiérarchique des fonctions tertiaires des villes (ROCHEFORT).

Ces éléments théoriques ont marqué trente années d'études urbaines, en imposant un modèle d'organisation des réseaux urbains (hiérarchie fonctionnelle quantifiable par des indicateurs), et un modèle d'analyse dynamique de l'urbanisation, reconnaissant un rôle majeur à l'industrie, puis au tertiaire supérieur: les travaux sur les réseaux urbains ouest-africains n'échappent pas à cette règle. Bien que leurs auteurs (1), analysant les conditions de mise en place de ces réseaux urbains, montrent la spécificité du processus d'urbanisation en Afrique Noire, ils appliquent des schémas importés pour étudier la situation actuelle de ces pays. En raison de leur inadéquation, ces référents théoriques et méthodes d'observation déforment nécessairement les réalités locales et réduisent les possibilités de compréhension de la dynamique urbaine en Afrique Noire.

Dans l'état actuel des connaissances, peut-on proposer une autre approche pour analyser le processus d'urbanisation, l'évolution des armatures urbaines en Afrique Noire? L'approche démographique semble pouvoir renouveler efficacement l'analyse dynamique des armatures urbaines : d'une part, en privilégiant la question de la concentration des populations dans les villes et de ses effets sur les comportements, d'autre part en ayant comme objet d'observation les individus citadins et non pas les entités urbaines. On recentre ainsi le débat sur les acteurs sociaux eux-mêmes et leurs comportements spécifiques en ville, en pouvant faire abstraction du corpus théorique bâti sur l'expérience européenne de l'urbanisation.

Cette approche démographique est celle qui a été retenue dans deux études sur des villes moyennes de Côte d'Ivoire (2) et du Togo (3). Plusieurs éléments font de ces travaux des contributions complémentaires à la connaissance de la dynamique

⁽¹⁾ C'est notamment le cas de : MARGUERAT Y. (1972 et 1978), COTTEN A.M. (1971, 1972, 1973) et VENNETIER P. (1976).

⁽²⁾ DUREAU F., 1985. Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse de troisième cycle, Université de Paris I, Institut de Démographie de Paris, 561 p. + ann.

⁽³⁾ DUPONT V., 1964. Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. Thèse de troisième cycle, Institut d'Etudes politiques de Paris, 437 p.

des villes secondaires en Afrique de l'Ouest, et nous ont conduit à élaborer la synthèse présentée içi (1).

D'une part, ces études illustrent la diversité des évolutions possibles à partir de contextes initiaux comparables, en raison de l'appartenance commune des villes étudiées à des régions d'Afrique de l'Ouest dominées par l'économie de plantation. D'autre part, elles renseignent sur des aspects complémentaires de la dynamique des villes moyennes africaines : tandis que l'étude togolaise est plus particulièrement consacrée à la dynamique démographique des quartiers des villes enquêtées (Kpalimé, Atakpamé, Badou), les travaux réalisés en Côte d'Ivoire portent plutôt sur la dynamique économique de la ville étudiée (Divo), en focalisant l'observation sur les inter-relations migration-activité au niveau des individus ayant immigré dans cete ville. Enfin, ces travaux ont mis en œuvre des méthodes d'investigation diverses, qui permettent de tirer des conclusions sur les avantages et limites des méthodes utilisées, et de proposer quelques éléments d'amélioration des systèmes d'observation pour les recherches sur la dynamique démographique et économique des villes africaines.

C'est pourquoi, après avoir rappelé les principaux résultats de ces études, nous consacrerons la dernière partie de cette synthèse aux enseignements méthodologiques.

⁽¹⁾ Le texte présenté ici est, en partie, composé d'éléments de ces deux thèses.

A . CADRAGE DE L'ETUDE

L. LES TRAVAUX A L'ORIGINE DE CETTE SYNTHESE

L'étude sur une ville ivoirienne, Divo, s'inscrit à l'origine dans une recherche plus large sur les migrations et l'urbanisation dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Cette recherche se fixait plusieurs objectifs. Le premier était d'étudier à travers une approche systémique la dynamique démographique de l'ensemble des villes ivoiriennes depuis le début du siècle. Le deuxième consistait à identifier les migrants vers les villes à travers leurs caractéristiques individuelles, et à analyser les effets de leurs déplacements sur l'évolution démographique et économique des différents centres urbains du pays. Enfin, la troisième série d'objectifs se proposait de montrer pourquoi et comment les stratégies migratoires des populations locales contribuent au développement des villes secondaires en Côte d'Ivoire, et ce à partir de l'exemple de Divo, ville moyenne située en zone de forêt.

Pour le Togo, l'étude de cas porte sur trois villes de la Région des Plateaux, Atakpamé, Kpalimé et Badou; elle est issue d'une recherche sur la dynamique des villes secondaires et les processus migratoires, se plaçant dès le départ dans un cadre spatial limité. L'objet de cette recherche était d'évaluer le rôle des divers mouvements migratoires dans la croissance de ces villes, et également de déterminer la place de ces villes dans les parcours migatoires, au niveau de la fixation de la population et de sa redistribution spatiale, puis en essayant de comprendre à quoi correspond le séjour dans une ville secondaire dans les stratégies professionnelles des migrants et plus généralement dans leur cycle de vie.

Concernant la synthèse présentée içi, sans reprendre l'intégralité des objectifs visés dans chacune des deux études, nous privilégierons les axes de recherche suivants:

- Quel est l'impact des divers mouvements migratoires sur la croissance démographique des villes secondaires? Quels sont les cheminements des migrants et quelle place y tiennent ces villes?
- Comment s'articulent les stratégies migratoires et professionnelles de ces migrants?
- Comment les migrants peuvent ils contribuer au développement économique des villes secondaires?

2. CHAMP DE L'ETUDE

2 . 1 . CONTEXTES NATIONAUX

2.1.1.La Côte d'Ivoire

S'étendant sur environ 322.500 km² en bordure du Golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire présente un milieu topographiquement peu contrasté, mais dominé par des différences climatiques opposant la partie méridionale, domaine de la forêt dense, à la moitié septentrionale, région de savane. La population est estimée à 8 millions d'habitants en 1980; elle augmente rapidement au rythme annuel de 3,8 %. Elle est composée d'une grande diversité d'ethnies, à laquelle viennent s'ajouter de très forts contingents d'étrangers (avec, au premier rang, les Burkinabé).

La colonisation française, à partir de la fin du XIXème siècle, s'est traduite par une structuration du territoire exacerbant l'opposition forêt/savane par le développement de l'économie de plantation (huile de palme, café, cacao). Après l'indépendance, la Côte d'Ivoire s'engage dans une politique de développement économique résolument extravertie et dépendante, dans le prolongement des pratiques coloniales. Si cette stratégie, basée sur la promotion des cultures d'exportation, a entraîné une croissance économique rapide jusqu'au milieu des années 70 (taux de croissance du PIB supérieur à 8 % par an de 1980 à 1975), elle porte en elle un corollaire négatif : le renforcement des déséquilibres géographiques et sociaux, au bénéfice de la région forestière et d'Abidjan. Les autorités ivoiriennes, prenant conscience des risques que représentaient ces déséquilibres, ont essayé de mettre en œuvre, à partir des années 70, des plans de réduction des disparités régionales et de restructuration de l'espace autour de pôles de développement dans l'intérieur du pays. Mais tous ces programmes d'aménagement n'ont pas réussi à remettre en cause les déséquilibres initiaux.

La crise économique mondiale et la baisse des cours du café et du cacao ont créé une nouvelle situation pour la Côte d'Ivoire : sa croissance économique est fortement freinée depuis la fin des année 70, et l'Etat doit restreindre ses interventions en raison d'un budget limité. Face à la défaillance des acteurs traditionnels, investisseurs étrangers et Etat ivoirien, les acteurs locaux prennent une place grandissante dans l'économie nationale, et les facteurs de déséquilibres internes au pays sont profondément remis en cause. Ce contexte de crise représente une période privilégiée pour l'analyse de dynamismes jusqu'ici occultés, en particulier les initiatives privées locales au profit du développement des villes de l'intérieur.

2.1.2. Le Togo

Situé également en bordure du Golfe de Guinée, le Togo forme une bande étroite de 56 600 km2, n'excédant pas 55 km sur le littoral, mais s'étirant sur 600 km du nord au sud. Cette configuration territoriale assure une diversité des sols, des climats, de la végétation et en conséquence des productions agricoles.

La population atteignait 2 700 000 habitants au recensement de 1981. Elle connaît un taux d'accroissement important, voisin de 3 % par an depuis 1980. Cette population est composée de plus de quarante ethnies.

Comme en Côte d'Ivoire et dans la plupart des pays riverains du Golfe de Guinée, la géographie régionale est commandée par l'opposition nord/sud. Même si les pouvoirs publics s'efforcent de promouvoir le Nord depuis une quinzaine d'années, le Sud, (Région Maritime et Région des Plateaux) continue de concentrer l'essentiel des activités économiques. Ce déséquilibre est le reflet d'une économie extravertie, dont les origines remontent à l'époque coloniale.

La Région des Plateaux constitua la cible privilégiée de la politique économique coloniale, basée sur le développement des cultures de rente (cacao, café). Jusqu'en 1962, le cacao et le café occupaient la première place dans les produits expartés. Ils sont depuis devancés par les phosphates, exploités dans la Région Maritime. C'est dans la Région Maritime qu'ont été également réalisées la plupart des implantations industrielles, ou plutôt dans la capitale portuaire. Lomé. La concentration des fonctions administratives, politiques, économiques et culturelles dans cette capitale s'accompagne d'une concentration de la population. En 1981, avec 370 000 habitants, Lomé regroupait 13,6 % de la population nationale, et 54,4 % de la population urbaine (1). Le Togo représente un cas exemplaire de macrocéphalie urbaine (2).

L'économie nationale est aussi marquée par la "vocation de transit" du Togo, qui

⁽¹⁾ C'est à dire des "villes" selon la définition officielle, soit les 21 chefs lieux de préfecture.

⁽²⁾ En 1975, en Côte d'Ivoire, Abidjan rassemblait 40,8 % de la population urbaine du pays (c'est à dire la population des localités de plus de 5000 habitants) ; ce pourcentage de population urbaine vivant dans la capitale est tout à fait constant depuis 1938, se maintenant autour de 40 %.

contribue au dynamisme du secteur commercial, mais dont bénéficie surtout , encore une fois, la partie méridionale du pays.

Après une longue période de relative prospérité, le Togo connaît depuis 1976, après l'effondrement des cours du phosphate, d'importantes difficultés économiques. En 1976 le pays s'est vu imposé un moratoire particulièrement sévère par ses principaux créanciers publics, qui l'a conduit à s'engager, sous les recommandations du F.M.I., dans une politique de restriction budgétaire draconienne.

2. 2. PRESENTATION DES VILLES ETUDIEES

2. 2. 1. Divo, ville movenne en milieu forestier ivoirien

Poste administratif créé dés le début du siècle au coeur de la zone de forêt en pays dida, Divo a connu un développement tardif. Mais entre 1955 et maintenant, en l'espace de trois décennies, ce centre administratif de base s'est transformé en une ville de taille importante, assumant un rôle capital au niveau de la région environnante.

C'est en 1909 que les colons français créent le poste de Divo, dans le cadre de l'occupation militaire de la moitié occidentale de la zone forestière. En dépit des remaniements nombreux qui ont marqué l'organisation administrative du pays, Divo conserve ses fonctions administratives depuis sa création : de poste administratif, la ville devient chef-lieu de subdivision (1914), puis sous-préfecture (1981) et préfecture (1989).

Parmi l'ensemble des histoires administratives des villes ivoiriennes, Divo apparaît donc comme un centre administratif créé tôt, mais n'ayant eu des fonctions importantes que tardivement : jusqu'en 1957, c'est Grand Lahou qui est le pôle administratif exclusif de la région. Par la loi du 9 janvier 1978, la ville de Divo acquiert le statut de commune de plein exercice, comme 18 autres villes ivoiriennes.

Les fonctions administratives déléguées à Divo ne se sont pas accompagnées d'investissements publics conséquents. Sur la période 1971-1982, Divo fait partie des cinq préfectures ivoiriennes les moins bien dotées par l'Etat alorsque sa

population la place au septième rang des villes ivouriennes en 1975 (1). Paradoxalement, les administrations ont fait de Divo un centre régional d'encadrement et de décision sans qu'aucun investissement particulier ne soit réalisé en matière d'équipement : la ville apparaît relativement sous-équipée au regard du nombre d'habitants résidant dans la ville même ou à sa proximité immédiate.

C'est dans le dynamisme de l'agriculture locale qu'il faut chercher les raisons du développement démographique et économique de la ville de Divo : l'essor de l'agriculture locale a joué un rôle déterminant dans l'émergence du pôle régional.

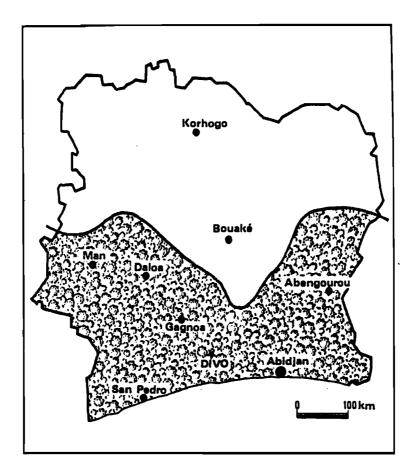
Situé au plein centre de la forêt ivoirienne (voir carte 1), le département de Divo a une vocation agricole bien affirmée : les conditions naturelles, que ce soit en termes de pluviométrie, de topographie ou de pédologie, sont tout à fait propices au développement de l'agriculture. La flambée des cours du café et du cacao immédiatement après la seconde guerre mondiale marque le début de la spécialisation des agriculteurs locaux pour les cultures d'exportation, et de l'arrivée massive d'immigrants vers la zone rurale du département ; depuis les années cinquante jusqu'à ces dernières années, le tonnage produit à l'intérieur du département de Divo n'a cessé d'augmenter.

On assiste à une complète transformation de l'économie rurale locale, se traduisant par une augmentation très nette des revenus monétaires agricoles (2) et une densification démographique sensible, facteurs très favorables au développement des activités urbaines : en effet, les planteurs assurent la bonne marche des établissements de la ville, de par l'importance de leurs commandes et la régularité de leurs paiements. L'essor spectaculaire du secteur privé est une caractéristique essentielle de la ville de Divo : de 1976 à 1984, le nombre d'établissements a augmenté à un rythme deux fois plus rapide que la population, et le nombre d'emplois du secteur privé à un rythme 1,5 fois plus rapide que la population. Ainsi, au milieu des années quatre-vingt, les activités privées

⁽¹⁾ La moyenne annuelle des investissements publics par habitant sur la période 1971-1982 n'est que de 3090 CFA à Divo, contre 13519 CFA, en moyenne, pour les préfectures ivoiriennes.

⁽²⁾ Alorsqu'en 1965 le niveau moyen des revenus monétaires agricoles plaçait Divo en septième position des départements ivoiriens, ce département passe en troisième position en 1975, et en seconde position en 1980.

Carte 1 - Côte d'Ivoire : situation de la ville de Divo



FICHE SYNOPTIQUE DE LA VILLE DE DIVO

Démographia

. La eroissence de la ville :

Date	1948 R. Adm.	1955 R. Adm. actualind	1965 R. Adm. actualisé	1975 R.G.P.	1979 R. Adm.	1984 estima- tion
Popu- lation	2 250	4 800	18 000	35 610	45 400	a 60 000

. Structure par nationalité (1975)

Ivoiriens = 66 I (. Maliens = 43 I (. VoltaIques = 22 I Non Ivoiriens = 34 I dont: (. Quinéens = 10 I (. Autres nationalités = 25 I

. Lieu de naissance de la population (1975) :

I nés dans la ville = 36,5 I I nés dans le reste du département = 6,6 I I nés dans le reste de la Côte d'Ivoire = 33,7 I

I nés à l'étranger - 23,4 I

. <u>Fonctions urbaines</u> :

- Administration : Chef-lieu de Préfecture depuis 1969, + délégations des Ministères centraux

- Services publics : Hôpital, Lycée, CEG, Ecoles

- Commerces : Marché permanent très actif + maisons de commerce moderne

- Transports : 3 gares routières evec trafic important
- Industries : 1 scierie, 1 usins de décorticage de café,
1 usins avec plantation d'amanas, 1 grande
boulangerie

- Artisanst en plein développement

. La milieu rural environment :

- Zone de forte croiseance démographique, à densité élevée (30 hab/ Km2)
- Production agricole essontiellement basée sur le café et le cacee ; rendements plutôt supériours à la moyenne nationals
- Essai de diversification des cultures industrisles : palmier à huile, enemes, cocotier
- Cultures vivrières : surtout bananes plantain, ris,
- revenus agricoles élevés
- exploitation forestière très développée.

non-modernes représentent la composante essentielle de l'économie urbaine de Divo (1).

Le département de Divo, attractif par ses potentialités agricoles et sa relative disponibilité en terres, reçoit depuis trente ans un afflux massif d'immigrants auxquels les Dida ont permis d'accéder sans problème aux terres forestières : la densification rurale qui en a résulté constituait une condition sine qua non pour l'émergence d'un pôle économique régional, qui compte maintenant plus de 60.000 habitants et constitue l'un des centres urbains ivoiriens de grande taille les plus dynamiques sur le plan démographique avec Daloa.

Divo représente le type même des villes nées de l'économie de plantation, facteur essentiel de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire : à ce titre, et du fait que la ville n'a bénéficié d'aucune mesure particulière de l'état visant à favoriser sa croissance et son rôle régional. Divo constitue un cas intéressant de développement urbain spontané en milieu forestier.

2.2.2. Atakpamé, Kpalimé et Badou, dans la Région des Plateaux au Togo (carte 2)

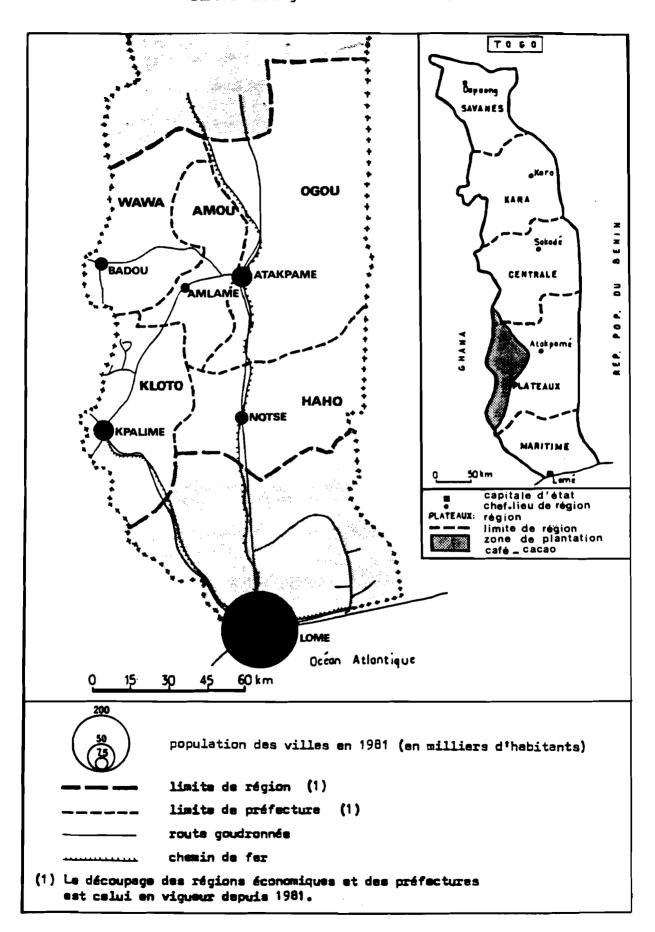
Au delà de leur appartenance à une même unité administrative territoriale, la Région des Plateaux. Atakpamé. Kpalimé et Badou trouvent leur trait commun et leur spécificité dans leur insertion profonde dans les structures de l'économie de plantation, mode de production dominant dans la zone ouest de cette région. Le développement ancien de l'économie de rente a entraîné une forte monétarisation de la région, et a permis la construction d'une infrastructure très complète à différents niveaux : routes goudronnées, dispensaires, écoles.

Les zones rurales de plantation sont densément peuplées. Leur économie, pourvoyeuse d'emplois remunérés, a exercé un pouvoir d'attraction sur les populations des Régions de la Kara (Kabyé, Losso), Centrale (Cotocoli, Tchamba) et Maritime (Ouatchi, Ewé). Ces différentes communautés sont venues s'ajouter aux nombreux groupes autochtones (Ewé -groupe dominant-, Alhon, Akposso, Akébou, Ana, Fon ...) et la diversité ethnique qui en a résulté dans l'ouest de la Région des Plateaux s'est aussi répercutée sur ses villes.

1

⁽¹⁾ Le secteur privé non industriel à Divo en 1984 procure 3,5 fois plus d'emplois que le secteur public et 10 fois plus que le secteur industriel.

Carte 2 - La Région des Plateaux au Togo



Pendant sa période de prospérité, de 1950 à 1965, l'économie de plantation a impulsé le développement économique des trois villes, en particulier toutes les activités commerciales animées par la traite. A Kpalimé et à Badou, celles-ci ont aussi profité de la proximité du Ghana, mais à partir de 1960-61 elles ont subi les contre-coups de la fermeture de la frontière et des problèmes monétaires et tarifaires entre les deux pays. La dégradation de l'agriculture de traite, à partir de 1965, a ensuite durement affecté la prospérité commerciale de ces trois villes. Kpalimé et Atakpamé restent des marchés inter-régionaux relativement importants, et Badou un simple marché régional. La localisation géographique d'Atakpamé, à un carrefour majeur pour les voies de communication nord/sud et est/ouest, lui permet en outre de jouer un rôle privilégié de centre de transit.

Ces trois villes sont également des centres administratifs, des chefs-lieux de préfecture. Atakpamé assurant de plus les fonctions de chef-lieu régional. Si les fonctions administratives d'Atakpamé et de Kpalimé remontent à l'époque coloniale, ce n'est qu'en 1974 que Badou a été élevé au rang de chef-lieu de préfecture. Par contre, les trois villes n'exercent aucune fonction industrielle notable, leurs activités de production et de transformation relèvent du secteur artisanal.

La taille de ces villes doit s'apprécier à l'échelle du Togo et de ses 2,7 millions d'habitants en 1981. Kpalimé occupait alors, avec 27 669 habitants, le quatrième rang dans la hiérarchie des villes togolaises, et Atakpamé le cinquième avec 24 377 habitants. La population de Badou atteignait 7 536 habitants, ce centre faisant plutôt figure de gros bourg encore engoncé dans le monde rural. Reflétant le déclin de leur ancien dynamisme commercial, leur croissance démographique s'est fortement ralentie de la première période intercensitaire (1960-1970) à la seconde (1970-1981) : de 5,8 % par an à 2,8 % pour Atakpamé (1) et de 4,8 % à 2,9 % pour Kpalimé. Celle de Badou était déjà très faible, 0,9 % par an de 1960 à 1970 , et le demeure de 1970 à 1981, 1,3 % par an.

Si les trois villes choisies pour cette étude apparaissent spécifiques par leur insertion dans les structures de l'économie de plantation, elles restent

⁽¹⁾ Toutefois, une partie de la croissance urbaine d'Atakpamé a pu se produire en dehors des limites officielles du périmètre urbain, dans le faubourg d'Agbonou, dont la population s'est accrue de 11 % par an de 1970 à 1981.

représentatives des villes secondaires togolaises dans leur ensemble en ce qui concerne leur croissance démographique modérée et fléchissante. Ainsi, de 1960 à 1970, la population de villes secondaires (1) a augmenté au taux annuel de 4,3 %, et de 1970 à 1981 au taux de 3,2 %, rythme de peu supérieur au taux d'accroissement de l'ensemble de la population du pays (2,9 % et 2,8 % par an respectivement).

Bien qu'appartenant toutes quatre à des régions ouest-africaines dominées par l'économie de plantation, les villes ivoirienne et togolaises étudiées connaissent donc des évolutions très variées : les faibles rythmes de croissance démographique et économique des trois villes togolaises sont sans rapport avec la dynamique de Divo, ville ivoirienne née de l'économie de plantation, se développant à un rythme rapide, sans intervention de l'Etat ivoirien.

⁽¹⁾ Par "villes secondaires" on entend l'ensemble des villes togolaises à l'exception de la capitale, c'est à dire les 20 chefs-lieux de préfecture (Lomé étant exclu).

3 . METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES DONNEES

3.1. QUELQUES POINTS DE METHODE

Avant de présenter les données utilisées dans chaque étude de cas, nous soulignerons quelques points de méthode afin d'illustrer les grandes options adoptées pour mener nos investigations.

3.1.1. La migration comme fil conducteur pour l'analyse de la dynamique urbaine

La migration peut constituer un instument d'analyse privilégié du processus d'urbanisation, et ce à plusieurs titres :

. Les mouvements de population se situent au coeur de ce processus, l'approche par les migrations permet d'orienter l'analyse sur un facteur de premier plan de l'évolution démographique des villes, et de privilégier l'aspect dynamique du phénomène.

. Mais les migrations sont plus qu'une simple composante de la croissance urbaine, elles constituent également un révélateur de la dynamique urbaine, les mouvements de population vers et hors des villes témoignant de la capacité des économies urbaines à attirer et à retenir les hommes.

Approcher le processus d'urbanisation à travers les migrations permet en outre de recentrer l'observation sur les acteurs de la concentration de la population et des relations socio-économiques structurant les différents points de l'espace. On peut alors appréhender aussi les déplacements de population en tant qu'indicateurs des relations socio-économiques sous-tendant les rapports entre les différentes villes, et entre villes et milieu rural.

3.1.2. Complémentarité des types d'approches et des échelles d'observation

Tout choix effectué au niveau des méthodes d'observation a des implications sur les analyses qui peuvent être menées. Ainsi, sans parler ici des définitions et nomenclatures retenues pour les phénomènes étudiés, privilégier un mode d'approche qualitatif ou quantitatif et quelques échelles d'observation sont autant d'options méthodologiques qui interfèrent sur les résultats des recherches. La

prise de conscience des effets de l'échelle d'analyse sur les phénomènes observés conduit nécessairement à privilégier une dynamique d'observation à plusieurs niveaux définis en termes spatiaux et sociaux. En effet, considéré isolément, chaque niveau occulte certains phénomènes pour en privilégier d'autres; de plus, les facteurs explicatifs d'un phénomène observé à une échelle donnée peuvent se situer à un autre niveau. Aussi seule la multiplication des niveaux peut permettre d'approcher les différentes composantes des phénomènes étudiés.

Il apparaît par ailleurs fortement souhaitable de diversifier les démarches d'enquêtes, et d'utiliser conjointement données quantitatives et informations qualitatives. Si le préalable nécessaire à toute quantification en sciences sociales est une observation fine et non biaisée des réalités que seule l'observation qualitative permet, inversement, une approche qualitative, de type anthropologique, complètera de manière avantageuse l'analyse quantitative en apportant des éléments nouveaux pour la compréhension des phénomènes étudiés.

Il s'agissait ici de rappeler quelques principes directeurs pour un schéma idéal d'investigation, dans l'optique duquel s'inscrivent les méthodes d'observation sous-tendant nos recherches. Les questions méthodologiques abordées ici, et d'autres, seront développées dans la troisième partie de ce travail "Quelques enseignements méthodologiques pour l'étude de la dynamique du peuplement", elles seront alors étauées des enseignements retirés de ces recherches.

3. 2. LES DONNEES UTILISEES

3. 2. 1. <u>Divo (Côte d'Ivoire)</u>

3. 2. 1. 1. L'enquête activité-migration 1984

L'enquête réalisée à Divo en février-mars 1984 par F. DUREAU avait pour objectif une analyse fine de certains mécanismes de la croissance urbaine, que les déficiences méthodologiques et conceptuelles des données nationales disponibles (1) rendaient difficile : cette enquête devait permettre de cerner le rôle des immigrés dans le processus d'urbanisation ivoirien.

⁽¹⁾ Rappelons que les travaux réalisés sur Divo s'inscrivent dans une recherche sur l'ensemble de l'armature urbaine ivoirienne.

Deux facteurs ont guidé le choix de la méthode d'enquête : une postulat théorique, relatif à l'intérêt d'un système d'observation intégrant une double approche qualitative et quantitative, et un constat pratique, prenant en compte les contraintes budget-temps et l'absence de toute base de sondage adéquate. D'où la définition d'un dispositif d'enquête à deux niveaux :

1) <u>Enquête quantitative exhaustive</u> portant sur l'ensemble des établissements de Divo : cette première phase d'investigation statistique permet de cerner sous une forme simple et quantifiée le système migratoire et le fonctionnement des secteurs secondaire et tertiaire privés à partir d'une observation des travailleurs saisis dans leurs unités de production, les établissements (voir questionnaire en annexe 1). Près de 3000 travailleurs ont pu ainsi être saisis.

2) Entretiens semi-directifs

Ce deuxième volet de l'enquête a été conçu pour apporter des renseignements sur le vécu des immigrés afin de compléter les résultats de l'enquête quantitative qui ne présentent qu'une information tronquée tant sur le cheminement migratoire et professionnel des travailleurs que sur les mécanismes de création et d'exercice de l'activité des établissements.

Les individus (au nombre de 48) qui ont fait l'objet de ces entretiens ont été sélectionnés d'après les fiches établies lors de l'enquête auprès des établissements, en ayant le souci d'observer des situations bien typées parmi les trois catégories de travailleurs (patrons, salariés, apprentis) (1). Afin d'éviter des lacunes dans l'observation, une grille d'entretien a été établie (voir fiche en annexe 2). Toutes les personnes interrogées travaillent dans la menuiserie ou le bâtiment : le secteur de la menuiserie a été retenu en raison du dynamisme et de l'importance de ce secteur d'activité à Divo (2), et le choix du secteur du bâtiment a été motivé par le désir d'étudier un secteur particulièrement mal connu en Côte d'Ivoire, et de compléter une observation sur les investissements immobiliers des migrants.

Enfin, notons qu'une petite enquête renouvelée a pu être réalisée en 1984, en interrogeant les menuisiers présents en 1984 sur le devenir de leurs collègues

⁽¹⁾ Voir structure de l'échantillon en annexe 3.

⁽²⁾ La présence dans la ville d'une petite menuiserie moderne et d'une école technique de formation aux métiers du bois permettent d'étudier globalement et de manière homogène un secteur d'activité dans ses différentes composantes.

recensés en 1976 à Divo (Recensement des activités en milieu urbain, réalisé en 1976 dans 38 villes de Côte d'Ivoire, sur l'initiative de M. CHATEAU).

En dépit d'un climat peu savorable au déroulement de l'enquête exhaustive auprès des établissements en cette période de mise en place de la fiscalité communale, la collecte s'est déroulée sans problème majeur. La cohérence interne des réponses, le suivi constant du déroulement de la collecte et des contrôles quotidiens permettent d'accorder un crédit à l'ensemble des résultats, sans qu'il soit possible de nuancer l'évaluation de la qualité des données en l'absence d'éléments de résérence. Par contre, il faut insister sur une limite importante de l'enquête, bâtie sur un questionnaire rétrospectif, issu d'un passage unique auprès des travailleurs divolais ; échappent à l'observation tous les immigrés encore résidents à Divo mais n'ayant pas réussi une insertion professionnelle dans la ville, ainsi que tous ceux repartis après un séjour à Divo.

3. 2. 1. 2. Enquêtes qualitatives complémentaires de 1985

En complément à l'enquête migration-activité de 1984, des observations de type qualitatif ont été effectuées en avril 1985 par V. DUPONT, dans la ville de Divo et des villages du département.

A Divo, il s'agissait d'étudier le devenir d'un sous-échantillon de 12 artisans sélectionnés par choix raisonné parmi les menuisiers ayant fait l'objet d'entretiens approfondis en 1984 de manière à illustrer la diversité des situations rencontrées alors. Le "suivi" de ces menuisiers consistait, d'une part, à déterminer leur situation de résidence 13 mois après l'enquête initiale et, d'autre part, pour les menuisiers toujours présents, à faire passer un nouvel entretien, afin d'apprécier l'évolution des situations professionnelles et de l'insertion en ville.

Dans les villages du département, lieux d'arigine d'immigrés à Divo, l'objectif recherché était de mieux cerner l'image de la ville comme pôle d'attraction migratoire, et d'interroger les villageois sur les relations que les immigrés entretiennent avec leur village natal. L'observation consistait en des interviews de parents d'immigrés à Divo, et des entretiens avec le chef du village et des "notables".

Ces villages (Godiléhiri, Braboré, Tiegba et Zaroko) ont été choisis parmi les lieux de

naissance des immigrés à Divo enquêtés en 1984, nés dans un village du même département. Les enquêtes effectuées visent à préciser les relations qui peuvent exister entre une ville et des villages proches, en particulier à travers les flux migratoires et les transferts qui les accompagnent.

3. 2. 2. Atakpamé, Kpalimé, Badou

L'étude sur les trois villes togolaises se base sur deux enquêtes complémentaires : la première, réalisée en 1979 par P. VIMARD, est une enquête renouvelée (1), et la deuxième, effectuée en 1984 par V. DUPONT, une enquête migration auprès d'un sous-échantillon d'individus immigrés.

3. 2. 2. 1. L'enquête renouvelée 1970-1979

L'enquête de 1979 est une observation suivie par collecte renouvelée, réactualisant le recensement de 1970. Elle parte sur un échantillon de sept quartiers tirés au hasard dans les trois villes (2), chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon correspond, d'après les données du recensement de 1970 (c'est à dire sans correction des omissions) à une population totale de 43 907 résidents dans les trois villes à la même date. L'enquête renouvelée porte sur une population de 10 420 résidents en 1979.

L'enquête renouvelée consistait à utiliser les données du recensement de mars-avril 1970 pour établir le relevé nominatif des individus de l'échantillon, avec leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, et étudier le devenir des individus de cette population 9,4 ans plus tard en effectuant un deuxième passage dans l'échantillon, de juillet à septembre 1979. L'objet de ce type d'enquête est de suivre depuis 1970 la population de l'échantillon, suivi qui s'exerce dans le temps sur un espace identique, celui des quartiers. S'agissant des individus résidant en 1970, on enregistre leur devenir en 1979 : résidents ou sortis de l'échantillon, soit

⁽¹⁾ VIMARD P., 1980.

⁽²⁾ A Atkapamé : Lom-Nava, Zongo Cotocoli ; à Kpalimé : Afiadenyibakod ji , Niévémé, Nométoukod ji ; à Badou : Alouna, Lom-Nava.

par décès, soit par émigration. S'agissant des individus résidant seulement en 1979, on détermine la nature de l'entrée dans l'échantillon, soit par naissance, soit par immigration.

La collecte des données assurait la saisie de caractéristiques d'état à deux dates (1970 et 1979), de nature démographique et socio-économique, et de caractéristiques de mouvement, naturel et migratoire -date, motif et lieu (origine ou destination) de la migration (voir questionnaire en annexe 4).

Cette méthode d'enquête permet une analyse dynamique de la population des villes étudiées, et en particulier d'appréhender les mouvements migratoires pendant la période séparant le passage initial (le recensement) de son renouvellement. Plus exactement, on peut étudier -et mesurer- d'une part, l'émigration dans la population de référence (la population résidante des quartiers en 1970) et, d'autre part, l'immigration dans la population d'accueil en fin de période (la population résidante des quartiers en 1979).

3. 2. 2. 2. <u>L'enquête migration 1984</u>

Cette enquête s'est déroulée en mai-juin 1984, et a porté sur un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Ce sous-échantillon concernait la cohorte des ménages immigrés en 1978 ou 1979 (1)(jusqu'à la date de l'enquête renouvelée) et se composait plus précisément des chefs de ménage et de tous les membres de leur ménage âgés de 15 ans ou plus en 1979 et immigrés en 1978 ou 1979.

L'objet de cette enquête était double :

- -déterminer le devenir en 1984 des immigrés de 1978-1979;
- effectuer des entretiens qualitatifs auprès des immigrés toujours résidents en 1984, destinés à établir la biographie migratoire, professionnelle et familiale de l'immigré, et à approfondir les sujets suivants : insertion dans le milieu urbain, liens maintenus avec le milieu d'origine, intentions sur la durée de séjour en ville et projets.

Ces entretiens approfondis concernaient tous les chefs de ménage du sous-

⁽¹⁾ Dans les quartiers enquêtés à Badou, le critère sur l'année d'immigration a été élargi aux années 1975-1979, en raison de la faiblesse des effectifs.

échantillon présents au moment de l'enquête (ou leur conjoint en cas d'absence de ce dernier)...24 interviews ont été réalisés.

On trouvera en annexe 5 le questionnaire et la grille d'entretien.

3. 2. 2. 3. L'enquête migration 1984 par rapport à l'enquête renouvelée 1970-1979

Cette nouvelle collecte, réalisée cinq ans après la précédente, constitue un troisième passage dans la population de l'échantillon et apporte une dimension longitudinale complémentaire pour l'étude des flux migratoires qui affectent les villes étudiées. Avec l'enquête renouvelée 1970-1979, l'analyse des émigrants et l'analyse des immigrés sont, en quelque sorte, disjointes puisque les migrants sont appréhendés, dans le premier cas, à partir de la population résidante de 1970 et, dans le deuxième cas, dans la population résidante de 1979. Par contre, avec l'enquête migration 1984, l'émigration est étudiée en continuité du phénomène d'immigration, à partir de cohortes d'anciens immigrés. En suivant le devenir d'immigrés dont on connaît l'année d'installation en ville, on peut estimer les durées de séjour des migrants dans ces villes, ce que ne permettait pas l'enquête renouvelée 1970-1979.

Par rapport à l'enquête renouvelée, l'enquête migration apporte aussi, avec ses entretiens biographiques auprès d'immigrés, une meilleure compréhension des processus migratoires par une approche qualitative permettant de reconstituer l'unité des trajectoires des migrants.

Dans l'annexe 6, on trouvera un graphique visualisant l'agencement des données du recensement de 1970, de l'enquête renouvelée de 1979 et de l'enquête migration de 1984.

3.2.3. Comparaison et complémentarité

Les méthodes d'investigation adoptées dans chaque étude différent sur plusieurs points : on rappellera ici les principales différences, de manière à montrer l'intérêt et les limites de chaque approche l'une par rapport à l'autre, et partant leur complémentarité.

Concernant tout d'abord la couverture spatiale de la ville étudiée, si l'enquête sur

Divo part d'un recensement des établissements du secteur privé non agricole, identifiés par ratissage systématique de la totalité de la ville, l'enquête dans les villes togolaises par contre est basée sur un échantillon de quartiers. Dans ce dernier cas se pose alors la question de la représentativité des quartiers tirés et des conséquences des effets de grappe : pour pouvoir extrapoler les résultats obtenus sur un échantillon de quartiers à la ville entière, il faudrait s'assurer que ces derniers ne présentent pas de spécificité marquée par rapport au phénomène étudié, la migration. Or, comme nous le verrons plus précisément dans le chapitre 1. 1. 2. de la partie méthodologique de cet ouvrage, cette hypothèse ne se vérifie pas, ce qui soulève des problèmes de représentativité des résultats obtenus sur l'échantillon de quartiers.

Précisons par ailleurs que, pour l'étude de Divo, l'enquête dans la ville même a été complétée un an après par des enquêtes menées dans des villages du département. Pour améliorer la compréhension de la dynamique d'une ville et des courants migratoires qui l'affectent, il est en effet intéressant d'étendre l'observation aux lieux d'origine des immigrés qui forment sa population, c'est à dire aux lieux qui contribuent au fonctionnement socio-économique de la ville.

L'unité d'observation privilégiée dans chaque enquête diffère également. Dans les villes togolaises l'enquête a été effectuée auprès des ménages, sur leur lieu de résidence, et concernait l'ensemble des membres du ménage quels que soient leurs âge, sexe ou activité. A Divo on a observé uniquement les travailleurs dans l'établissement où ils exerçaient : en focalisant l'analyse sur les agents économiques du secteur privé, en activité au moment de leur séjour en ville, on favorise l'appréhension des processus présidant à l'installation en ville, mais en contre partie on laisse dans l'ombre la fraction de la population non intégrée directement dans l'économie urbaine.

Ces différences dans le choix de l'unité d'observation traduisent l'orientation spécifique donnée à chacune des deux études de cas : l'enquête sur les villes togolaises privilégie l'observation des phénomènes démographiques, alors qu'à Divo l'accent est mis sur les activités économiques dans la ville et les relations avec l'extérieur de la ville.

On s'intéressera pour finir à <u>l'intégration de la variable temps</u> dans chaque enquête. A Divo, il s'agit essentiellement d'une enquête à passage unique, en 1984; pour les villes togolaises on dispose de trois passages, sur une période de quatorze années (en 1970, 1979 et 1984).

La dynamique de la ville de Divo n'est donc saisie qu'à partir d'une observation instantanée. L'accent est mis sur l'attraction migratoire, à travers l'étude des immigrés qui ont réussi leur insertion économique en ville. Par contre, le degré de fixation de la population en ville ne peut être appréhendé par ce type d'enquête. Si l'enquête de 1984 a été complétée en 1985 par des entretiens auprès d'artisans déjà interrogés un an auparavant, le sous-échantillon de cette micro-enquête renouvelée était trop restreint pour permettre de répondre aux questions laissées en suspens par l'enquête initiale.

De part ses deux passages renouvelés, l'enquête sur les villes togolaises permet une approche plus complète de la dynamique démographique des villes : on peut étudier non seulement l'impact de l'immigration dans la population urbaine, mais également celui de l'émigration, et apprécier ainsi le degré de fixation en ville des citadins, immigrés ou natifs. En outre, le troisième passage qui s'intéresse au devenir d'une cohorte d'anciens immigrés, permet de mieux appréhender les cheminements des migrants et la place qu'y tient le séjour dans une ville secondaire.

De même que le choix de l'unité d'observation, les modalités différentes d'intégration de la variable temps dans les enquêtes de Divo, et des villes togolaises sont liées aux objectifs fixés à ces opérations de collecte. L'enquête togolaise est mieux adaptée à l'analyse quantitative de la dynamique démographique des quartiers urbains enquêtés, mais ne comporte qu'une observation succincte de l'activité en ville ; à l'inverse, l'enquête réalisée à Divo renseigne de façon précise sur la dynamique économique de la ville, en focalisant l'observation sur interrelations migration-activité au niveau des individus ayant immigré à Divo, mais n'apporte pas d'information directe, quantifiée, sur les composantes de l'évolution démographique de la ville (notamment l'émigration).

Si la spécificité de chaque méthode d'observation et de son champ d'application exige des précautions accrues pour effectuer la synthèse des résultats et en limite certaines comparaisons, cette spécificité permet par ailleurs une complémentarité des approches concourant à une meilleure compréhension de la dynamique urbaine et des processus migratoires.

B. PRINCIPAUX RESULTATS

L'objectif n'est pas d'exposer l'intégralité des résultats des recherches ivoiriennes et togolaises (1), mais de souligner les principaux d'entre eux en fonction des orientations privilégiées dans cette synthèse :

- . l'impact des mouvements migratoires dans la croissance démographique des villes secondaires et les cheminements migratoires;
- . les comportements migratoires et professionnels;
- l'impact des migrations sur le développement économique des villes.

⁽¹⁾ Pour de plus amples informations, nous renvoyons le lecteur aux publications auxquelles ces travaux ant donné lieu :

DUPONT V., 1984 et 1985.

1 DE L'IMPACT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DES VILLES SECONDAIRES AUX CHEMINEMENTS DES MIGRANTS

Pour appréhender la dynamique des villes secondaires en privilégiant l'analyse des migrations, la première étape consistera, d'une part, à évaluer l'impact des différents mouvements migratoires dans la croissance démographique des villes et, d'autre part, à déterminer la place de ces villes dans les cheminements des migrants. On essaiera d'abord d'évaluer l'attractivité migratoire des centres urbains et de cerner leur aire de recrutement. Les départs des villes seront également envisagés, de manière à apprécier le degré de fixation en ville de la population. On s'intéressera ensuite aux cheminements migratoires dans lesquels sont impliquées ces villes secondaires, en s'interrogeant sur les schémas et la logique auxquels ils correspondent.

1.1. ATTRACTION MIGRATOIRE ET AIRE DE RECRUTEMENT

1.1.1. Une immigration importante

L'immigration contribue largement à la formation de la population des villes étudiées, en Côte d'Ivoire comme au Togo.

Ainsi, la croissance démographique de Divo repose sur une immigration massive, conférant à la population de l'agglomération un caractère éminemment allogène. Si Divo est la capitale du "pays dida", cette ethnie ne représentait pourtant que 11% de la population de la ville au recensement de 1975. Le poids de l'immigration est encore plus décisif dans la population active : la quasi-totalité des travailleurs enquêtés en 1984 ne sont pas nés dans la ville (86,8 % de non-natifs contre 65,5 % dans la population citadine masculine en 1975).

Dans les villes togolaises de la Région des Plateaux, les non-natifs sont également majoritaires dans la population. On peut également apprécier le pouvoir d'attraction migratoire de ces centres à travers les proportions d'immigrés de 1970-1979 dans la population résidante en 1979 : ces proportions s'établissent à 48% dans les quartiers enquêtés à Atakpamé, 39 % à Kpalimé et 30 % à Badou. Mais ces indices élevés d'immigration ne suffisent pas pour pouvoir considérer ces trois villes comme de véritables pôles d'attraction, contrairement au cas de Divo en Côte d'Ivoire, pôle économique régional à la croissance démographique rapide

(plus de 6 % par an de 1965 à 1979).

En effet. l'enquête renouvelée 1970-1979 dans les villes togolaises montre que, malgré un accroissement naturel très élevé (de l'ordre de 3 % par an en moyenne), la croissance démographique estimée à partir des quartiers de l'échantillon reste faible (autour de 1 % par an en moyenne (1)), impliquant un déficit migratoire plus ou moins accentué selon la ville (autour de -2 % par an). Ceci amènera à s'interroger sur la capacité de ces villes à fixer la population migrante ou native (cf chapitre 1.2).

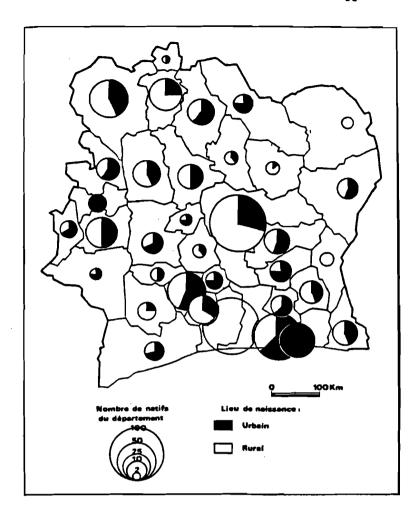
1.1.2. <u>Une aire de recrutement étendue et diversifiée</u>

L'aire de recrutement migratoire des villes secondaires étudiées s'avère, d'une part, géographiquement étendue (davantage dans le cas ivoirien que pour les villes togolaises) et, d'autre part, diversifiée eu égard au milieu d'habitat dans les zones d'origine (cartes 3, 4, 5, 6 et tableaux 1, 2).

Toutes les régions et tous les milieux (rural, petite ville, grande ville, capitale) de Côte d'Ivoire, et tous les pays d'Afrique de l'Ouest participent à la composition de la population de Divo, selon des intensités variables : l'attraction divolaise s'exerce dans des directions privilégiées. Mais, comme nombre de villes forestières ivoiriennes. Divo reste peuplée par un afflux massif d'étrangers, de Baoulé et de Mandé du Nord.

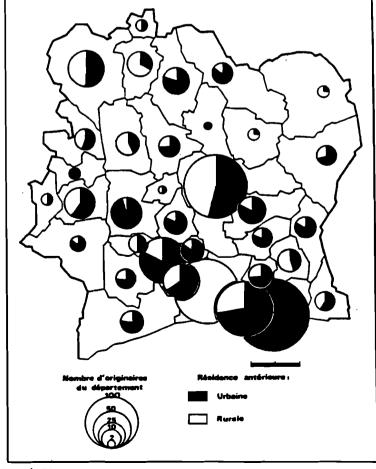
Bénéficiant d'abord d'une immigration à dominante internationale, la ville a ensuite conforté son attractivité sur la population ivoirienne, notamment sur la population rurale environnante et sur celle des villes ivoiriennes, même numériquement plus importantes comme Abidjan.

⁽¹⁾ Les taux d'accroissement annuels estimés à partir de l'enquête renouvelée pour la période 1970-1979 sont inférieurs aux taux intercensitaires de 1970 à 1981. Alors que ces derniers sont calculés à partir des résultats bruts des recensements, sans tenir compte des erreurs de couverture, la méthode de l'enquête renouvelée permet d'estimer le taux d'omission au recensement de 1970 dans la population enquêtée et donc de corriger son effectif. Par ailleurs, le recensement de 1981 étant considéré comme d'une qualité bien supérieure au précédent, on peut admettre pour 1981 une erreur de couverture inférieure à celle de 1970. Aussi, les taux intercensitaires doivent-ils être considérés comme des estimations maxima, et ceux calculés à partir de l'enquête renouvelée comme des estimations minima.



Carte 3 - Lieu de naissance en Côte d'Ivoire des non-natifs de la ville de Divo. 1984

Carte 4 - Lieu de résidence antérieur en Côte d'Ivoire des immigrés de la ville de Divo. 1984.



Source : Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

Nombre de natife du pays:

400

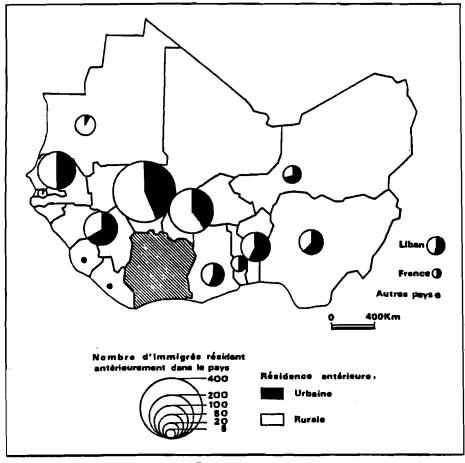
Urbain

100

\$30

Rurei

Carte 5 - Lieu de naissance à l'étranger des non-natifs de la ville de Divo. 1984.



Carte 6 - Lieu de résidence antérieur à l'étranger des immigrés de la ville de Divo. 1984.

Source : Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

Tableau 1 - Lieu de provenance des immigrés 1970-1979 (répartition en % pour les lieux connus)

VILLE DE RESIDENCE EN 1979		LIEU DE PROVENANCE												
	Village de la Préfecture	R-Pla- teaux (-Pré- fecture)	Lomé	Région Maritime (- Lomé)	Région Centrale	Région de la Kara	Région des Savanes	Ghana	Bénin	Autres pays étrangers	Total (lieux connus			
KPALIME	29,6	9,5	14,4	9,9	7,8	7,4	1,0	13,3	3,5	3,6	100,0			
ATAKPAME	18,1	18,2	16,1	4,5	19,6	10,7	4,9	3,1	2,8	2,0	100,0 (2 230)			
BADOU	21,2	24,6	8,2	14,4	7,2	3,8		11,5	6,7	2,4	100,0 (208)			
3 VILLES	23,4	14,7	14,9	7,4	13,7	8,9	2,9	8,1	3,3	2,7	100,0			

Tableau 2 - Lieu de naissance des non-natifs de leur ville de résidence en 1979 (répartition en %)

		LIEU DE NAISSANCE												
VILLE DE RESIDENCE EN 1979	Village de la Préfec- ture	R-Pla- teaux (-pré- fecture)	Lomé	Région	Région Centrale	Région de la Kara	Région des Savanes	Ghana	Autres pays étrangers	Total				
KPALIME	29,5	6,9	6,8	13,8	12,3	12,3	0,6	10,4	7,4	100,0 (2 862)				
ATAKPAME	14,0	19,5	8,5	10,0	22,2	13,4	2,9	4,3	5,2	100,0				
BADOU	20,6	19,5	1,1	26,6	6,0	8,9	-	9,2	8,1	100,0 (282)				
3 VILLES	22,0	13,2	7,3	12,7	16,4	12,8	1,6	7,6	6,4	100,0				
Source : ER. 1970	0-1979				(: effect	ifs.		,	-				

Tableau 3 - Lieu de provenance des immigrés 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone émettrice (répartition en % pour les lieux connus)

Ville de	Lieu de provenance									
résidence en 1979	Lomé	Villes secondaires	Togo rural	Etranger	TOTAL (lieux connus)					
KPALIME	14,4	22,1	43,1	20,4	100,0 (2 012)					
ATAKPAME	16,1	43,3	32,7	7,9	100,0 (2 230)					
BADOU	8,2	23,6	47,6	20,6	100,0 (208)					
3 VILLES	14,9	32,8	38,2	14,1	100,0 (4 450)					

Pour les villes togolaises de la Région des Plateaux, la préfecture même de la ville et la Région des Plateaux occupent une place importante dans l'aire de recrutement des immigrants. Mais toutes les régions du Togo et les pays limitrophes (Ghana, Bénin) restent représentés, et au Togo les zones rurales comme les autres villes, y compris la capitale (tableau 3).

Le peuplement de ces villes reste marqué par la persistance des courants migratoires anciens qui ont façonné la physionomie ethnique des populations urbaines, et dont la diversité renvoie en partie à l'histoire du peuplement de la région, avec la forte attraction migratoire qu'a exercé l'économie de plantation sur les Kabyé et Losso de la Région de la Kara, les Cotocoli et Tchamba de la Région Centrale, et les Ouatchi de la Région Maritime.

1. 2. <u>Fixation de la population en ville : durée de séjour, fréquence des départs et</u> destinations

Pour une approche plus complète de la dynamique des villes secondaires, il s'agit maintenant de s'interroger sur le degré de fixation des migrants en ville et de rétention des natifs, leur durée de séjour, et déterminer, en cas de départ, les destinations des émigrants.

Comme on l'a souligné précédemment, le type d'investigation mis en œuvre à Divo n'est pas adapté à ce questionnement : nous nous reporterons donc essentiellement à l'enquête renouvelée menée dans les villes togolaises pour étudier cette question.

On peut toutefois apporter sur Divo quelques éléments d'information en rapport avec les interrogations soulevées ici.

Il faut d'abord souligner la jeunesse de l'installation divolaise pour la plupart des immigrés. Parmi les travailleurs enquêtés, les trois quarts ont séjourné moins de 10 ans dans la ville, et la moitié moins de 5 ans; la durée moyenne de résidence en cours s'établissant à 7,7 ans. Mais il resterait à déterminer dans quelle mesure la structure observée des durées de résidence en 1984 est due à une forte rotation de la population divolaise, ou à une augmentation de l'attraction de la ville. L'analyse détaillée des durées de résidence permet néanmoins d'avancer l'hypothèse d'une dualité de la population immigrée, qui serait composée d'un groupe d'éléments relativement stables, et d'un autre groupe en perpétuel renouvellement; passé le cap d'un an, on assisterait à une relative sédentarisation des immigrés.

Par ailleurs, si l'on ne dispose d'aucune donnée sur la fréquence des départs à

Tableau 4 - Lieux de destination des émigrants 1970-1979 (répartition en % pour les lieux connus)

illage de la réfec- ture	R. Pla- teaux (- Pré-	Lomé	Région Maritime	Région Centrale	Région	Région			Autres	Total
	fecture)		(-Lomé)		de la Kara	des Savanes	Ghana	Bénin	pays étrangers	lieux
20,1	10,5	33,4	6,2	2,8	7,9	1,7	5,0	6,7	5,7	100,0 (1 908)
15,6	20,1	20,8	7,9	15,7	8,3	1,9	3,1	3,3	3,3	100,0 (1 886)
22,3	28,2	11,3	14,0	1,1	9,3	0,5	8,1	5,2	5,0	100,0 (443)
18,3	16,6	25,4	7,8	8,4	8,2	1,7	4,5	4,5	4,6	100,0 (4 237)
	15,6	15,6 20,1 22,3 28,2 18,3 16,6	15,6 20,1 20,8 22,3 28,2 11,3 18,3 16,6 25,4	15,6 20,1 20,8 7,9 22,3 28,2 11,3 14,0 18,3 16,6 25,4 7,8	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 8,3 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 9,3 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4 8,2	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 8,3 1,9 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 9,3 0,5 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4 8,2 1,7	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 8,3 1,9 3,1 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 9,3 0,5 8,1 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4 8,2 1,7 4,5	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 8,3 1,9 3,1 3,3 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 9,3 0,5 8,1 5,2 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4 8,2 1,7 4,5 4,5	15,6 20,1 20,8 7,9 15,7 8,3 1,9 3,1 3,3 3,3 22,3 28,2 11,3 14,0 1,1 9,3 0,5 8,1 5,2 5,0 18,3 16,6 25,4 7,8 8,4 8,2 1,7 4,5 4,5 4,6

Tableau 5 - Lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone d'accueil (répartition en % pour les lieux connus)

Ville de	LIEU DE DESTINATION									
résidence en 1970	Lomé	Villes secondaires	Togo rural	Etranger	Total (lieux connus					
KPALIME	33,4	20,4	28,8	17,4	100,0 (1 908)					
ATAKPAME	20,8	38,0	31,5	9,7	100,0 (1 886)					
BADOU	11,3	27,3	48,1	13,3	100,0 (443)					
3 VILLES	25,4	29,0	32,0	13,6	100,0 (4 237)					
Source : ER 197	70-1979	() : effec	tifs						

partir de Divo - et a fortiori sur leur destination- la taux d'accroissement rapide de la ville (de 6% à 7% par an de 1965 à 1979) traduit de toute évidence un rythme d'émigration très inférieur à celui de l'immigration.

Sur ce dernier point, la situation est radicalement différente dans les trois villes togolaises, où l'enquête renouvelée 1970-1979 a permis de mettre en évidence un déficit migratoire dans les quartiers de l'échantillon (avec les zones extérieures à chaque ville considérée). La fréquence de l'émigration y est partout élevée : dans la population résidante en 1970 on compte en moyenne 60 % d'émigrants partis entre 1970 et 1979. Si ces villes attirent une masse plus ou moins importante d'immigrants, elles constituent à leur tour des foyers d'émigration, et se caractérisent ainsi par l'intense rotation de leur population.

Par ailleurs, l'intensité différentielle de l'émigration entre natifs et non-natifs de la ville démontre non seulement les difficultés de ces centres secondaires à conserver le surplus de leur croissance naturelle, mais encore plus leur incapacité à retenir les néo-citadins. Pour ces migrants, la ville en question ne constitue le plus souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire.

L'enquête migration de 1984 sur le devenir d'une coharte d'anciens immigrés illustre de manière encore plus éclatante le faible degré de fixation des migrants en ville. Ainsi à Kpalimé 78% des immigrés de 1975-1979 sont repartis de la ville dans les 5 à 6 années suivant leur arrivée, et à Atakpamé 68%; la durée moyenne de séjour de ces immigrés repartis est, respectivement, de 3,2 ans et 3,4 ans. Quant à Badou, la proportion d'individus repartis dans les 5 à 9 années suivant leur installation s'élève à 77 %, tous ces nouveaux départs s'étant produits au terme d'un séjour en ville inférieur à 7 ans. Ces données montrent sans ambiguïté que, pour tous ces migrants, les villes de la Région des Plateaux exercent essentiellement une fonction de transit migratoire, et ne correspondent qu'à une brève étape dans leur cheminement.

Quant à la destination des émigrants, on peut en résumer les principales directions : un peu plus d'un tiers sont partis dans la Région des Plateaux, un quart dans la capitale, le reste correspond à un éventail relativement ouvert, sur les autres régions togolaises et sur les pays étrangers (Ghana et Bénin en particulier),(tableau 4).

A l'intérieur du territoire togolais, tous les milieux d'habitat sont représentés dans les zones d'accueil des émigrants, du milieu rural, aux villes secondaires et à la capitale (tableau 5). Le phénomène remarquable est l'importance des

migrations de type urbain-rural, très loin de constituer un courant marginal à l'échelle des trois villes secondaires concernées.

Les villes de la Région des Plateaux au Togo apparaissent davantage comme des "villes étapes", alors que Divo s'affirme comme un véritable pôle d'immigration, avec une assise spatiale très étendue. Dans tous les cas, il convient d'étudier à présent les cheminements migratoires dans lesquels s'inscrivent ces villes secondaires.

1.3. CHEMINEMENTS MIGRATOIRES

Les déplacements successifs des migrants nous intéresseront ici en tant que révélateurs de stratégies sociales et économiques. La connaissance des stratégies migratoires, ou des systèmes résidentiels (qui ne sont que deux approches des mêmes réalités) est essentielle pour appréhender les formes de reproduction sociale et économique des sociétés locales, et comprendre quel rôle joue une installation dans une ville secondaire.

1.3.1. Remise en cause de schémas classiques

L'observation des cheminements des migrants révèlent tout d'abord l'existence de processus remettant en cause la portée de certains modèles "classiques" de migrations, comme le modèle de gravitation et celui des migrations avec relais.

1.3.1.1. <u>L'effet de taille et l'effet de distance</u>

Dans les modèles gravitationnels de migrations, l'importance des flux migratoires entre deux zones est régie par un effet proportionnel de la taille démographique des zones émettrice et réceptrice, et un effet inversement proportionnel de la distance géographique entre les deux zones.

Or, dans le cas ivoirien comme dans le togolais, la répartition spatiale des flux migratoires observés montre que l'effet de distance ne peut se résumer à une simple diminution de l'attractivité d'un lieu en fonction inverse de la distance géographique. D'une manière plus générale, la distance géographique n'apparaît

pas comme un élément fondamental de la structuration de l'espace pour les populations ouest-africaines (cartes 3 à 6).

Quant à l'effet de taille, si le potentiel de population propre à chaque région ou zone peut rendre compte de certaines tendances dans les orientations des courants migratoires, comme par exemple de l'importance des lieux de provenance ou de destination ruraux des migrants vers ou à partir des villes togolaises, ce facteur s'avère également insuffisant pour expliquer la configuration spatiale des flux migratoires.

Les migrations qui affectent les villes secondaires étudiées, en Côte d'Ivoire comme au Togo, participent donc de processus qui ne sont régis mécaniquement, ni par le facteur distance, ni par le facteur taille.

1.3.1.2. Les migrations par étapes

Un autre modèle "classique" demande également à être confronté aux réalités africaines : le schéma de migrations par étapes, dirigées des zones rurales vers des villes de taille croissante. Dans cette optique, plusieurs enseignements sont à retirer de chaque étude de cas.

A Divo comme dans les trois villes togolaises, il est clair que le recrutement des immigrés ne se limite pas au milieu rural et aux villes de plus petite taille, mais atteint aussi des villes de plus grande taille, dont les capitales (Abidjan et Lomé).

Pour les natifs du milieu rural ivoirien immigrés à Divo, l'observation des trajectoires passées ne vérifie pas l'hypothèse classique d'un exode rural marqué par une première étape urbaine à proximité immédiate du lieu de naissance avant des migrations inter-urbaines ultérieures : dans 68 % des cas (chez les travailleurs du privé non agricole) la résidence urbaine précédant la migration vers Divo est extérieure au département de naissance.

L'exploitation des biographies d'immigrés dans les villes secondaires togolaises et ivoirienne montre également que, si les migrations multiples sont la règle, il ne se dégage aucune trajectoire type qui mènerait progressivement les migrants des campagnes vers les villes. Un ou plusieurs séjours en milieu rural prennent fréquemment place après un séjour en milieu urbain. Par ailleurs des migrations

vers le village natal ou d'anciens lieux de résidence ne sont pas rares.

Pour les trois villes togolaises, il faut rappeler le poids notable des destinations rurales chez les immigrants à partir de ces villes, ce qui montre l'importance des migrations de type urbain-rural, trop souvent occultées.

On a pu également estimer des bilans migratoires entre les quartiers enquêtés dans ces villes et les différentes régions ou zones (rural, urbain) d'échange, pour la période 1970-1979. Si, pour l'ensemble de l'échantillon, le déficit migratoire rapporté au courant total augmente avec le degré d'urbanisation de la zone de migration, il demeure remarquable que ces quartiers urbains envoient davantage de migrants vers les campagnes qu'ils n'en reçoivent d'elles.

Ainsi, le schéma habituel "exode rural - croissance par la migration des centres urbains" n'est pas vérifié pour ces villes togolaises. La redistribution spatiale de la population qui s'opère par le biais des quartiers enquêtés dans les trois villes montre l'existence de processus migratoires beaucoup plus complexes qu'un simple draînage des hommes au profit de la capitale. Si, pour l'ensemble de l'échantillon, c'est avec Lomé que le déficit migratoire est le plus important, la Région des Plateaux, d'autres régions du Togo, même les zones rurales, et les pays étrangers (sauf le Ghana) ressortent également bénéficiaires, d'un point de vue comptable, de ces échanges migratoires.

Villes étapes, les trois villes de la Région des Plateaux ne sont pas pour autant de simples relais sur le chemin de la capitale.

Les enseignements de chaque observation, ivoirienne et togolaise, malgré certaines spécificités, convergent vers une conclusion commune : le schéma qui veut que les migrations se fassent par étapes successives, du milieu rural à la petite ville, pour se terminer dans la capitale, ne s'applique pas aux faits observés; ce modèle s'avère trop simpliste pour rendre compte des processus migratoires prévalant dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Au vu des entretiens avec les immigrés, deux raisons peuvent être avancées pour expliquer la non vérification de ce shéma "classique" :

- . La première est liée au contexte local des migrations : l'espace perçu par les individus est structuré par la référence constante au village d'origine et par l'espace migratoire de la collectivité à laquelle il appartient (nous reviendrons en détail sur chacun de ces points).
- . La seconde est liée aux conditions économiques du moment, et a pu être vérifiée, dans le cas ivoirien : la conjoncture actuelle de crise y favorise,

pour les travailleurs, les villes de l'intérieur par rapport à Abidjan.

1. 3. 2. <u>Le lieu de naissance : pôle de référence constant de l'espace de vie du migrant</u>

L'importance du lieu de naissance dans les cheminements des migrants, et plus généralement dans leur espace de vie, transparaît par de nombreux signes.

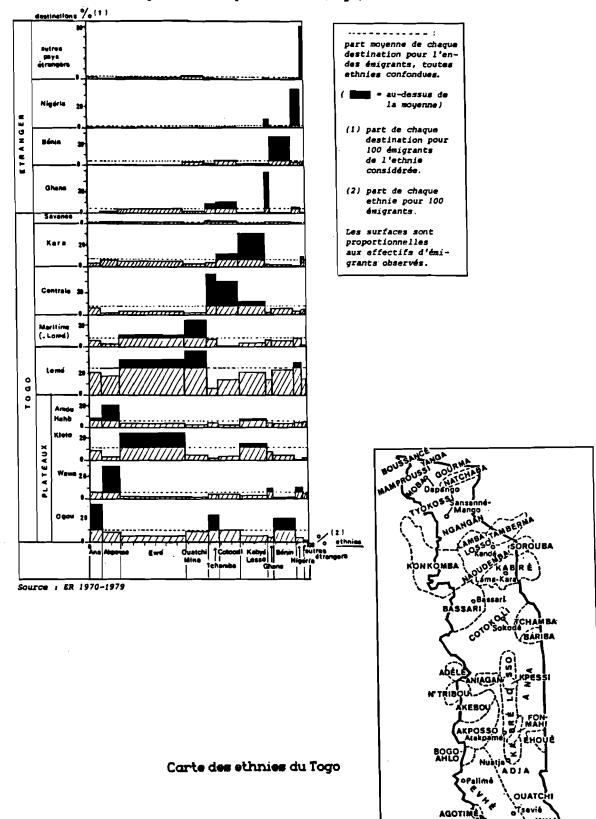
Lorque l'on observe les parcours des immigrés avant leur arrivée dans la ville secondaire, il n'est par rare de relever un ou plusieurs séjours au lieu de naissance. Et, à Divo, si la majorité des travailleurs non-natifs ont un lieu de résidence antérieur équivalent à leur lieu de naissance, ceci ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de premières migrations, mais confirme plutôt la réalité du concept d'espace migratoire ayant la localité de naissance comme pôle, auquel on retourne fréquemment entre deux étapes migratoires.

L'enquête dans les villes togolaises fournit d'autres illustrations de l'importance des migrations de retour (pas nécessairement définitif) vers le village (ou la ville) natal(e) dans les cheminements migratoires. Ainsi, parmi les immigrés arrivés en ville entre 1970 et 1979, on trouve un pourcentage appréciable d'individus nés dans leur ville d'immigration, de 11 % à 18 % selon la ville considérée.

L'analyse des destinations des émigrants selon leur ethnie montre également un fort attachement des migrants à leur aire ethnique traditionnelle. Quelle que soit l'appartenance ethnique, le milieu géographique et culturel d'origine ressort toujours comme une direction d'émigration privilégiée, ce système de préférences façonnant en partie le schéma de distribution spatiale des courants d'émigration à partir des trois villes togolaises.

Les projets des immigrés traduisent aussi la place de référence tenue par le lieu d'origine dans l'espace migratoire. Il se dégage un souhait quasi-général de revenir pour sa vieillesse au village (ou ville) natal(e), ou du moins sa proche région (au chef-lieu dont dépend le village par exemple), ceci n'excluant pas pour autant d'autres migrations avant ce retour. S'il ne s'agit que d'intentions, ces projets illustrent bien comment le séjour en ville est perçu par les migrants -un séjour transitoire pour la plupart- et comment en revanche le village d'origine est idéalisé et apparaît comme le terme logique de tout cheminement migratoire.

Figure 1 - Lieu de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnie. Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo)



Source : CORNEVIN R., 1989. Histoire du Togo.

Berger Levrault, Paris.

--60 km MINA

Il faut souligner que la migration n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, les immigrés en ville entretiennent avec lui de nombreuses relations sociales et économiques, comme le montrent les entretiens réalisés à Divo ou dans les villes togolaises.

Ainsi, les immigrés y effectuent toujours des visites assez régulières, pour voir leur famille, mais aussi à l'occasion des fêtes traditionnelles, ou encore pour participer aux travaux agricoles. Souvent, ils ont même conservé une maison et/ou des terres dans leur village natal, d'autres ont des projets d'investissement qui traduisent l'intention sous-jacente d'y revenir un jour.

Les liens maintenus entre les immigrés en ville et les parents restés au village, ou au pays natal, se matérialisent aussi par des transferts, d'argent ou en nature.

Les association d'originaires, très répandues témoignent également de l'attachement des immigrés urbains à leur lieu d'origine.

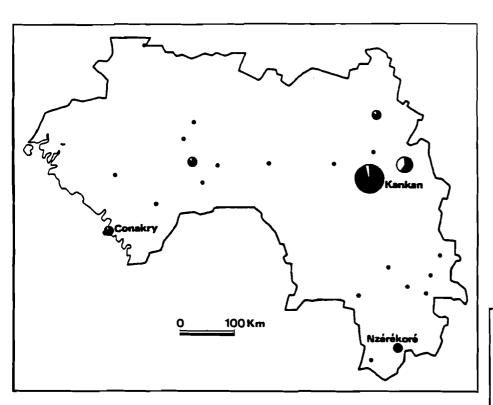
En raison de cet attachement au lieu d'origine, la distance à la région natale structure la perception de l'espace par les individus et, comme le montre l'exemple de certaines biographies migratoires, cette distance peut se révéler un facteur limitant pour certains déplacements, à un stade du cycle de vie où le migrant tient à maintenir des liens très étroits avec son village d'origine.

Si le lieu de naissance du migrant constitue un pôle de référence constant de son espace de vie, c'est qu'il demeure son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres, où se déroulent les cérémonies familiales et religieuses, où peuvent se conclure les mariages. C'est "au village" que sont les racines du migrant, et que réside le noyau fondateur et dirigeant de son groupe, même si celui-ci est marqué par l'ubiquité de son système de fonctionnement. La prise en compte du lieu de naissance du migrant permet ainsi de le resituer dans son univers collectif de base. C'est précisément au rôle des logiques collectives dans les processus migratoires que nous allons maintenant nous intéresser.

1.3.3. La logique collective des stratégies migratoires

Le caractère collectif des stratégies migratoires s'exprime à différents niveaux, de la distribution des lieux d'origine des immigrants en ville, aux modalités de l'insertion dans le milieu urbain.

Si l'aire de recrutement des immigrés des villes secondaires étudiées s'est révélée diversifiée et étendue, surtout dans le cas de Divo, ceci n'exclut pas une attraction



Carte 7 - Lieu de naissance des natifs de Guinée résidant à Divo. 1984.

Nombre de natifs par localité:

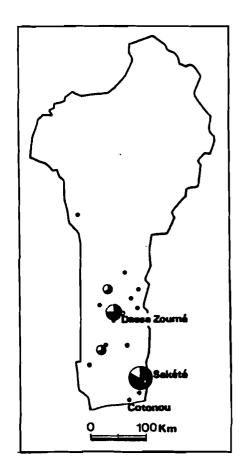
39

Natifs de la localité proprement dite

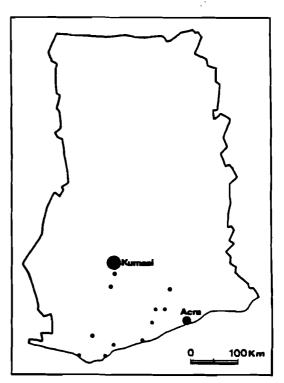
Natifs de la proximité immédiate de la localité

49

Carte 8 - Lieu de naissance des natifs du Bénin résidant à Divo. 1984.



Carte 9 - Lieu de naissance des natifs du Ghana résidant à Divo. 1984.



urbaine s'exerçant dans des directions privilégiées, témoignant de l'existence de filières migratoires.

Dans les villes togolaises de la Région des Plateaux, on a pu mettre en évidence le maintien de courants migratoires traditionnels correspondant à des filières ethniques de migration. L'origine de certaines de ces filières remonte à l'époque coloniale avec les déplacements autoritaires de populations contraintes au travail obligatoire. C'est le cas des Kabyé et des Losso en provenance des massifs densément peuplés de la Kara, qui ont été mobilisés pour la construction de routes entre leur région et celle des Plateaux, puis incités à s'implanter dans les zones de plantation de cette dernière. Ce flux migratoire, provoqué et dirigé à ses débuts par l'administration coloniale, s'est auto-entretenu par la suite, se répercutant également sur les villes de la région.

En Côte d'Ivoire aussi, on peut encore observer, dans les migrations qui affectent Divo, les prolongements actuels des déplacements autoritaires de populations par les colons au cours de la première moitié du XXème siècle. Le transfert d'hommes jeunes, depuis les zones de savane de Côte d'Ivoire ou de Haute Volta vers les régions forestières, a déclanché une nouvelle forme de stratégie de reproduction des sociétés sahéliennes, dans les populations les plus touchées par la colonisation.

Leur espace de production intègre maintenant les zones forestières, les membres émigrés de la famille contribuent à entretenir la parentée restée au village. La reproduction du groupe passe par la présence et par la réussite professionnelle d'un des membres en forêt, ou dans une ville forestière. Ces migrations individuelles spontanées, issues des transferts autoritaires pour travaux forcés, s'inscrivent dans une logique collective, celle de la reproduction du groupe social, géographiquement éclaté.

La cartographie des lieux de naissance des étrangers immigrés à Divo illustre d'une façon encore plus probante le phénomène des filières migratoires régies par une logique collective (cartes 7, 8, 9). Hormis le cas des Burkinabé, pour lesquels toute la zone forestière ivoirienne fait partie intégrante de l'espace de reproduction des communautés burkinabé, l'ensemble des natifs de l'étranger présente la caractéristique de provenir de quelques localités bien définies. Cette proposition relative à un simple constat géographique nous semble renfermer l'essence même du vécu et de la fonction des migrations en Afrique de l'Ouest.

Le fonctionnement du système montre le poids de la collectivité sur les itinéraires individuels : la migration vers Divo appelle et dirige dans le même sens les

migrations ultérieures. Information sur les potentialités offertes par une ville telle que Divo, et assurance d'une prise en charge même prolongée par des proches déjà émigrés, contribuent, tout à fait logiquement, à entretenir des échanges de populations avec cette ville.

L'individu s'expatriant pour Divo depuis une des localités comptant bon nombre de natifs installés dans cette ville participe, en fait, au processus de reproduction de sa communauté, qui repose sur une segmentation géographique du groupe social. En élargissant l'espace de reproduction du groupe par l'intégration de sites économiquement favorables, comme Divo, la collectivité centrée sur telle localité d'origine améliore les conditions de cette reproduction, tout en maintenant une forte cohésion entre ses membres, jamais isolés.

Certaines biographies d'immigrés font aussi apparaître directement le rôle de la famille dans la détermination du devenir résidentiel et professionnel de l'individu. C'est ainsi que des migrations individuelles qualifiées d'actives peuvent s'inscrire dans un réseau migratoire familial bien canalisé et déjà constitué.

Le choix du lieu de formation professionnelle pour les apprentis est un bon exemple du rôle des stratégies familiales dans une migration individuelle. Souvent, le jeune apprenti est placé dans un atelier dont le patron est connu de la famille. L'intervention parentale pour un tel placement est un facteur important de reproduction de certains réseaux migratoires, correspondant au réseau de relations des parents.

Le mode d'insertion des immigrants en ville révèle également le caractère collectif des stratégies migratoires. Les solidarités familiales et ethniques jouent un grand rôle dans l'intégration des migrants en milieu urbain.

A son arrivée, le migrant peut compter, en règle générale, sur des relations de parenté, ethniques, professionnelles ou d'originaires du même village (1). Grâce à ses connaissances, l'immigrant est en possession de premières informations sur les possibilités d'insertion professionnelle en ville, et il bénéficie d'une première

⁽¹⁾ Mais il existe aussi des cas où est affirmé le caractère très individuel de certaines migrations, qui ne bénéficient d'aucun support familial au lieu d'arrivée : la ville d'installation est alors choisie en fonction de critères strictement économiques et non dans le cadre d'un réseau collectif de migrations pré-établi.

structure d'accueil et d'hébergement, et souvent d'une aide pour trouver un logement, éventuellement un travail ou une place d'apprenti. Ce système d'accueil spontané et d'entraide est même considéré par certains auteurs comme un facteur indirect de l'exode rural (1).

Ces structures d'accueil et le réseau de relations qui les sous-tendent contribuent en effet à entretenir des filières migratoires. Le cas des enfants ou adolescents confiés à des parents en ville, afin qu'ils prennent en charge leur scolarisation ou leur apprentissage, en constitue un bon exemple. L'obligation de solidarité familiale alimente directement des filières migratoires entre le lieu d'arigine de la famille et la ville, qui à leur tour renforcent les réseaux de relations entre ces deux pôles. A ce propos il convient de souligner l'importance du rôle des réseaux de connaissances comme supports à de nouvelles migrations.

Dans les pays où les systèmes étatiques de solidarité nationale sont inconnus, l'entraide familiale a toujours joué un rôle essentiel, resserrant les liens entre les immigrés en ville et leur village natal. Les néo-citadins contribuent largement à entretenir leur famille restée au village, participent à la formation de leurs frères villageois en finançant leurs études ou leur apprentissage, et favorisent leur insertion professionnelle.

Or, cette expression classique de l'entraide familiale tend à s'inverser avec la crise économique : la situation peut devenir si précaire en ville que certains néo-citadins font maintenant appel à la solidarité villageoise en renvoyant des membres de leur propre famille au village natal. Contrairement aux schémas habituels de l'entraide familiale, c'est maintenant le "village" qui est sollicité par certains émigrés urbains pour participer à la reproduction de leurs propres descendants : situation transitoire ou inversion durable de la structuration de l'espace familial, ce sont les conditions macro-économiques qui en décideront.

Les migrations vers les villes secondaires étudiées ne sauraient être comprises sans se référer à la collectivité à laquelle appartient l'immigré : le poids du groupe sur les formes spatiales et temporelles des cheminements migratoires est toujours présent, selon des modalités et des intensités variables.

⁽¹⁾ DYASSOGBO G. K., 1975.

Si les cheminements migratoires et professionnels s'interpénètrent fortement (cf. chapitre B. 2), les facteurs régissant les migrations dépassent le cadre strict de la rationalité économique pour le migrant individuel, et s'inscrivent dans le procès de reproduction des communautés dans un espace élargi et segmenté. C'est ainsi que les villes secondaires font partie d'espaces migratoires collectifs, la migration en ville ne constituant pas une rupture radicale avec le milieu d'origine, mais, le plus souvent, le prolongement d'une réseau migratoire pré-existant.

2. COMPORTEMENTS MIGRATOIRES ET PROFESSIONNELS

Les motifs professionnels ou de formation sont à l'origine de la majorité des mouvements migratoires vers les villes togolaises. On observe également à Divo que quasiment tous les enquêtés ont débuté leur récit de vie à l'apprentissage : à partir de ce point de départ, c'est le vécu professionnel qui rythme leur discours, sans qu'aucune allusion ne soit faite spontanément aux évènements familiaux n'ayant pas de rapport direct avec l'activité exercée, tels que les mariages ou toute modification dans la composition de l'unité familiale.

Il est clair que cheminements migratoires et professionnels s'interpénètrent intensément : dans un pays où les mutations sont le fait quasi-exclusif de la fonction publique, les migrations d'adultes travaillant dans le secteur privé sont des migrations volontaires, jouant une fonction centrale dans les stratégies des agents économiques, individus et familles. La migration est un instrument essentiel de la réussite professionnelle, et, partant, de la reproduction des sociétés.

Nous consacrerons donc ce deuxième chapitre des résultats à l'analyse des stratégies migratoires et professionnelles, en distinguant le cas des fonctionnaires de celui des entrepreneurs du secteur privé; la formation scolaire et professionnelle, phase clef du cycle de vie des travailleurs, ayant de nombreuses implications sur les comportements migratoires, fera l'objet d'un développement particulier.

2.1. LES MUTATIONS DE FONCTIONNAIRES

Que ce soit au Togo ou en Côte d'Ivoire, les mutations fréquentes de fonctionnaires correspondent à une volonté gouvernementale d'unifier des pays où les particularismes ethniques et régionaux sont très marqués, et de rendre difficile la constitution de groupes de pression à base ethnique : les agents de l'état sont donc affectés systématiquement en dehars de leur région d'arigine. Cette pratique recueille d'ailleurs l'assentiment de nombreux fonctionnaires qui y voient le moyen de réduire les demandes de soutien financier de leur famille restée au village.

Dans les trois villes du Togo, ce sont les fonctionnaires qui enregistrent la mobilité résidentielle la plus intense ; l'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une

nouvelle ville ne sont pas exceptionnels.

Relativement à son poids dans la population active des trois villes togolaises, la fonction publique détient le pouvoir d'attraction le plus élevé (60 % d'immigrés 1970-1979 contre 32 % dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1979) et connaît, en même temps, l'émigration la plus forte (54 % d'émigrants 1970-1979 contre 29 % dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1970). Les migrations de fonctionnaires tiennent une place importante dans les migrations entre les trois centres étudiés au Togo et les autres villes du pays, la capitale ou les préfectures de l'intérieur. Etant donné son origine institutionnelle, le renouvellement intense de la population des fonctionnaires et de leur famille dans une ville donnée est certainement généralisable aux autres villes administratives togolaises.

L'érection d'une localité en centre administratif se traduit par la présence d'une population mobile de fonctionnaires, aux comportements sociaux et économiques spécifiques qui influent sur la dynamique démographique et économique de la localité.

Le prestige dont jouissent les fonctionnaires s'accompagne systématiquement d'un accroissement des personnes à charge, comparativement à un autre travailleur en milieu urbain : que ce soient des jeunes confiés pour la scolarisation ou des "nièces" venues contribuer à l'entretien de la maison et à la garde des enfants, tous sont plus nombreux dans un ménage de fonctionnaire. Ainsi, en 1965, on comptait 6,7 personnes dans un ménage de fonctionnaire résidant en milieu urbain ivoirien, contre 4,5 personnes en moyenne pour l'ensemble des ménages résidant en milieu urbain (1). L'arrivée de fonctionnaires, population de jeunes adultes à forte dominante masculine, a donc des effets multiplicateurs immédiats importants pour la croissance de la ville, sans commune mesure avec ceux entrainés par l'installation d'autres catégories de travailleurs : leur installation a pour carollaire celle de leur famille (femme(s) et enfants), et de jeunes qui leur sont généralement apparentés.

D'autre part, il faut signaler la diffusion des comportements des fonctionnaires parmi la population avec laquelle ils sont en contact dans leur lieu d'affectation : dans de nombreux domaines, les attitudes des agents de l'état sont considérées comme des modèles, car synonymes de "modernité", ainsi qu'en raison du prestige attaché aux emplois de bureau réservés à "ceur qui connaissent papier", comme ont coutume de dire les lyoiriens.

⁽¹⁾ ROUSSEL L., 1967.

En matière de consommation alimentaire ou de dépenses vestimentaires, par exemple, la présence de fonctionnaires allochtones peut influer sensiblement sur les habitudes locales. Toutes ces modifications au niveau des comportements, même lentes, ne sont pas sans effet sur les structures de commercialisation d'une localité devenue chef-lieu administratif, comme sur les structures de production agricole locale.

Enfin, il est généralement admis que les salaires versés par l'administration aux fonctionnaires en poste dans l'intérieur du pays constitue un apport financier important pour l'économie des villes ayant une fonction administrative : COTTEN (1969) a montré qu'à Odienné (Côte d'Ivoire) ces salaires représentaient, en 1966, la moitié des apports mensuels d'argent dans la ville.

On a souvent observé que "la distribution de cet argent a un effet urbanisant (...), le commerce, les réparateurs, les services viennent profiter d'une masse monétaire disponible" (1). Mais cette proposition doit être nuancée : selon les régions de Côte d'Ivoire, l'impact de l'érection en chef-lieu administratif n'est pas le même. L'accroissement du pouvoir d'achat au niveau d'une localité par l'apport salarial des fonctionnaires d'une nouvelle sous-préfecture est quatre fois plus important en savane qu'en forêt : de par les différences d'effectifs de population et surtout le niveau des revenus monétaires agricoles, l'incidence de l'érection en sous-préfecture est bien plus faible en forêt qu'en savane (2).

Ces quelques exemples sur les modalités et les effets de la présence de fonctionnaires dans une localité permettent de préciser le rôle joué par la fonction administrative dans l'élaboration du réseau urbain en Côte d'Ivoire.

Depuis les années cinquante, le rôle de l'administration dans l'urbanisation du pays a évolué et s'est différencié géographiquement : si dans le Nord, région à bas revenus, peu dynamique sur le plan économique, l'administration demeure un facteur essentiiel de l'urbanisation, il n'en est plus de même dans la zone forestière où règne l'économie de plantation. Avec la banalisation des équipements publics, la dispersion des équipements publics réalisés par les ministères sectoriels, et le caractère plus politique qu'économique des choix

⁽¹⁾ BERROTI H., 1980

⁽²⁾Salaires annuels versés par l'administration pour une sous-préfecture : 35 millions CFA, en 1980

Revenus monétaires agricoles par an pour une sous-préfecture : 2 à 2,5 milliards CFA en forêt, 500 millions CFA en savane

récents de chefs-lieux administratifs, les effets directs de la fonction administrative diminuent ; toutefois, demeure effectif l'impact de la présence des fonctionnaires dans une localité, à travers les salaires distribués en savane, ou par leurs comportements économiques et sociaux, dans tous les chefs-lieux administratifs de Côte d'Ivoire.

2. 2. MIGRATIONS ET FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Dans ce chapitre nous nous interrogerons sur les déterminants du lieu de formation professionnelle et sur le rôle de cette étape dans les stratégies migratoires et professionnelles. On se demandera également dans quelle mesure la formation scolaire et professionnelle a un impact sur l'aire d'attractivité d'une ville, et intervient sur le développement économique de cette même ville.

2.2.1.Les déterminants du lieu de formation professionnelle

L'entrée en apprentissage concerne essentiellement des jeunes non scolarisés ou déscolarisés : face à une situation d'échec scolaire, d'impossibilité financière de leur famille à prendre en charge leur scolarité, ou d'une volonté personnelle d'interrompre leurs études, de nombreux jeunes débutent l'apprentissage d'un métier auprès d'un patron. Même s'il arrive que ce soit les parents qui se prononcent pour l'arrêt des études et l'entrée en apprentissage, ils n'imposent qu'exceptionnellement un métier précis. Le choix du métier est directement lié à l'univers de connaissances du jeune : l'intérêt d'une spécialité professionnelle est souvent perçue à travers la réussité d'un patron connu personnellement.

Quels sont les fondements du choix de l'entreprise où sera dispensée cette formation? Au vu de l'importance des relations familiales en Afrique de l'Ouest. on peut, logiquement, penser que c'est dans la phase de vie consacrée à la formation des jeunes qu'elles s'exercent le plus intensément. Cette proposition se vérifie effectivement, mais selon des mécanismes variés (1).

⁽¹⁾ Les analyses sur l'apprentissage sont essentiellement issues des observations réalisées en Côte d'Ivoire, et plus particulièrement à Divo ; mais il est fortement probable qu'elles sont généralisables à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Togo.

La présence d'un membre de la famille dans l'établissement d'apprentissage n'est pas une situation courante. A Divo, 83 % des apprentis n'ont aucun lien de parenté avec les travailleurs de l'établissement ; et si, chez les menuisiers, 37 % des apprentis ont un lien familial dans l'entreprise, ce pourcentage tombe entre 16 et 13 % pour les autres activités comptant de nombreux apprentis (couture, réparation de véhicules et autres matériels). En dehors de la menuiserie, on observe donc que ce n'est généralement pas la présence d'un membre de la famille dans l'établissement qui détermine le recrutement d'un apprenti. C'est le plus souvent en amont de l'entrée en apprentissage qu'intervient la famille, qui place le jeune dans un atelier dont elle connaît le patron : un tiers des embauches d'apprentis se font selon cette procédure.

Le devenir de certains jeunes peut être quasiment dicté par un parent, sans que cette intervention de la sphère familiale n'apparaisse par une simple observation des relations de parenté au sein de l'entreprise où exerce l'apprenti. Même si elle se limite au choix d'une entreprise intervenant dans le secteur d'activité déterminé par le jeune lui-même, l'intervention parentale (au sens large du terme) a un effet non négligeable : elle contribue à entretenir certains réseaux migratoires, qui correspondent au réseau de relations du parent, bien déterminé sur le plan géographique. Ces pratiques favorisent la reproduction d'espaces migratoires familiaux, de la génération du parent à celle du jeune apprenti. Cette assertion se vérifie d'autant plus que l'action des parents au moment de l'apprentissage n'est souvent que la manifestation d'une intervention continue de la famille dans la vie de l'individu.

Si les migrations s'inscrivent souvent dans le réseau migratoire de la collectivité, on ne doit pas pour autant sous-estimer l'importance d'autres facteurs déterminant le lieu d'apprentissage : la connaissance du patron par un membre de la famille n'exclut pas des considérations d'ordre strictement professionnel. L'efficacité attendue du séjour comme apprenti dans l'entreprise intervient également, que le choix se fasse dans l'ensemble des entreprises connues par les parents ou sur la demande spontanée du jeune : de même qu'on vise la meilleure école, on recherche l'entreprise apte à dispenser une bonne formation à ses apprentis, c'est à dire une entreprise plutôt florissante. D'une part, une entreprise qui "marche" est supposée proposer une plus grande variété de tâches à l'apprenti ; d'autre part, l'apprenti, ayant le plus souvent comme objectif de s'installer à son compte dès sa formation achevée, espère qu'en faisant siennes les méthodes apprises auprès du patron il atteindra le même niveau de réussite que ce dernier.

Enfin, une règle intervient largement dans le choix du lieu d'apprentissage : il s'agit de la règle qui veut qu'un apprenti ne fonde pas sa propre entreprise sur le lieu même de son apprentissage, afin de ne pas exercer une concurrence directe à son ex-patron.

L'analyse des lieux de formation professionnelle des travailleurs divolais ayant terminé leur apprentissage montre que seulement 18 % des travailleurs divolais nés en Côte d'Ivoire (hors Divo ville et Abidjan) ont suivi leur formation dans leur département de naissance. Chez les ruraux, les villes du département de naissance, quelles qu'elles soient ne constituent pas le lieu de formation préféré ; et les urbains de naissance partent faire l'apprentissage de leur métier dans une autre ville, éventuellement la capitale.

En "s'expatriant" pour l'apprentissage, le jeune préserve ses possibilités d'installation dans la ville de sa région d'origine, une fois sa formation terminée. Cette règle tacite de non-concurrence, combinée aux connaissances des parents de l'apprenti et à une recherche d'une formation de qualité, contribue à définir le lieu d'apprentissage des jeunes désireux d'acquérir un métier : dans la mesure où des travailleurs très qualifiés quittent Abidjan pour l'intérieur du pays (voir chapitre 2.4), l'attractivité des villes de l'intérieur se renforce parmi la jeunesse ivoirienne se destinant à un métier technique réclamant un apprentissage.

2. 2. 2. Fonction de formation et zone d'influence des villes

C'est, bien souvent, la formation qui est à l'origine des premières migrations. SAINT VIL (1981) a montré l'importance des migrations scolaires en Côte d'Ivoire, et leurs répercussions sur la dynamique démographique de certaines villes : la concentration des établissements secondaires dans quelques centres urbains a des effets directs sur la croissance de ces centres, notamment l'élargissement de leur zone d'influence.

La situation observée dans les villes togolaises s'oppose à la situation ivoirienne : le recrutement géographique des immmigrés scolaires est beaucoup plus restreint que celui de l'ensemble des immigrés. D'autre part, au Togo, les immigrations pour motifs scolaire ou d'apprentissage n'entraînent la plupart du temps qu'un séjour en ville transitoire, limité plus ou moins à la durée des études ou du stage. Si la fonction de formation exerce un effet d'attraction privilégié envers les populations de l'hinterland des centres, par contre, ce ne sont pas elles qui en bénéficieront nécéssairement en retour, du moins pour la formation

scolaire. Pour les jeunes émigrants scolarisés, c'est la capitale qui se révèle particulièrement attractive. L'incapacité des villes secondaires à retenir ces jeunes et la direction d'émigration préférentielle de ces derniers renvoient à la polarisation de l'espace économique togolais, et aux difficultés des villes secondaires à intégrer certains jeunes dans les structures de leur économie.

Qu'en est-il pour la ville de Divo, où, par la concentration d'établissements employant de nombreux apprentis (secteur de transition), la ville exerce une fonction de formation professionnelle tout à fait essentielle? Quel est l'impact de cette fonction sur la zone d'attractivité et d'influence de la ville?

On observe que l'aire de recrutement des apprentis en cours de formation à Divo est plus restreinte que celle des autres travailleurs divolais, et que l'apprentissage n'est responsable intégralement d'aucun flux de migrants vers Divo. Il n'élargit donc pas la sphère d'influence de l'agglomération, mais la renforce sur deux zones : la proximité immédiate de l'agglomération, et le quart nord-ouest du pays, de Korhogo à Man. On observe ainsi une bipolarisation de l'aire d'influence divolaise, en matière d'apprentissage ; demeurent en marge de l'attraction divolaise les départements dotés de villes importantes comptant elles mêmes des établissements demandeurs de main d'oeuvre apprentie (Abengourou, Adzopé, Daloa par exemple).

La formation professionnelle en entreprise ne contribue donc pas à l'élargissement de la zone d'influence de Divo, contrairement à ce qu'a démontré SAINT VIL à propos de la scolarisation en cycle secondaire : les fondements de la localisation de ces deux fonctions urbaines sur le territoire ivoirien différent tout autant que les motifs et modalités des migrations qu'elles engendrent.

2. 3. STRATEGIES D'IMPLANTATION SPATIALE DES ENTREPRENEURS EN COTE D'IVOIRE

2.3.1. Lieu de formation et lieu d'implantation des entrepreneurs

L'apprentissage remplit une fonction de reproduction d'entrepreneurs pour le secteur de transition tout en fournissant une main d'œuvre bon marché aux entreprises existantes. On peut donc se demander dans quelle mesure la fonction de formation assurée par les entreprises divolaises influe sur le potentiel de développement économique de la ville, au delà d'un simple rôle de mise à disposition d'une main d'œuvre bon marché. Cette interrogation nous conduit à nous intéresser au devenir des apprentis divolais.

De l'apprentissage à la direction d'entreprise, une sélection s'établit d'abord par l'investissement à faire, puis par le jeu implacable de la concurrence dans une économie très tendue. Le deuxième niveau de sélection à considérer est le lieu d'implantation des entreprises créées par les ex-apprentis divolais. En application de la règle de non-concurrence de l'ex-apprenti avec son ancien patron, une faible proportion des apprentis divolais actuels créera son entreprise à Divo.

Si l'on fait un bilan instantané de la situation, on observe que la ville de Divo assure une fonction de formation professionnelle dont bénéficient largement des jeunes non-divolais qui ne se fixent pas sur place et, en retour, reçoit un nombre sensiblement équivalent de travailleurs formés à l'extérieur. Dans la mesure où il n'y a probablement pas eu de transformations sensibles dans les durées d'apprentissage, on peut dire que le bilan de Divo en termes de formation professionnelle est équilibré globalement.

Le départ des apprentis formés à Divo ne signifie pas pour autant une simple ponction du capital humain divolais au profit des autres villes ivoiriennes : le mouvement des apprentis divolais s'inscrit dans une logique plus globale de circulation de la main d'œuvre, sans déséquilibre majeur entre les centres urbains de taille moyenne ou grande que leurs entreprises font participer au système d'apprentissage.

Si l'on considère les natifs de Côte d'Ivoire, la formation professionnelle par apprentissage joue un rôle moteur dans les migrations entre les éléments d'un système urbain : chaque ville comptant un secteur de transition développé participe à la formation de travailleurs allogènes. L'apprentissage est un facteur clef de la circulation humaine entre les villes ivoiriennes.

Ainsi, non seulement la formation professionnelle n'élargit pas la zone d'attraction migratoire de Divo, mais elle ne crée pas de flux déséquilibrés : les effets de l'apprentissage sur la dynamique urbaine sont radicalement différents de ceux de la scolarisation en cycle secondaire mis en évidence en Côte d'Ivoire par SAINT VIL. Ce résultat n'a rien de surprenant, puisque l'apprentissage fait partie intégrante de la dynamique économique urbaine, alors que la scolarisation secondaire a sa logique propre, tout à fait en marge de l'économie.

2.3.2. Mobilité spatiale et mobilité professionnelle

La mobilité spataiale des travailleurs ne doit pas occulter une autre dimension essentielle de l'activité : la mobilité professionnelle.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, sur les plus de 29000 chefs d'établissement recensés par l'enquête CHATEAU (1), plus de la moitié de ceux ayant exercé une autre activité auparavant ont changé de secteur d'activité. Selon le secteur d'activité antérieur, la proportion de changement de secteur est variable : 73 % pour le commerce, 61 % pour la production, et 46 % pour les services.

La difficulté à rassembler l'investissement initial nécessaire à la création d'un atelier contraint souvent l'apprenti à prolonger son apprentissage. La situation peut durer des années et il suffira alors qu'une opportunité se présente à l'apprenti pour qu'il abandonne sa situation d'attente, mai rémunérée, pour un emploi quelconque mieux rétribué: le "taux de conversion" des apprentis est variable selon les métiers, de 20 % dans la mécanique auto et la couture à moins de 5 % chez les coiffeurs.

Aussi bien chez les ex-travailleurs des services que chez ceux exerçant auparavant dans la production ou dans l'administration, la reconversion se fait majoritairement vers les professions commerciales : deux tiers des changements de secteur d'activité se font en direction du commerce. A contrario, rares sont les reconversions en direction du secteur de la production.

De même chez les ex-apprentis, quelque soit la formation initiale abandonnée, la reconversion se fait systématiquement vers le commerce, la restauration, les transports ou le manoeuvrage.

Il y a donc transert d'un capital humain de travailleurs sormés entre les différentes branches d'activité économique : les métiers les plus accessibles, ne réclamant ni sormation, ni investissements conséquents voient affluer des travailleurs sormés à d'autres professions, souvent en situation d'échec dans leur propre secteur d'activité.

La mobilité professionnelle est élevée en Côte d'Ivoire, de même que la mobilité résidentielle : dans quelle mesure ces deux formes de mobilité sont elles liées ?

⁽¹⁾ Recensement Général des activités en milieu urbain, réalisé en 1976 dans 38 villes ivoiriennes de plus de 10000 haboitants, sous la direction de M. CHATEAU, alors expert au Ministère du Plan à Abidjan.

Changement de résidence et changement de secteur d'activité vont-ils de pair ?

Les résultats issus du croisement des variables dérivées du fichier initial de l'enquête CHATEAU, "changement de secteur d'activité" et "changement de lieu d'exercice de l'activité", montrent qu'il n'en est rien :

- la probabilité de changer de secteur d'activité est plus faible dans le cas où il y a changement de résidence que dans le cas contraire : 0,537 contre 0,617 ;
- la probabilité de changer de lieu de résidence est plus faible dans le cas où il y a changement de secteur d'activité que dans le cas contraire : 0,534 contre 0.432.

Un changement de secteur d'activité s'accompagnerait donc plutôt d'une stabilité résidentielle, tandis qu'une migration irait de pair avec une relatif maintien dans le secteur d'activité antérieur : mobilité résidentielle et mobilité entre secteurs d'activité ne vont pas de pair et varient en sens invers. Un changement de secteur d'activité a, il est vrai, d'autant de plus de chance de déboucher sur une entreprise viable que l'entrepreneur a déjà une bonne assise locale, une implantation solide : cumuler migration et reconversion est une opération plus risquée, qui ne doit pas, logiquement, tenter beaucoup d'entrepreneurs. D'autre part, la règle de non-concurrence envers son ex-patron d'apprentissage contribue directement à augmenter le taux de mobilité spatiale des travailleurs changeant d'activité tout en restant dans la même branche.

L'analyse des biographies réalisées à Divo montre que l'on utilise la migration personnelle comme la migration des membres de sa famille directe (conjoint et descendants) pour mener à bien un projet, une entreprise professionnels. Les entrepreneurs jouent sur deux tableaux, mobilité professionnelle et mobilité résidentielle pour améliorer leur situation.

Alors que certaines biographies sont spécifiques d'entrepreneurs ayant une maîtrise suffisante de leur métier pour parvenir à ce stade de conduite de leurs itinéraires personnels, ce n'est pas le cas d'autres travailleurs qui n'ont jamais pu utiliser qu'une "arme" de réussite, la migration. On saisit combien les comportements migratoires sont intimement liés aux stratégies professionnelles, et, surtout, aux moyens que les travailleurs savent mettre en œuvre pour réussir leur entreprise professionnelle : pour un patron, la capacité à répondre aux conditions, changeantes, du marché est un facteur de stabilisation spatiale certain.

2. 4. UNE EVOLUTION RECENTE EN COTE D'IVOIRE : LA DYNAMISATION DES VILLES DE L'INTERIEUR

La crise économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis la fin des années soixante-dix ne se traduit pas seulement par un ralentissement généralisé des activités, mais aussi par une transformation des structures de production qui a des répercussions sur la formation en entreprise et le degré de fixation des travailleurs en ville. Un des faits les plus marquants de cette évolution consiste en l'accroissement de la sous-traitance industrielle en Côte d''ivoire, élément de base de l'intégration des différents secteurs de production.

En effet, depuis quelques années, les grandes entreprises de menuiserie et du bâtiment (secteurs les plus touchés par la crise) abandonnent un certain nombre d'activités pour les sous-traiter à des entreprises du secteur de transition. dirigées par leurs anciens salariés ou non.

Un schéma se répète de plus en plus souvent : la grande entreprise de bâtiment licencie ses chefs de chantier avec, parfois, une partie de leur équipe, et travaille ensuite avec eux comme tâcherons pour la pose, ou leur sous-traitent des productions particulières. Pour l'entreprise, l'opération procure des avantages certains : un même travail est réalisé à moindre frais, tout en bénéficiant d'une réduction des salariés de l'entreprise, ce qui réduit les frais de gestion du personnel, et permet de pouvoir affronter les baisses d'activité sans conflit social.

Cette pratique n'et pas nouvelle en Côte d'Ivoire : les chantiers forestiers n'ont pas attendu la crise pour adopter ce système. Le fait nouveau, c'est la généralisation du procédé à d'autres branches d'activité et, surtout, l'apparition d'un sous-emploi des nouveaux patrons par leur société-mère : de ce fait, un certain nombre de ces patrons sous-traitants acquièrent une autonomie de plus en plus grande vis à vis de leur ancienne société, et multiplient leurs activités avec l'acquis d'une formation dans des structures modernes de production, qui leur procure un avantage certain dans la compétition implacable que se livrent les entreprises du secteur de transition.

Le développement de la sous-traitance contribue à une relocalisation des activités sur le territoire national : le centralisme abidjanais des grandes entreprises s'affaiblit avec la parcellisation des structures de production.

Bon nombre de licenciés du secteur moderne ne restent pas à Abidjan pour fonder leur entreprise, mais misent sur une ville de l'intérieur pour réussir leur installation : cette pratique se fait de plus en plus courante dans la mesure où les travaux pour leur ancienne société se raréfient et où la vie abidjanaise devient chaque jour plus difficile pour les personnes aux revenus modestes.

Les indemnités de licenciement perçues par les ex-salariés permettent des investissements conséquents pour fonder leur propre entreprise : dans le contexte économique actuel, l'embauche salariée est quasi-inexistante dans de secteurs tels que le bâtiment ou la menuiserie, et les exclus du secteur moderne adoptent presque toujours la solution de créer leur emploi, donc leur propre entreprise. Le montant relativement important des indemnités, et la possibilité d'acquérir des machines à un prix avantageux au moment de la liquidation de leur ancienne société, placent les travailleurs licenciés en position favorable pour envisager leur retour dans une ville de leur région d'origine, qu'ils n'hésitent pas à concrétiser dans une période où rester à Abidjan ne présente plus grand avantage pour eux sur le plan professionnel.

L'arrivée de ces nouveaux patrons insuffle de nouvelles potentialités dans le secteur de transition : diversification des activités, évolution des méthodes de gestion et de travail, et élévation du niveau de compétence des patrons sont autant de transformations qui influent sur le développement des entreprises du secteur de transition des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

On assiste ainsi, depuis quelques années, à une mutation importante liée aux migrations d'ex-salariés abidjanais devenus entrepreneurs : un certain transfert de dynamisme économique au profit des villes de l'intérieur du pays, immédiat par la création d'activités dirigées par des professionnels maîtrisant les méthodes modernes de production tout en faisant leurs certaines facilités d'utilisation de main d'oeuvre peu coûteuse, et, à plus long terme, par l'action de formation de ces professionnels, qui peuvent transmettre à des apprentis, dans les villes de l'intérieur, une technique professionnelle de bon niveau.

3 . L'IMPACT DES MIGRATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VILLES

Cette question sera abordée sous deux aspects : d'une part les investissements productifs et immobiliers en ville, d'autre part les structurations économique et spatiale liées aux mouvements de population. L'information sur ces deux points étant plus fournie dans l'enquête réalisée en Côte d'Ivoire, l'accent sera plus particulièrement mis sur la ville de Divo tout au long de cet troisième chapitre.

3. 1. MIGRATIONS ET INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS ET IMMOBILIERS

3. 1. 1. 1. Les créations d'activités en ville

Que ce soit à Divo ou dans les trois villes togolaises, les possibilités d'emploi salarié restent très limitées en dehors de la fonction publique : dans les deux pays, c'est la capitale qui concentre l'essentiel des établissements industriels. Les entreprises privées de ces villes secondaires relèvent du secteur dit "informel", au sein duquel les immigrés jouent un rôle fondamental : pour l'immigré, la création de son propre emploi constitue dans la majorité des cas la seule solution pour obtenir des revenus en ville.

Les trois villes togolaises, moins dynamiques sur le plan démographique que Divo, font aussi apparaître une dynamique économique largement différente de celle observée à Divo : la conjoncture locale n'y est pas favorable aux investissements productifs et seul le secteur commercial, pour l'essentiel entre les mains des femmes, s'accompagne d'une stabilisation relative de la population.

A Divo, l'économie urbaine est le fait des immigrés, attirés pour nombre d'entre eux par les possibilités de créer une entreprise rentable dans cette ville : seulement 8,7 % des chess d'établissement propriétaires sont nés à Divo, alors que ce pourcentage dépasse 13 % parmi l'ensemble des travailleurs du privé tous statuts consondus. Il convient donc de s'interroger sur la saçon dont les immigrés interviennent dans la croissance des activités urbaines, à partir des éléments sournis par les enquêtes réalisées à Divo.

Tout d'abord, il importe de vérifier dans quelle mesure l'activité exercée par un individu est déterminée par son appartenance à une ethnie : ce point est de la plus haute importance pour la dynamique économique urbaine, car une réponse positive signifierait que la structure d'activités d'une ville moyenne serait

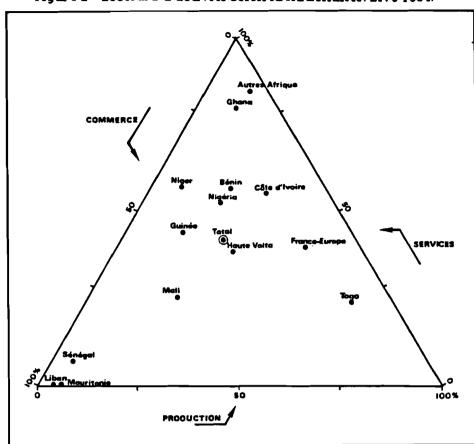
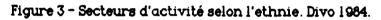
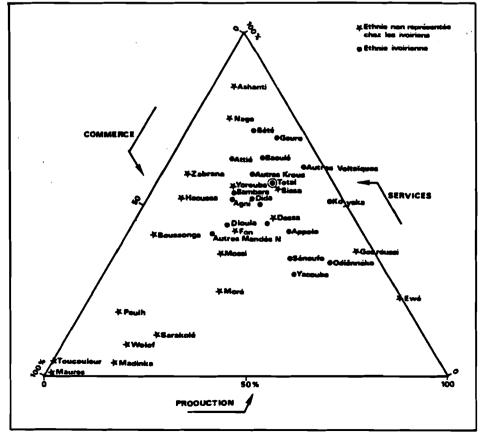


Figure 2 - Secteurs d'activité selon la nationalité. Divo 1984.





Source : Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

largement dépendante de la structure ethnique de sa population. L'étude des relations entre ethnie et activité professionnelle montre que les réalités sont bien en retrait des hypothèses généralement admises : la spécialisation professionnelle des ethnies se vérifie surtout chez les immigrés de l'étranger, mais peu chez les immigrés ivoiriens, et l'on rencontre peu de cas d'activités réellement monopolisées par une ethnie (ou même une nationalité) (figures 2 et 3). L'influence de l'ethnie dans la détermination de l'activité professionnelle tend à s'affaiblir avec le brassage des populations résultant des migrations.

D'autre part, il faut s'interroger sur les sources de financement mobilisées pour créer une entreprise, élément important pour la compréhension de la mobilité spatiale, sociale et professionnelle des travailleurs.

Plusieurs paramètres interviennent pour déterminer l'importance relative du financement personnel, des soutiens extérieurs basés sur des relations familiales, amicales ou strictement professionnelles, et du financement par crédit bancaire : l'âge du patron, le secteur d'activité, et le montant des investissements à réaliser (lié à la mécanisation de l'appareil de production). Les différents acteurs sociaux ont des stratégies économiques spécifiques qui font que l'on ne peut déduire le niveau de l'investissement externe dans une ville comme Divo de l'intensité des échanges migratoires.

L'intervention des fonctionnaires (en poste dans la ville, ou originaires de la région - non résidents) apparaît tout à fait fondamentale dans le développement des activités du secteur privé ; et les investissements nombreux des planteurs du département de Divo témoignent d'une amorce d'intégration de la ville dans sa région, les planteurs commençant à tirer profit de la concentration urbaine qui a vu le jour sur leurs terres.

Face aux demandes exprimées par les entrepreneurs, le secteur bancaire moderne n'offre aucune réponse permettant à ceux-ci de concrétiser des projets de crétaion ou de développement d'entreprises. Cet état de fait renforce le pouvoir des agents de la fonction publique dans le secteur informel, favorise l'émergence de circuits de financement parallèles, et engendre le maintien des solidarités familiales traditionnelles tout particulièrement pour la phase d'investissement initial dans les entreprises : ne pouvant avoir accès directement au crédit bancaire, la plupart des entrepreneurs sont, en effet, contraints de passer par le canal d'un fonctionnaire, seul agent économique crédible aux yeux des banquiers.

3.1.2. Les investissements immobiliers

L'immobilier constitue le deuxième secteur d'investissement important en ville ; tout comme pour les créations d'activité, les non-résidents jouent un rôle notable dans ce domaine.

L'enquête togolaise montre que statut d'occupation du logement et comportement migratoire entre 1979 et 1984 sont directement liés, sans qu'il soit posssible d'interpréter précisément le sens de la liaison entre ces deux caractéristiques : le pourcentage de propriétaires parmi les chess de ménage s'élève à 40 % chez les immigrès demeurant en 1984 dans le même quartier qu'en 1979, mais tombe à 5 % chez les immigrants repartis de la ville avant 1984.

Les entretiens réalisés à Divo soulignent la priorité accordée à l'acquisition d'un atelier, par rapport à l'investissement pour l'acquisition d'un logement ; toutefois, on note que les 3/4 des attributions de lots et des permis de construire délivrés à Divo sont destinés à des résidents dans la ville.

C'est dans le domaine de l'investisement immobilier de rapport que les non-résidents jouent un rôle important, puisque la moitié des propriétaires de maison en location à Divo ne résident pas dans la ville. Les similitudes entre la répartition des résidences des propriétaires immobiliers dans l'intérieur du pays et la structure géographique des mouvements migratoires avec Divo est manifeste ; la part des abidjanais est très importante, et les résidents dans la région Centre sont en nombre conséquent. D'autre part, soulignons la place des investisseurs ruraux du département de Divo, qui détiennent la moitié des permis de construire délivrés en 1983 à des non-résidents à Divo.

Toutefois, il faut noter que le caractère attractif des investissements immobiliers en Côte d'Ivoire se trouve remis en cause par la réforme des baux administratifs (1) début 1984, et les résultats observés devraient être réactualisés pour tenir compte de cette donnée nouvelle.

⁽¹⁾ Cette réforme consiste en la résiliation des baux auparavant contractés par l'état ivoirien auprès de propriétaires immobiliers pour loger gratuitement ses fonctionnaires, notamment les enseignants, et les coopérants ; du fait des montants élevés des loyers payés par l'état, le système des baux rendait les investissements immobiliers très attractifs.

3. 2. <u>MIGRATIONS ET STRUCTURATION ECONOMIQUE ET SPATIALE</u>

Du fait même que les migrations vers les villes s'intègrent dans des réseaux migratoires collectifs, leur impact sur la dynamique urbaine ne se limite pas à des créations d'activités et à des investissements immobiliers dans les villes d'arrivée. Il convient d'envisager les autres effets induits par les modalités particulières du peuplement des villes en nous intéressant tant aux structurations créées dans la ville, qu'entre la ville et l'extérieur. A travers trois aspects de cette question (flux monétaires, circuits commerciaux, et pouvoir), nous pourrons appréhender, certes superficiellement, les résaux sociaux et économiques qui sous-tendent le fonctionnement des sociétés locales et voir comment les migrations jouent le rôle de vecteur et de facteur d'évolution de ces réseaux intégrants des localités urbaines.

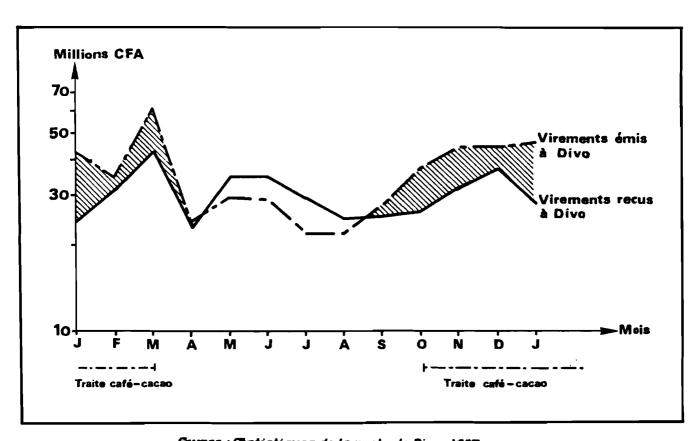
3. 2. 1. Le développement et la structuration des échanges monétaires

Au Togo comme en Côte d'Ivoire, au niveau individuel ou collectif, les liens entre citadins non-natifs de la ville et leur village d'origine demeurent très étroits : séjours au village, entraide financière au sein de la famille, accueil des parents villageois, et investissements au village témoignent de la vivacité des liens individuels, tandis que les associations d'originaires se préoccupent du développement du village tout en prolongeant la vie communautaire villageoise dans la ville même.

Quelle que soit la distance séparant les néo-citadins de leur région d'origine, ceux-ci retournent régulièrement au village. Il ne s'agit pas seulement de revoir ses proches et d'entretenir une vie sociale en participant aux évènements familiaux et cérémonies villageoises traditionnelles ; le séjour dans la région natale est l'occasion de donner de l'argent à la famille restée au village.

Quand la distance au village se fait trop importante, une partie des envois d'argent se fait par mandat postal : c'est ainsi qu'en 1983, 468 millions CFA de mandats postaux ont été envoyés à partir de la poste de Divo, soit une moyenne de 35.000 CFA par ménage et par an. Les variations saisonnières de l'émission de mandats (figure 4) montrent clairement que dès que les divolais perçoivent leurs revenus, ils en font participer leurs proches non-résidents à Divo : c'est de novembre à avril, autour de la traite du café et du cacao, que les montants mensuels des envois atteignent leur maximum.

Figure 4 - Mandats postaux : virements émits et virements reçus à la poste de Divo. 1983.



Source : Statistiques de la poste de Divo. 1963.

Les relations monétaires intra-familiales ne se limitent pas à des envois d'argent des citadins aux membres de leur famille restés au village : les citadins reçoivent aussi une aide financière, comme en témoignent les 387 millions CFA de mandats postaux touchés à Divo en 1983.

La participation des citadins à la vie économique du village ne se manifeste pas uniquement par des dons d'argent, mais se réalise aussi indirectement par des investissements aux retombées certaines sur le niveau de vie de la famille restée au village. Posséder une maison et une plantation dans sa région d'origine sont les préoccupations principales de la quasi-totalité des néo-citadins.

Il faut noter que de plus en plus souvent l'édification de la maison ne se fait pas dans le village même, mais dans la ville la plus proche du village : aux motivations traditionnelles, se joignent des préocupations de rentabilité et d'utilité pour les membres de la famille, visant à optimiser l'investissement financier tout en conservant les fonctions classiques de la maison construite dans le milieu d'origine de l'émigré. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, Man, Bouaké et Odienné sont souvent choisies par les néo-divolais pour construire leur maison, de préférence aux villages proches. L'évolution de cette pratique immobilière est importante pour le développement des villes de l'intérieur.

3. 2. 2. La création de nouveaux circuits commerciaux

Outre le développement des échanges monétaires entre la ville et les autres lieux avec lesquels la population entretient des rapports sociaux étroits, l'arrivée massive d'immigrants peut s'accompagner de la mise en place de nouveaux circuits commerciaux : c'est le cas du commerce du bois en planches à Divo, qui a connu une transformation radicale en quelques années.

Jusqu'en 1974, c'était la scierie de Divo, créée et dirigée par une européen, qui débitait les grumes de ses chantiers forestiers et vendait une partie de sa production aux menuisiers divolais. Suite à une baisse d'activité de la scierie (liée à un changement de direction), les Maraka (ethnie malienne) ont pris en main le commerce du bois débité : achetant le bois dans les scieries de Daloa et de San Pedro, ils le revendent aux menuisiers divolais, qui trouvent dans ce type de commerce toute la souplesse financière nécessaire au mode de gestion de leur propre entreprise (petites quantités, prix discutables, possibilités de crédit).

A un circuit de commercialisation du bois débité uniquement centré sur Divo, a

DANS NOS DEPARTEMENTS

FRATERNITE MATIN PAGE 10 JEUDI 1" MARS 1984

ABOISSO

Sud

UN MARCHÉ DE 12 MILLIONS INAUGURÉ À MAFÉRÉ

• Une école de six classes a été également mise en service

«L'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui constitue une réussite matérialisent la philosophie politique du Chaf de l'État, S.E. Félix Houphouet Boigny qui a toujours voulu que le Côte d'Ivoire compte sur elle-même pour essurer son développe-

menta.

C'ast en ces termes que s'est exprimé le premier magistrat du département d'Aboisso, M. Jean-Baptiste Ello à qui le mise envice du nouveau marché de Mafféré a donné l'occasion de rendre un hommage solennal au dynamisme des cadres et populations de le région. Cette cérémonie d'inauguration e donné lieu à une fête populeire qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, M. Léon Konan Koffi.

C'est une population en llesse, chantant et dansant qui a accueilli la samedi 25 février à 11 h los personnalités et autres invités vonus participer aux manifesta-tions organisses à l'occasion de la misse et monte officiale du pour

tions organismes à l'occasion de la mise en service officielle du nouveau marché convert et du troisième groupe scolaire de Mafféré.

Tout a commencé par le salut aux couleurs admirablament exécuté par les elèves du village dont les vivats et refreins militants ont reçu les applaudissements aourris du public.

Dans l'allocution qu'il a prononcés, le président de la Mutuelle de originaires de Mafféré (MUREMA), M. Ayerchy Mannunn a rappeile la genése de la MUREMA et fait état des réalisations monées et achevées sous la houletta de cette mutualle.

M. Manouan a présenté le nouveau marché en mentionnant qu'ell symbolise l'adhésion et le qu' il symbolise i ediresion et le soutien total des habitants de Matféré à le politique gouver-nementale et notemment au mot d'ordre i invitant les populatione à se prendre davantage en char-ge en ce qui concerne leur dé-veloppement ».

De feit, le nouvelle et magni-fique surface commerciale, d'un coût total de 12 millions cinq cent mille france entièrement financés par le villege, représente le con-secration du dynamisme d'une

communauté qui très tôt a compris

communaure qui très tot à compris et mis en pratique la publique du «compter sur soi d'abord» Ca mérite, le préfet d'Abuisso, M. Jean-Baptiste Ello l'a justement relevé en tuéme temps qu'il en a solennellement féllicité les m. Prantopper de la solennellement félicité les auteurs. Tout en louant le sens d'organisation, l'esprit d'entente et la détermination qui prévalent au niveau des cadres, des notables et populations du village de Mafféré en particulier et du département en général, le prélet joan-Baptiste Ello a dit que cos elforts a inscrivaient parfaitement dans le sens de «le philosophie politique du Chef de l'Etat qui a toujours voulu que la Côte toujours voulu que la Cô d'Ivoira indépendante essur elle-même son destin ».

DIX BOUTIQUES

A la fin do ces deux allocutions uno visite du marché et de la troi-sième école a été organisée. Composé de deux grands hâtiments couvrant une supprificia totale au soi de 400 m2, le marché comprend en outre dix boutiques, deux poissonneries, deux bousche. deux poissonneries, deux bouche-ries et un pavillon de vente de condiments divers. Des tables fixes ont été installées à l'intention

des vendeuses. Située sur un vaste espece dans une localité qui est un village centre, cette surface commerciale est appellée à être un véritable centre d'échanges entre divers



。 La ministra da l'Intérieur, M. Léon Konan Koffi visite les installations du merché.

photos Kissi Barthélemy

agents économiques de la region. Par la même occasion, grâce a una rar in memo occasion, grace a une meilleure perception des droits de marché, elle va offrir à terme à la MUREMA et au village les moyens d'autres réalisations socio-aco-nomiques.

nomques.

La troisième école quant à elle comporte six classes esserties de trois logements de maitres, le tout eyent coûté environ 10 millions de francs.

ALLOUTH KOUTOUA

EXEMPLE DE DYNAMISME

 Maféré, village situé à 25 km d'Aboisso constitue manifes-tement une source de fierté non seulement pour ses hebitents, meis eussi pour toutes les po-pulations du département d'Aboisso. Cette localité illustre en effet éloquemment le résultat prodigieux euqual peut conduire une politique volon-tariste en matière d'animation

Comme à Bonous svec l'AREEBO, les cadres et popu-SVEC IANCEDU, les caures et popu-lations de ce terroir, groupés au sein de le MUREMA, sont per-venus à créer une symblose et une dynamique d'action qui e eu raison de toutes les difficultés rencontrées dans nos contrées rurales: Ecoles primai-res, centre de santé, adduction d'eau, lotissement, foyer des jeunes, GVC, plentation d'er-bres... telles sont entre autres, les réalisations faites direc-tement ou intirectement sous la direction de le MUREMA.

Au delà des équipements collectifs euxquels viennent de s'ajouter récemment le magasin de stockage du GVC [25 millions de franca), le marché couvert et la 3° écola, l'attention du visiteur à Malféré est surtout retenue pour des découvertes aux coins de rues quelque peu insolltes pour un village: boulangerie, jardin d'enfants, embulance, alimentations, caves, magasins de tations, caves, magesins de prét-à-porter, dépôt de pher-macie, selons de coiffure, etc-

liers de vulcanisation, de réparation montres radio - TV,

réparation montres radio - TV, cireurs de chaussures...
Profitant de la position cerrefour du village, les populations ont réalisé, à côté des coquettes villas et grands édifices qui burdent les larges rues et avenues, de nombreuses chambres de passage, des maquis, des bars dancings et même des boites de nuit. Toutes choses qui maintiennent dans le cité une enimation permanente et viville incontestablement le vie économique. L'extension de jour en jour du village et surtout son essort du village et surtout son essort démographique (7000 indi-tants evec un nombre très im-pressionnant de non nationaux) pressoument à normationaux;) commence à poser des pro-blèmes de gestion et d'enca-drement à l'autorité tradition-nelle quelque peu déphasée. Les dizaines d'egents de l'État qui y habitent (services des Eaux et Forêts, des douanes, des T.P., de l'Enseignement, de la senté, de l'agriculture...)

la santé, de l'agriculture...)
trouvent la syriplionie inschevée du fait de l'éloignement de l'administration.
Il feut espèrer que cette préceupation, exprimée samedi su ministre de l'Intérieur, M. Léon Konan Koffi, trouvera une suite tevoreble afin que la cité moderne et exemplaire de Mefféré puisse continues dans le tranquillité et la sécurité sag développement harmonieux après un décollege vraiment réussel.



danses traditionnelles étalent au rendez-vous de cette fête populairs à laquelle a Jonné Ré Imonie d'Inauguration.

donc été substitué depuis une dizaine d'années un réseau d'approvisionnement spatialement diversifié, grâce à la capacité d'adaptation d'un groupe organisé, les Maraka, prêts à exploiter toute potentialité nouvelle : dans le domaine du bois. Divo se trouve donc maintenant intégré dans un circuit commercial tourné vers l'ouest forestier, de part l'intervention d'un groupe social qui a trouvé ses intérêts dans l'établissement du "maillon intermédiaire" entre les consommateurs de bois de Divo et les scieries du sud-ouest ivoirien.

Ce fait mérite d'être souligné, car il risque de marquer de plus en plus fortement l'économie urbaine en Côte d'Ivoire : le savoir-faire malien en matière d'organisation de grands circuits commerciaux profitera de plus en plus au commerce interne à la Côte d'ivoire, délaissé par les entreprises européennes dans un nombre croissant de domaines.

3. 2. 3. <u>Les pouvoirs dans la ville de Divo</u>

En 1975, près de 9000 natifs du département de Divo résidaient à Abidjan, mais les Divolais résidant dans la capitale ivoirienne ont un rôle encore plus important que celui suggéré par leur effectif. En effet, aux actions individuelles dans le domaine foncier et immobilier, s'ajoute une dimension collective des interventions des Divolais d'Abidjan dans leur ville natale.

Etant donné la concentration des cadres ivoiriens dans la capitale, on assiste véritablement à une concentration du pouvoir associatif entre les mains des natifs de Divo résidant à Abidjan (1), et, plus précisément, des fonctionnaires. A la fois cadres dans l'administration ivoirienne, leaders d'associations d'originaires, et tenants du pouvoir politique dans une ville de l'intérieur en plein développement, ils possèdent tous les atouts d'enrichissement en cumulant des rentes de situation aux effets multiplicateurs : ces intellectuels divolais non-résidents témoignent de l'émergence d'un groupe social dominant dans les villes de l'intérieur, qui ont su s'allier toutes les forces ayant un pouvoir objectif, chefferies traditionnelles, Libanais et Dioula.

Par le jeu des migrations portant au pouvoir une minorité d'autochtones intellectuels partis à Abidjan, alliés aux immigrés les plus puissants (Libanais et

⁽¹⁾ La coupure de presse page 72 montre clairement la dimension politique de ces associations d'originaires, cautionnées officiellement par le Président HOUPHOUET BOIGNY et l'ensemble du PDCI, parti unique de la Côte d'Ivoire.

Dioula), la ville, à un certain niveau, échappe à ses habitants.

Ces quelques exemples montrent que d'un point de vue social, économique ou politique, une agglomération telle que Divo fonctionne comme un organisme très ouvert dont les relations sont fortement marquées par la composition géographique de la population citadine ; l'insertion d'immigrés a un impact tant sur les structures économiques, que sur la distribution géographique des flux de produits, et que sur la structuration sociale des citadins.

CONCLUSION

De la synthèse des résultats des expériences ivoirienne et togolaise, deux séries de conclusions méritent d'être soulignées, l'une se rattache à la confrontation des dynamiques individuelles, l'autre à celle des dynamiques urbaines.

Concernant les dynamiques individuelles, il se dégage une convergence des logiques de comportement qui a pu être mise en évidence au niveau des cheminements migratoires, avec en particulier l'importance du lieu de naissance dans les stratégies résidentielles et professionnelles des individus. Rappelons également un constat généralisable à l'ensemble des populations ouest-africaines : la forte interpénétration des comportements migratoires et professionnels, et l'utilisation de la migration comme instrument essentiel de la réussite économique et donc de la reproduction des sociétés.

Par contre, la comparaison des dynamiques urbaines fait ressortir une nette divergence entre le cas togolais et le cas ivoirien. Notons d'ailleurs que cette divergence rend encore plus probantes les similarités en matière de compartements migratoires.

Pour revenir aux dynamiques urbaines, les trois villes togolaises sont apparues comme des centres en déclin économique, à la croissance démographique fléchissante, n'assurant qu'un rôle de ville-étape pour les migrants; par contre, Divo en Côte d'Ivoire s'est affirmé non seulement comme un véritable pôle d'immigration, mais aussi comme un pôle de développement régional en forte expansion. Cette différenciation traduit en partie celle des contextes locaux. Si les villes étudiées sont toutes quatre insérées dans les structures de l'économie de plantation, les trois villes togolaises de la Région des Plateaux appartiennent à une région dont l'agriculture de traite s'est dégradée depuis le milieu des années soixante, tandis que Divo se situe dans une région agricole en plein essor, au centre de la forêt ivoirienne.

Sur les questions de politiques d'aménagement du territoire, les exemples de villes exposés ici suscitent aussi quelques réflexions. Ainsi Divo illustre un cas de dynamisme urbain "spontané", cette ville n'ayant bébéficié d'aucune action particulière de l'Etat ivoirien en vue de promouvoir sa croissance ou son rôle de pôle de développement régional. A contrario, Atakpamé au Togo a profité, en tant que capitale régionale, de l'implantation de nombreux services administratifs à vocation régionale, et a également fait l'objet, depuis le début des années

soixante-dix, de gros efforts d'équipement, au niveau de l'infrastructure bancaire et routière en particulier : or ces investissements n'ont pas eu d'effets stabilisateurs sur les populations migrantes.

Ceci amène à s'interroger sur les effets que peuvent avoir des politiques publiques d'équipement et d'investissement en direction des villes moyennes sur les mouvements migratoires et sur la croissance de ces villes. Peut-on créer des pôles urbains de développement par des injections extérieures d'investissements ? Ou bien ne faudrait-il pas plutôt agir par l'intermédiaire de politiques de développement rural? En effet, ces villes ne sont-elles pas d'abord, comme celles de région de plantation étudiées ici, le produit d'une dynamique locale, soumise elle-même aux influences des politiques nationales (et supra-nationales) ? Dans ce cas, des greffes artificielles d'investissements en ville risquent de n'avoir que peu d'effets d'entraînement sur les activités économiques urbaines, et donc peu de répercussions positives sur l'attraction et la stabilisation des populations dans les villes moyennes; par contre, des actions dans le domaine agricole, par leur impact sur l'économie rurale de la région, pourraient avoir davantage d'effets sur la dynamique des villes qui en dépendent. L'exemple de Divo dont le développement économique et démographique, sans impulsion étatique directe, trouve ses racines dans le dynamisme de l'agriculture locale, tend à accréditer cette hypothèse.

C . QUELQUES ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DE LA DYNAMIQUE DU PEUPLEMENT

Nos travaux sur les migrations et la dynamique des villes secondaires en Afrique de l'Ouest ont suscité quelques réflexions méthodologiques : nous en exposerons les principales en les illustrant à partir des deux études de cas présentées (Divo en Côte d'Ivoire et les villes de la Région des Plateaux au Togo) et nous essaierons d'en dégager quelques enseignements pour l'étude de la dynamique du peuplement.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les choix effectués au niveau des méthodes d'observation ont des implications sur les analyses qui peuvent être menées et donc sur les résultats de la recherche. Dans un premier temps nous nous interrogerons sur les effets des cadres spatio-temporels retenus et de leur segmentation pour l'appréhension des phénomènes. Nous aborderons ensuite le problème de l'identification des unités d'observation pertinentes pour l'étude de la migration et de l'activité. Enfin, nous tenterons de montrer l'intérêt d'une démarche associant approches qualitative et quantitative. En guise de conclusion, nous soulignerons l'importance d'une approche spatialisée pour l'étude des populations urbaines.

1. LES EFFETS DU CADRE SPATIAL

1.1. INTERETS ET LIMITES DE L'APPROCHE MONOGRAPHIQUE

1.1.1. Finesse d'analyse et prise en compte du contexte

Un des atouts majeurs de l'approche monographique réside dans la possibilité d'une analyse fine des phénomènes, des modes d'organisation et des mécanismes. et d'une meilleure compréhension de ces processus par la connaissance du contexte culturel, social et économique local. L'importance de la prise en compte de cet environnement pour l'étude des comportements démographiques et de leurs changements a déjà été soulignée par de nombreux chercheurs. Ainsi, ce thème a largement été développé lors d'un séminaire de recherche organisé par l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population sur l'approche "micro" dans la recherche démographique (1). On peut également évoquer ici la "démographie contextuelle" prônée par A. QUESNEL et P. VIMARD, qui qualifient ainsi une stratégie d'observation se situant * entre l'approche statistique et l'approche anthropologique et s'ordonnant autour de la notion de contexte homogène ", défini comme "un milieu organisé par un même ensemble de relations socio-culturelles" (2). Quant à G. WINTER, il voit dans la monographie une "méthode d'approche globale et compréhensive d'une société", apparentée à une démarche systèmique qui permet de "recomposer une réalité multiforme en un tout cohérent" (3).

En ce qui concerne plus particulièrement l'étude de la mobilité géographique des populations, on peut reprendre les arguments de G. HUGO en faveur d'une observation sur un micro-espace. Les mouvements de population, qui impliquent des prises de décisions individuelles et familiales dans un environnement social et économique, sont profondément influencées par le contexte spécifique dans lequel sont prises les décisions, et par les perceptions subjectives, les attitudes,

⁽¹⁾ Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. Seminar on "The micro approach to demographic research", Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984. Voir par exemple les communications de : CALDWELL J.C.; CALDWELL J.C., REDDY P.H. et CALDWELL P.; HUGO G.; Mc NICOLL J.

⁽²⁾ QUESNEL A. et VIMARD P., 1985.

⁽³⁾ WINTER G., 1985.

les opinions et les valeurs des individus impliqués. Pour se rapprocher d'une compréhension complète des processus de mobilité de la population, il est donc nécessaire d'observer ce contexte de façon approfondie (1). Ph. COLLOMB, dans son étude sur les émigrants de l'Ouest audois, insiste également sur l'intérêt de l'approche monographique:

*On ne peut arriver à une certaine qualité de description des comportements migratoires qu'en observant des univers géographiques et socio-professionnels bien focalisés réunissant des individus en nombre suffisant. On approche alors les conditions d'observation favorables dans lesquelles la formule consacrée "toutes choses étant égales d'ailleurs" peut prendre un caractère moins hasardeux" (2).

En outre :

(Les) propriétés de l'étude des mouvements migratoires n'apparaissent en toute clarté qu'à l'échelle monographique, tant la connaissance du contexte économique local est essentielle à la bonne description de la mobilité humaine (2).

Les propriétés auxquelles Ph. COLLOMB fait référence concernent l'étude des migrations comme contribution à l'examen du déclin de telle activité économique et, réciproquement, l'étude de l'immigration pour montrer l'essort de telle autre activité. S'agissant plus spécifiquement de recherches sur la dynamique urbaine, les mouvements de population dans et à partir des villes témoignent ainsi du modèle de fonctionnement des économies urbaines, et de leur capacité à attirer et à retenir les hommes.

Une approche localisée permet également de souligner les effets locaux des forces macro-sociales et macro-économiques, et l'observation sur un micro-espace peut s'avérer mieux adaptée pour analyser les influences de ces variables "macro" qu'une observation portant sur un champ beaucoup plus étendu, comme dans les recensements ou enquêtes nationales (1).

1.1.2. Représentativité et généralisation des résultats

La question qui se pose au terme de toute étude monographique est d'évaluer la portée des résultats et les limites de la généralisation à laquelle ils peuvent donner lieu. En effet, le choix du terrain influe inévitablement sur les conclusions;

⁽¹⁾ HUGO G., 1984.

⁽²⁾ COLLOMB Ph., 1984, p. 16 et 609.

il faut se garder du risque de biais idéologique consistant à déduire des lois générales d'évolution à partir de l'observation d'une partie limitée du réel (1). Si l'approche monographique permet une analyse précise des mécanismes et l'élaboration de schémas explicatifs, il s'agit ensuite d'en définir le champ d'extension et d'application : on retrouve le concept clé de "représentativité" et la notion de "pouvoir de généralisation" de travaux localisés et datés (2).

Dans le cas de l'étude sur Divo, en Côte d'Ivoire, la spécificité de la ville d'enquête tient à son appartenance à une région de plantation en plein dynamisme démographique et agricole, à l'intensité de l'immigration vers Divo, ainsi qu'à la faiblesse des investissements de l'Etat dans la ville. En choisissant Divo, nous nous sommes délibérement mis dans une situation favorisant l'observation d'un dynamisme "spontané" (par opposition à une intervention étatique) d'une ville moyenne forestière : ne cédons pas à la tentation d'en faire une généralité à l'échelle du pays. On ne peut appliquer sans discernement le schéma de développement de Divo aux autres villes de Côte d'Ivoire, tout particulièrement les villes de savane et, à un moindre degré, celles du sud-est forestier où l'économie de plantation est en déclin.

Par contre, retenons de cette analyse du cas de Divo les déterminants de la redistribution du peuplement et des activités sur le territoire ivoirien, qui ont une portée plus générale, étant à la base de la dynamique des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire: l'intérêt de l'étude de cas divolais réside dans la mise en évidence de quelques facteurs présidant aux stratégies migratoires et économiques des groupes sociaux, ainsi que de certains de leurs effets sur le développement des centres urbains et sur la structuration économique et spatiale du territoire.

Un autre point à évoquer ici a trait au fait d'avoir centré les recherches sur les immigrés, travailleurs en activité à Divo. Ce choix ne permet qu'une approche partielle de l'urbanisation et, plus largement, de la dynamique du peuplement, en limitant notre perception des processus migratoires : demeurent dans l'ombre les migrations féminines, les systèmes résidentiels de la fraction de la population

⁽¹⁾ HUGON Ph., 1980, p. 252.

⁽²⁾ WINTER G., 1984.

non intégrée dans l'économie urbaine, les processus sélectifs de l'insertion en ville, et même le degré de fixation de la population enquêtée, fraction stable et professionnellement qualifiée de la population divolaise. Focaliser l'analyse sur les agents économiques en activité au moment de leur séjour en ville favorise l'appréhension des processus présidant à l'installation en ville, mais comporte un corollaire négatif, ne saisir la dynamique d'une ville qu'à travers une observation instantanée et fragmentaire des phénomènes et des agents de l'urbanisation.

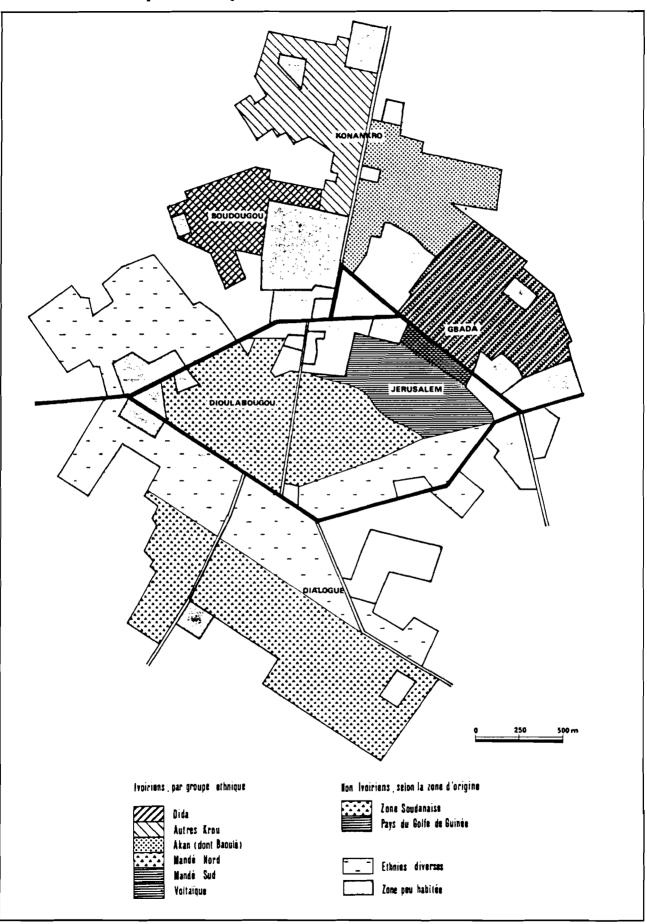
Dans le cas de l'enquête sur les villes de la Région des Plateaux au Togo, la question de la généralisation des résultats se pose au moins à deux niveaux.

Le premier concerne le passage de la dynamique d'un échantillon de quartiers à celle de la ville entière (1). La spécificité des quartiers enquêtés dans certains domaines ne permet pas de garantir leur représentativité effective. Par exemple, la composition ethnique des quartiers est liée à l'orientation des flux migratoires vers et à partir de la ville considérée, par le maintien des filières traditionnelles et les migrations de retour. Ainsi, la carte 10 de l'implantation spatiale des ethnies à Divo montre que les différentes ethnies tendent à se regrouper dans des zones bien spécifiques de l'agglomération divolaise, selon un shéma d'implantation relativement stable : l'insertion des immigrés se fait, au Togo comme en Côte d'Ivoire, dans le cadre de structures d'accueil bien établies, reposant sur une forte cohésion entre les membres d'un même groupe ethnique. Malgré la diversité ethnique des quartiers enquêtés dans leur ensemble, le poids relatif de chaque communauté influence certains courants migratoires. Ainsi, à Atakapamé, dans un des quartiers de l'échantillon, le Zongo Cotocoli, les ethnies Cotocoli et Tchamba de la Région Centrale sont prédominantes, donnant à cette région une place privilégiée dans les échanges migratoires observés.

A Badou, c'est la spécificité socio-économique des quartiers enquêtés qui remet en cause leur représentativité pour l'ensemble de la ville.

⁽¹⁾ Le choix du quartier comme unité de sondage pour l'enquête renouvelée répondait à une contrainte méthodologique : le suivi de la population et la saisie de ses mouvements entre les deux collectes impliquaient d'observer des individus rattachés à une unité spatialement et/ou socialement définie.

Carte 10 - L'implantation spatiale des ethnies dans la ville de Divo. 1979 et 1984



Sources : . Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

. DOBE, 1979. La région de Divo et les Divolais. Région, espace vécu et aménagement régional. Université de Caen, Thèse de troisième cycle de Géographie.

Ainsi, selon P. VIMARD:

* 40 % des habitants en 1970 appartenaient aux quartiers "zongo", qui n'ont pas été étudiés. On peut considérer que la population de ces quartiers, essentiellement orientés vers les activités commerciales, peut avoir subje une évolution démographique distincte du reste de la ville, composée principalement d'autochtones, agriculteurs et planteurs pour la plupart. Aussi l'évolution des quartiers observés doit-elle être considérée comme uniquement révélatrice des 60% de la population ne vivant pas oux quartiers zongo" (1).

En particulier, le fort déficit migratoire enregistré dans les quartiers enquêtés à Badou (- 6% par an entre 1970 et 1979) surestime certainement le déficit pour l'ensemble de la ville.

Le second niveau de généralisation pose la question de l'exemplarité des trois villes de la Région des Plateaux par rapport aux autres villes secondaires du Togo. Il s'agit en effet de villes situées en zone de plantation, dont la dynamique est, dans une certaine mesure, le produit du système de l'économie de rente et de son évolution. Or, ce type d'économie, basée sur la culture commerciale du café et du cacao, ne se retrouve dans aucune autre région du Togo.

De même que dans le cas de Divo, la spécificité des trois villes de région de plantation ne permet donc pas de généraliser sans précaution les conclusions de leur étude à la dynamique des autres villes secondaires du pays. Toutefois, l'intérêt de ce travail dépasse le cadre de la seule monographie, dans la mesure où certains facteurs qui interviennent dans l'explication de leur dynamique s'imposent également aux autres villes secondaires. Parmi ces facteurs, on peut citer les déséquilibres de l'espace économique togolais au profit de la capitale et, en contrepartie, la réduction des fonctions des centres secondaires à celles de services locaux, ou encore le système d'affectation des fonctionnaires propre à tout l'appareil administratif de l'Etat, qui entraîne une forte rotation de la population des fonctionnaires et de leur famille entre les différents chef-lieux de préfecture.

Pour la compréhension des processus migratoires, on retiendra certains phénomènes mis en évidence à partir de l'enquête togolaise, mais de portée plus générale, comme, par exemple, l'attachement des migrants à leur milieu d'origine, et l'importance des réseaux de relations dans les cheminements

⁽¹⁾ VIMARD P., 1980, p. 43.

migratoires.

Par contre, si l'impact de la fonction de relais migratoire est déterminant pour la dynamique des villes des Plateaux, on ne peut rien déduire de cette étude de cas sur l'importance de cette fonction dans le processus général d'urbanisation du pays, ni sur le rôle des villes étapes dans l'ensemble des flux migratoires à destination de la capitale. Il se pourrait en effet que les migrations avec étapes dans une (des) ville(s) secondaire(s) du trajet avant le passage à la capitale restent marginales pour le peuplement même de Lomé, et que la majorité des immigrants arrivent en fait directement de leur village ou ville natal(e). Par exemple, une enquête effectuée à Yaoundé (Cameroun) en 1964 avait montré que les immigrants venant directement d'une zone rurale vers la capitale étaient plus nombreux que ceux ayant transité par une ville secondaire, ces derniers représentant 39 % des femmes immigrées et 48 % des hommes immigrés (1). Seule une analyse globale de l'ensemble des flux migratoires du pays permettrait de répondre à cette question sur les migrations avec relais (2).

De même, si l'observation des migrations à partir des trois villes des Plateaux a permis de mettre en évidence l'importance des migrations de type urbain-rural à l'échelle de ces villes, cette conclusion ne présage en rien du poids de ce type de migrations dans l'ensemble des flux migratoires du pays.

Ces questions auxquelles l'approche monographique n'est pas en mesure de répondre illustrent un "piège" des effets de l'échelle d'observation : dans une étude de cas, l'attention est focalisée sur un ville donnée, et certains phénomènes qui apparaissent comme importants pour la ville étudiée pourraient se révéler tout à fait marginaux à une autre échelle d'observation, l'échelle nationale par exemple.

1.1.3. Quelques enseignements à retenir

Les problèmes qui ont été soulevés montrent les limites de l'approche

⁽¹⁾ Service de la Statistique Générale, 1967. Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé : 1964-1965. Fasc. 1. Cité par FRANQUEVILLE A., 1972.

⁽²⁾ Il est à noter que le recensement de 1981 au Togo offrira des possibilités intéressantes à ce sujet, à partir d'une question sur le lieu de résidence deux ans avant le recensement (au moment des élections de 1979), qui pourra être croisé avec le lieu de naissance.

monographique, qui a pourtant permis d'établir un certain nombre de résultats sur des points où les informations statistiques nationales se montrent en général défaillantes ou inadaptées ; l'analyse précise des mécanismes à l'échelle d'un micro-espace comparte inéluctablement sa contrepartie, le danger du prisme déformant, qu'il importe de maîtriser en s'interdisant de conclure inconsidérément à des lois de portée générale. Toute source d'information a son intérêt mais tronque la réalité : les statistiques nationales et les grandes enquêtes le font par nécessité de simplifier une observation que la masse rend très coûteuse, l'enquête locale le fait par réduction du champ d'observation.

Ce constat invite à prôner la mise en place de systèmes d'investigation intégrant plusieurs niveaux d'observation. C'est également à ce type de recommandation qu'arrivent les auteurs qui ont essayé de dresser un bilan des avantages et des limites propres à chacune des approches privilégiant un niveau d'observation "micro" ou "macro" (1).

Par ailleurs, pour tirer tout le profit des études monographiques, on gagnerait à multiplier les comparaisons afin de relativiser les expériences de terrain, et à établir des synthèses afin de souligner les conclusions de portée plus générale. La confrontation des études de cas ivoirienne et togolaise tentée ici s'inscrit dans cette optique.

1. 2. LA STRUCTURATION CONCEPTUELLE DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

Dans le cadre de recherches portant sur les migrations et la dynamique urbaine, la structuration conceptuelle de l'espace géographique prend une importance toute particulière.

Deux éléments fondamentaux peuvent être considérés : la définition du champ géographique de l'étude, et le découpage géographique de l'espace étudié. Nous avons vu plus haut (chapitre 1, 1, 2) l'impact du choix des champs d'étude en Côte d'Ivoire comme au Togo, et les problèmes que ces choix soulèvent pour la généralisation des résultats. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons donc plus précisément aux découpages géographiques, à leurs origines et à leurs répercussions sur l'observation et l'analyse de la migration.

⁽¹⁾ CALDWELL J.C., REDDY P.H., CALDWELL P., 1984; HUGO G., 1984; WINTER G., 1984.

1. 2. 1. <u>La division selon les frontières nationales : une segmentation spatiale peu</u> pertinente en Afrique de l'Ouest

Lorsque l'on a recours à des données démographiques existantes pour analyser le processus d'urbanisation à travers les migrants (comme c'était le cas dans l'étude ivoirienne), une première segmentation spatiale est introduite par le mode de production des données statistiques : les opérations de collecte de grande envergure (recensements ou enquêtes), principales source d'information démographique en Afrique de l'Ouest, sont du ressort d'organismes statistiques nationaux, qui interviennent à l'intérieur de leurs frontières nationales.

En dépit des recommandantions des organisations internationales (1) en faveur d'une certaine homogénéisation, les méthodes d'observation et les définitions employées demeurent très diverses selon les pays. Cet état de fait rend problématique toute synthèse internationale : il y a toujours perte et simplification de l'information de base lorsque l'on compile ces données, pour dépasser le cadre strict d'un état africain. On est donc contraints soit à réduire son champ d'étude à un territoire national, soit à travailler sur des données structurées par état.

Or, les frontières politiques des pays d'Afrique de l'Ouest, tracées par les colonisateurs, ne correspondent pas à des barrières économiques ou humaines. Ainsi, nous avons vu, lors de la présentation des résultats sur Divo, que "l'espace humain" de la Côte d'Ivoire déborde largement les frontières nationales : la circulation incessante des personnes définit en fait une zone intégrant tous les pays d'Afrique de l'Ouset francophone, à des degrés plus ou moins forts.

Scinder les migrations en mouvements "internes" et "internationaux" introduit une coupure artificielle dans un réseau de mobilité humaine non structuré par les frontières politiques, au niveau de l'individu migrant. Et la croissance d'une ville comme Divo ne peut s'interpréter en référence à la population ivoirienne uniquement : cette affirmation est d'autant plus vraie que les agents du développement économique de la plupart des villes de Côte d'ivoire ne sont pas, le plus souvent, des Ivoiriens.

⁽¹⁾ Notamment les Nations Unies. Voir : Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique, 1968, pp. 16-20.

89

Travailler sur un champ d'étude défini ou structuré par les frontières des Etats n'est donc pas une solution satisfaisante dans le cas de l'Afrique de l'Ouest. C'est pourtant une obligation dès que l'on a recours à des données existantes, l'autonomie des services statistiques nationaux impliquant des investigations différentes sur chacun des pays composant le champ d'étude.

1.2.2. L'impact du découpage spatial sur l'analyse du phénomène migratoire

Selon le Dictionnaire Démographique Multilingue des Nations Unies, on appelle "migration, un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée".

Dans l'ensemble des mouvements humains à l'intérieur des cadres spatio-temporels dans lesquels les individus évoluent, la migration se caractèrise par son référent spatial. La définition de la migration renvoie implicitement à un certain découpage de l'espace : ne sont comptabilisés comme migrations que les déplacements qui font franchir à l'individu une certaine distance, ou une certaine limite, le plus souvent administrative. Le nombre de migrations est directement fonction du degré de finesse du découpage géographique : plus celui-ci est fin, plus nombreux sont les déplacements comptabilisés comme migrations inter-unités géographiques.

La relation entre le degré de finesse du découpage spatial et la mesure des migrations a souvent été mise en évidence (1). Ce qu'il importe de souligner içi, c'est que les variations de la segmentation spatiale n'influent pas seulement sur la mesure des migrations (réparties en migrations inter-zones et intra-zones), mais ont aussi des répercussions sur l'analyse des comportements et stratégies migratoires. Les travaux réalisés sur le lieu de naissance des non-natifs de Divo permettent d'analyser cette question.

En effet, le chapitre 1. 3. 3, consacré à "La logique collective des stratégies migratoires", a montré quel parti pouvait être tiré de la cartographie des lieux de

⁽¹⁾ Voir par exemple: COURGEAU D., 1973.

naissance des étrangers immigrés à Divo, pour la mise en évidence des filières migratoires. Les variations des répartitions spatiales des lieux de naissance selon les pays renseignent indirectement sur les conditions dans lesquelles s'effectuent les déplacements humains vers Divo, et dans quel cadre social et économique ils s'inscrivent.

L'intérêt de la cartographie des lieux de naissance réside dans la connaissance fine des lieux de naissance : pour tous les travailleurs du secteur privé non agricole de Divo nés à l'étranger, nous connaissons la localité précise de naissance. Par contre, pour les natifs de Côte d'Ivoire, nous n'avons collecté l'information sur le lieu de naissance que selon le découpage en sous-préfectures, avec une distinction selon qu'il s'agissait du chef-lieu ou d'un village de la sous-préfecture.

Les raisons de cette différence de niveau d'information entre natifs de l'étranger et natifs de Côte d'Ivoire doivent être rappelées brièvement. Les découpages administratifs des différents pays étrangers ont des degrés de finesse très variés, pas forcément cohérents avec le découpage ivoirien en sous-préfectures : c'est pour s'affranchir des biais introduits par un classement plus ou moins fin des lieux de naissance à l'étranger que nous avons demandé aux enquêteurs de relever systématiquement la localité précise pour les lieux situés hors Côte d'ivoire. Nous pouvions ainsi recomposer, a posteriori, un découpage géographique adéquat des pays étrangers, homogène avec le découpage ivoirien.

La variation des niveaux d'information selon le pays de naissance n'est donc pas délibérée, mais résulte au contraire d'une volonté initiale d'homogénéisation des découpages géographiques pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Côte d'Ivoire.

En fait, l'exploitation des réponses à la question sur le lieu de naissance a montré la pertinence de l'information "brute" sur les lieux de naissance, classés par localités, avant tout regroupement par unités administratives. La solution appliquée pour les pays étrangers aurait due être également retenue pour les lieux situés en Côte d'Ivoire, plutôt que de s'enfermer comme nous l'avons fait dans un découpage en sous-préfectures : cette structuration géographique plus grossière, basée sur un découpage administratif (donc arbitraire) interdit toute mise en évidence précise des filières migratoires, et toute identification des lieux de l'espace ivoirien en relation étroite avec l'agglomération divolaise.

Cet exemple issu de l'enquête Activité-Migration de Divo met bien en évidence la

réduction des moyens d'analyse du phénomène migratoire qu'engendre une diminution du degré de finesse du découpage spatial.

De manière générale, il importe de collecter les informations géographiques selon un découpage spatial le plus fin possible, afin de permettre, outre une analyse des données brutes, tout type de regroupement spatial adéquat par rapport aux objectifs fixés à l'analyse. Cette condition est essentielle pour tirer parti de façon optimale de toute opération de collecte démographique : chaque problématique d'étude induit une structuration conceptuelle particulière de l'espace géographique.

1. 3. <u>Le cadre spatial urbain est-il pertinent pour le calcul des taux démographiques?</u>

Le démographe chargé d'analyser la croissance de la population d'une ville s'efforcera généralement de décomposer celle-ci en accroissement naturel et en mouvement migratoire, et d'estimer les taux démographiques habituels pour la population urbaine (natalité, mortalité, migration nette). Mais cette opération, classique, de différenciation se heurte à plusieurs types de difficultés, qui amènent à s'interroger sur le bien fondé d'une telle démarche.

La première, d'ordre pratique et méthodologique, concerne la disponibilité des données nécessaires à de tels calculs. Dans le cas (le plus fréquent pour les pays en voie de développement) où certaines de ces données font défaut, souffrent d'imprécision, d'incomplétude ou d'erreurs, se pose alors la question des méthodes d'ajustement et d'estimation les mieux appropriées au calcul de ces indices, et de la justification des hypothèses formulées (1).

La deuxième série de difficultés est d'ordre théorique, et soulève la question de la pertinence du concept de taux de natalité ou mortalité appliqué à la population d'une ville dans le contexte africain. Une ville est en effet un espace ouvert, dont la population peut connaître une rotation intense, comme celà a été vérifié dans le

⁽¹⁾ A titre d'illustration, voir : DUPONT V., 1984, pp. 83-92 et 96-106.

cas des villes togolaises de la Région des Plateaux. Il faut rappeler en outre un trait fondamental des sociétés ouest-africaines : leur caractère multispatial.

Si l'on cherche à évaluer le taux de natalité ou de mortalité de la population d'une ville, comment identifier la population soumise au risque et isoler de façon pertinente les évènements survenus dans la ville, dès lors que les phénomènes perturbateurs, les migrations, deviennent aussi fréquents et même plus que le phénomène auquel on s'intéresse? Quelle est la signification de tels indices pour la dynamique démographique de la ville?

A partir des données de l'enquête renouvelée 1970-1979 dans les villes togolaises de la Région des Plateaux, on a pu, par exemple, calculer deux types de taux moyens de natalité pour la période d'observation, et se rapportant dans les deux cas à la "population urbaine".

Dans le premier calcul, l'optique de l'auteur était d'évaluer la natalité de la population résidante en 1979 dans les villes enquêtées, et il a considéré comme naissances tous les enfants résidant en 1979 nés depuis le recensement de 1970, quel que soit le lieu réel de la naissance, dans ou hors de la ville (en estimant également les naissances de la période suivies d'un décès avant 1979) (1).

Dans le second cas, on s'est intéressé au taux moyen de natalité de la population de chaque ville enquêtée sur l'ensemble de la période d'observation; la population soumise au risque est alors constituée de la population résidante ou ayant résidé dans la ville étudiée au cours de la période d'observation, et les naissances prises en compte sont toutes celles survenues pendant cette période dans la ville considérée (2).

Si les résultats issus des deux approches restent relativement proches (46 p. 1000 dans le premier cas et 43 p. 1000 dans le second pour l'ensemble de l'échantillon), la signification de ces deux indices est évidemment très différente.

En outre, quelle que soit l'optique retenue, ces taux peuvent-ils constituer des indices pertinents pour aider à caractériser et à comprendre la dynamique d'une ville donnée? Dans l'exemple du taux de natalité, celà conduit à s'interroger sur la pertinence du concept de "fécondité urbaine". On peut en effet penser que le

⁽¹⁾ VIMARD P., 1980.

⁽²⁾ DUPONT V., 1984, pp. 83-88.

comportement fécond d'une femme a été façonné tout au long de son existence, en particulier par son milieu culturel d'origine, et qu'il est illusoire de chercher à isoler la fécondité en milieu urbain, et d'autant plus lorsque le séjour en ville n'est qu'une composante d'un système de résidences multiples.

Pour revenir au problème plus général de la différenciation de la croissance démographique des villes en ses différentes composantes naturelle et migratoire, ce questionnement semble ne pas se justifier sur un plan théorique : recourir à une telle démarche revient à nier l'ubiquité des sociétés humaines d'Afrique Noire, en supposant implicitement que les limites spatiales de la ville correspondent à des limites pertinentes pour la dynamique démographique.

En d'autres termes, celà suppose que les évènements survenus dans et hors de la ville pourraient être dissociés judicieusement, et rendraient compte de mécanismes différents en matière de croissance démographique des villes : cette supposition ne tient généralement pas dans cette région du globe.

Cette remise en cause de l'adéquation de certaines approches au contexte africain illustre tout a fait une mise en garde plus générale de Milton SANTOS :

* Lorqu'an applique à un espace des méthodes d'analyse qui appartiennent à un autre espace, an peut s'attendre à des résultats erranés. L'utilisation des statistiques pour l'étude du phénomène de croissance urbaine doit danc être faite d'après une méthodologie adaptée au milieu global, économique et humain, dans lequel il se produit*(1).

Au terme de ces réflexions sur l'analyse de la croissance démographique des villes, on peut également en tirer un enseignement pour l'établissement de perspectives de population urbaine dans les pays africains.

Ce qui précède conduit à privilégier le taux d'acroissement global de la population des villes comme indice de base dans les perspectives de population urbaine, plutôt qu'une méthode plus élaborée basée sur la décomposition de la croissance urbaine en ses différentes composantes démographiques. Dans les "Perspectives de population des grandes villes africaines", c'est d'ailleurs une méthode du premier type, utilisant seulement le taux d'accroissement global, qui est retenue par l'auteur, F. GENDREAU (2). Cette méthode globale, bien que peu sophistiquée, convient mieux au contexte africain, tant sur le plan pratique en raison des données disponibles, que sur le plan théorique comme nous venons de le voir.

⁽¹⁾ SANTOS M., 1972.

⁽²⁾ GENDREAU F., 1982.

2 . LES EFFETS DU CADRE TEMPOREL

De même que les choix faits à propos du cadre spatial d'observation et d'analyse, les options prises en matière de cadre temporel ont des répercussions importantes sur les observations et les conclusions auxquelles elles donnent lieu. Les recherches effectuées au Togo et en Côte d'Ivoire mettent en évidence l'attention particulière qu'il faut accorder à la structuration temporelle des observations et des analyses dans trois domaines : les critères de durée dans la détermination de la situation de résidence, l'observation des résidences et des activités dans leur pluralité, et la typologie des migrations. Ces trois points seront successivement abordés au cours de ce chapitre.

2. 1. LES CRITERES DE DUREE DANS LA DETERMINATION DE LA SITUATION DE RESIDENCE. ABSENTS ET MIGRANTS

Que l'on s'intéresse à la croissance urbaine ou plus spécialement aux migrations, les critères retenus pour déterminer la situation de résidence des individus de la population étudiée influent directement sur la mesure et l'analyse de ces phénomènes. Dans les recensements et enquêtes démographiques, ce sont fréquemment des critères de durée qui interviennent. L'enquête sur les villes togolaises de la Région des Plateaux permet d'illustrer certaines implications des choix effectués en ce domaine dans le cas d'une observation renouvelée.

Une des principales difficultés de la méthode de l'enquête renouvelée est de faire porter l'enquête sur les individus concernés et eux seuls. Il s'agit en effet de suivre la population de droit (1) de l'échantillon pour pouvoir comptabiliser correctement les flux d'entrées et de sorties, et déterminer l'accroissement de la population. Il faut pour celà identifier les individus sans ambiguïté par leur situation de résidence lors de chaque passage : c'est là une des conditions essentielles de la validité de l'enquête renouvelée.

Le concept même de situation de résidence pose problème. Ce concept renvoie directement à celui de ménage et à la répartition selon les différents statuts de résidence au sein du ménage. Il est en particulier primordial de distinguer les

⁽¹⁾ Population de droit = Résidents présents + résidents absents Population de fait = Résidents présents + visiteurs

individus émigrés des absents d'une part, et les immigrés des visiteurs d'autre part. Les émigrants et les visiteurs sont des non résidents, et les immigrés et les absents des résidents.

Lors de la collecte initiale de l'enquête renouvelée, c'est à dire le recensement de 1970, la définition du ménage retenue était la suivante : "un ensemble de personnes vivant ensemble sous l'autorité d'un même chef et bénéficiant d'une même cuisine financée par ce qui constitue la seule autorité".

Est considérée comme résidente absente du ménage "toute personne qui vit habituellement dans ce ménage, mais n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur chez elle et est encore absente au moment du passage de l'agent recenseur" (1). Cette durée d'absence doit être inférieure à six mois; au delà les personnes ne sont plus recensées dans le ménage.

Lors du passage renouvelé en 1979, les critères de résidence ont été légèrement modifiés pour mieux correspondre au contexte socio-économique local, et un ménage est défini par : un homme et/ou une femme et tous les individus qui dépendent économiquement, alimentairement de lui. La distinction entre les résidents absents du ménage et les émigrants ne fait plus référence à la durée d'absence, mais à la dépendance économique vis à vis du chef de ménage.

Le choix de ce critère est destiné à résoudre le problème des déplacements des enfants. En effet, il est fréquent de confier un enfant à une famille d'accueil pour qu'il y poursuive sa scolarité ou son apprentissage. En conséquence, est considéré comme immigré (donc résident) dans le ménage d'accueil l'enfant qui est entretenu par celui-ci, c'est à dire lorsque le ménage qui l'accueille paye sa nourriture, l'habillement, les médicaments et l'écolage. Au contraire, si l'enfant reste dépendant financièrement de sa famille d'origine, il est considéré comme résident absent dans cette dernière et visiteur dans le ménage d'accueil. Les mêmes critères de dépendance financière s'appliquent pour définir les autres cas d'absence.

Une différence apparaît donc d'une collecte à l'autre au sujet de la distinction entre les absents et les individus émigrés : le recensement retient un simple critère de durée, alors que l'enquête renouvelée fait intervenir la notion de

⁽¹⁾ Groupe de Démographie Africaine, 1980.

dépendance économique de l'absent vis à vis du chef de ménage. Ainsi les absents de longue durée (supérieure à six mois) mais toujours entretenus financièrement par le ménage d'origine ont été en 1970 exclus de leur ménage de départ selon le critère du recensement, mais sont considérés comme résidents absents par l'enquête renouvelée de 1979. De tels cas peuvent se rencontrer pour les enfants confiés à une famille d'accueil. Symétriquement, ces "absents" sont comptés résidents dans leur ménage d'accueil lors du recensement, et visiteurs pour l'enquête renouvelée.

Ces différences dans les critères de résidence affectent les mesures de la population de référence à chacun des deux passages, 1970 et 1979, et par conséquent la mesure de l'accroissement de la population urbaine pendant la période d'observation, comme celle des mouvements migratoires.

Dans le cas de l'enquête renouvelée dans les villes togolaises, les biais entraînés par les modifications des critères de résidence entre les deux collecte se sont avérés mineures ; mais, pour une ville connaissant une évolution démographique du type de celle de Divo, les répercussions auraient été beaucoup plus sensibles.

Cet exemple illustre l'importance du choix des définitions initiales, choix d'autant plus contraignant par la suite lorsque l'on veut mener une observation suivie. En effet, selon un principe général de l'enquête renouvelée, pour suivre le devenir d'un échantillon de population on doit utiliser une méthodologie identique à chaque collecte, et en particulier reprendre les mêmes définitions de base. Une modification des ces dernières, même dans le but louable d'une meilleure adéquation au contexte socio-économique local, amoindrit la qualité du suivi et de la comparaison dans le temps des observations.

S'agissant des concepts de résidence et de situation de résidence, auxquels se réfèrent les définitions habituelles des migrations et des migrants, il faut souligner les limites des critères privilégiant la durée d'absence.

Distinguer les résidents absents des émigrants selon que la durée d'absence est inférieure ou supérieure à six mois présente tout d'abord une certaine part d'arbitraire. Le critère de durée, quelle que soit cette dernière, introduit également une opposition entre les "déplacements temporaires" et les "migrations", qui nuit à une bonne compréhension de l'ensemble de la mobilité spatiale des populations, et ce d'autant plus qu'une telle dichotomie conduit souvent à privilégier l'analyse des "migrations" au détriment de celle des déplacements pour des séjours de

courte durée.

Ces derniers tiennent pourtant une place essentielle dans les systèmes migratoires des populations d'Afrique Noire. Ainsi, les séjours de courte durée peuvent, notamment, entretenir les réseaux de relations et constituer la trame de futures migrations. La mobilité temporaire s'inscrit directement dans une stratégie migratoire globale : elle peut être destinée à préparer l'installation et l'intégration du futur migrant dans son prochain lieu de résidence (1), mais les séjours de courte durée peuvent aussi s'inscrire dans un système de pluri-résidences globalement stable.

L'analyse des "déplacements temporaires" aide à mieux cerner les espaces de vie des migrants, en particulier à travers les relations qu'ils entretiennent avec leur milieu d'origine, et permet ainsi de mieux comprendre la signification d'un séjour en ville dans les cheminements migratoires des individus, et plus globalement dans les systèmes de reproduction des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Ces quelques exemples plaident en faveur d'une approche intégrée des différentes formes de mobilité spatiale des populations africaines.

2 . 2. L'OBSERVATION DES RESIDENCES ET DES ACTIVITES DANS LEUR PLURALITE

2.2.1. L'inadéquation d'une mesure ponctuelle dans le temps

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises au cours de cette synthèse, la vie d'un individu en Afrique de l'Ouest est fortement marquée par son caractère multispatial : les décisions et les pratiques individuelles s'inscrivent généralement en plusieurs lieux de l'espace régional ou supra-régional. La succession des lieux d'habitation dans le temps, donc les migrations, ne sont qu'une des formes les plus visibles d'un trait fondamental des sociétés ouest-africaines, l'ubiquité : toute mesure et toute analyse du phénomène migratoire devrait donc resituer ce phénomène dans ce cadre.

Malheureusement, les outils forgés pour l'observation des migrations se révèlent tout à fait inadaptés à une telle problèmatique d'étude, tout particulièrement lorsque l'on vise une quantification des résultats.

Nous rappelions au chapitre 1.2., la définition de la migration employée par les

⁽¹⁾ Les observations faites à ce sujet à partir des études de cas ivoirienne et togolaise sont également confortées par les enseignements tirés d'autres études, comme celle de QUESNEL A., 1981.

Nations Unies. L'assimilation de la migration à un "changement de résidence" marque profondément les méthodes utilisées pour la mesure du phénomène : la résidence est considérée comme unique à une date donnée, la réalité du phénomène de multirésidence étant totalement niée.

L'ubiquité de la résidence en Afrique Noire se retrouve en termes de multiplication des activités individuelles : il est rare de pouvoir rattacher une personne à une occupation unique. Ne serait-ce qu'en un mois d'observation continue à Divo, nous avons pu relever pour un même individu trois ou quatre emplois différents.

Plutôt qu'une instabilité permanente, il s'agit d'une succession cyclique d'activités qui reviennent périodiquement, en fonction d'opportunités ou de contraintes diverses : l'ensemble constitué par les différentes activités est, en fait, relativement stable, et ne se transforme, le plus souvent, que par adjonction d'une nouvelle modalité, sans bouleversement général. C'est justement l'existence de cet ensemble qui permet la souplesse d'adaptation, principale force du secteur informel.

De même que la migration n'implique pas de rupture réelle, le changement d'activité n'est qu'une manifestation d'un état dynamique permanent.

De ce fait, au delà des problèmes posés par l'inadéquation des nomenclatures d'activités ou des critères de résidence aux réalités démographiques et économiques ouest-africaines, la question fondamentale est l'application d'une mesure ponctuelle dans le temps comme un recensement à des caractéristiques telles que l'activité ou la résidence dont l'essence même, la pluralité, ne peut être saisie que dans la durée.

2. 2. 2. Vers des concepts de densité de résidence et de densité d'activité

Les investigations menées en Côte d'Ivoire et au Togo ont reproduit les pratiques classiques de l'observation de la migration et de l'activité : les mesures d'activité et de résidence dans les enquêtes quantitatives réalisées à Divo comme dans les trois villes togolaises reposent implicitement sur un postulat d'unicité de la résidence et de l'activité, postulat infirmé par les résultats recueillis à partir des volets qualitatifs des enquêtes (entretiens semi-directifs).

A l'issue de cette recherche, il nous paraît nettement plus pertinent de prôner un système d'observation différent, plus adapté au contexte local : il s'agirait d'interroger les individus sur toutes leurs résidences et leurs activités durant une période de temps donnée, un an par exemple si l'on désire intégrer l'ensemble des acitivités saisonnières. Ce recueil devrait être fait sans exclusive, c'est à dire sans fixer de durée minimum pour chacune de ces résidences ou activités.

Pour l'exploitation des ces informations, devraient être introduites les notions d'intensité des activités, ou de densité de chaque résidence, définies par la durée relative qu'elles occupent dans l'intervalle de temps d'observation (un an par exemple).

En procédant ainsi, pourrait être conservé le caractère multipolaire de l'activité et de la résidence, essentiel pour comprendre les comportements dans des pays tels que la Côte d'Ivoire ou le Togo.

2.2.3. <u>L'intérêt de la question sur le lieu de naissance</u>

La proposition qui vient d'être faite en faveur des concepts de densité de résidence et d'activité mériterait d'être mise à l'épreuve avant d'envisager l'introduction de ces concepts dans des opérations de collecte démographique à l'échelle nationale, telles que les recensements généraux de la population.

C'est pourquoi, de façon plus pragmatique, il nous semble important dans un premier temps de tirer les enseignements des travaux menés en Côte d'ivoire et au Togo à propos de l'intérêt des différentes mesures "classiques" de la migration. L'évaluation de leur intérêt respectuf repose sur leur pertinence par rapport aux réalités locales que les enquêtes qualitatives ont permis d'appréhender : nous appuierons donc notre argumentation sur l'analyse de biographies migratoires et professionnelles.

Souvent, les démographes s'accordent à critiquer la mesure des "migrants par rapport au lieu de naissance", qui présente le défaut d'occulter tous les mouvements intermédiaires entre la naissance et la date du recensement ou de l'enquête. La question sur le "dernier lieu de résidence antérieur" est présentée comme plus pertinente ; l'introduction de cette question, considérée comme un progrès, fait l'objet d'une recommandation par les organismes internationaux(1)

⁽¹⁾ C'est le cas des Nations Unies : voir Nations Unies, C.E.A., 1968, p. 8 et 18.

pour les recensements africains.

Dans des sociétés à système résidentiel complexe, articulé autour du village d'origine, la question sur le dernier lieu de résidence est peu judicieuse. Les entretiens semi-directifs menés à Divo montrent clairement que nombre d'immigrés divolais n'ont pas effectué un trajet direct depuis le lieu où ils résidaient avant de débuter leur séjour à Divo, mais sont passés par une étape intermédiaire de séjour au village, pendant une durée plus ou moins longue.

C'est ce qui explique que 69 % des immigrants natifs de Côte d'Ivoire sont arrivés à Divo en provenance directe de leur lieu de naissance (1), et que plus de 75 % des immigrants natifs de l'étranger ont effectué leur dernière migration depuis leur localité de naissance. Le chapitre B. 1. 3. 2. a bien mis en évidence la réalité du concept d'espace migratoire, ayant la localité natale comme "noyau", auquel on retourne fréquemment entre deux étapes migratoires.

Dans ces conditions, le dernier lieu de résidence des travailleurs de Divo ne renseigne qu'imparfaitement sur la dynamique migratoire des Divolais, dans la mesure où le système résidentiel a tendance à induire un certain type de réponse, le village d'origine du migrant.

Il serait beucoup plus pertinent de prévoir une question complémentaire sur le lieu de résidence encore antérieur, au cas où le dernier lieu de résidence déclaré correspond au village d'origine.

La connaissance du lieu de naissance est essentielle pour appréhender et comprendre les stratégies de résidence. La biographie d'Affi J. nous le montre clairement :

Né à Dougakro, village dida maintenant absorbé par l'agglomération divolaise. Affi ne séjourne que neuf années dans cette localité, avant d'émigrer à Bouaké où est muté son père. Sa scolarité, peu brillante, s'interrompt avec le CE 1 ; il décide alors d'apprendre un métier, celui de menuisier, auquel il consacre déjà ses loisirs.

Ayant fait part de son désir à son père, celui-ci le confie à un ami menuisier à Abidjan, chez qui il reste deux ans en apprentissage avant de poursuivre sa formation dans un autre atelier d'Abidjan, mécanisé celui-ci. Après avoir travaillé trois ans au service d'un libanais à Abidjan, Affi démissionne pour devenir employé de la KECI, entreprise de bâtiment qui réalise de nombreuses constructions dans tout la zone littorale de Côte d'ivoire. Ces chantiers l'obligent à une très grande mobilité, les séjours de courte durée hors d'Abidjan se succédant sans arrêt, d'Aboisso à Dabou.

⁽¹⁾ En considérant le découpage géographique le plus fin pour la Côte d'Ivoire, c'est à dire les sous-préfectures selon le milieu d'habitat (urbain/rural).

Quand il apprend que le prochain chantier se situera à San Pedro, Affi refuse de s'éloigner autant de son village natal et démissionne de KECI. Au cours des années passées en entreprise, il a pu compléter son équipement en achetant régulièrement de nouveaux outils : il se sent prêt à travailler pour son compte et décide de retourner à Dougakro pour créer sa propre entreprise, qui fonctionne depuis dix ans maintenant.

Deux enseignements doivent être tirés de la biographie d'Affi .

D'une part, il faut souligner la nature bien précise du facteur qui déclenche l'arrêt de sa phase de salariat, et la création de son entreprise : l'éloignement trop important de son village natal lui semble insupportable, c'est à dire incompatible avec le maintien de relations étroites avec son milieu d'origine. On voit donc que la distance au village natal peut jouer un rôle fondamental dans les stratégies résidentielles.

D'autre part, le lieu de création de son entreprise est le village natal lui-même, choix qui correspond à un compromis entre la rationalité économique (celle-ci induisant plutôt une installation dans le centre-même de Divo) et la satisfaction à vivre et travailler au milieu de ses proches.

Le comportement migratoire et professionnel de ce menuisier ne saurait être compris sans faire référence à la distance à sa localité de naissance .

En Afrique de l'Ouest, le lieu de naissance tient une place considérable dans la vie des individus puisqu'il structure leurs perceptions et leurs pratiques de l'espace : de ce fait, la migration par rapport au lieu de naissance nous semble, tout au moins dans cette région du monde, une information essentielle et très pertinente pour la compréhension des stratégies migratoires. Confrontée aux deux lieux de résidence antérieurs, elle permet de resituer les mouvements récents des individus dans le contexte collectif qui les encadre.

2 . 3. LES TYPOLOGIES DES MIGRATIONS

Outre les classifications en fonction de la distance, ou de la durée du déplacement (1), l'analyse démographique des migrations retient, de façon classique, deux

⁽¹⁾ PICOUET M., 1974.

critères de typologie des mouvements de population : il s'agit des motifs de la migration, et du caractère passif ou actif des migrations.

Les enquêtes réalisées sur les migrations vers et à partir des villes du Togo et de Côte d'ivoire ont fait l'objet de méthodes d'observation et d'analyse relativement divergentes sur cette question ; cette double expérience souligne la prudence qu'il convient d'adopter pour les typologies des migrations, et l'impact des méthodes de collecte sur l'appréhension des types de migration.

2.3.1. Les options méthodologiques des enquêts ivoirienne et togolaise

L'enquête réalisée dans trois villes togolaises en 1979 comportait, dans son questionnaire, une question sur le motif de la migration : un seul motif était retenu, le motif principal déclaré. Les réponses à cette question ont été classées en six catégories de motifs : matrimonial, familial, professionnel, apprentissage, scolaire, et divers.

D'autre part, une variable "type de migration" a été créée, asin de prendre en compte la dimension collective de la migration. Ainsi, dans l'enquête togolaise, ont été distingués :

-Les migrants de type "actif" : -migrant individuel, se déplaçant isolément

ou - leader d'un groupe de migrants, c'est à dire

celui qui est à l'origine de la décision de migrer

pour une famille, ou un groupe.

-Les migrants de type "passif" : membres du groupe migrant, qui n'ont pas de motivation propre autre que celle de suivre le leader dans sa migration.

La double répartition des migrants par motif et par type de migration permet d'analyser l'impact direct et induit de chaque motif de migration dans l'ensemble des flux migratoires.

A la différence de l'enquête togolaise, le questionnaire de l'enquête quantitative réalisée en 1984 auprès des travailleurs de Divo ne comportait aucune question sur le(s) motif(s) de la migration ; et la question n'était jamais posée directement au cours des entretiens non-directifs.

Ce choix résultait d'une volonté délibérée de ne pas saisir une information biaisée par le caractère rétrospectif de l'observation : en effet, avec ce type de question, il peut intervenir dans la réponse de l'individu des éléments d'interprétation

subjective, de rationalisation a postériori d'un comportement initial(1).

2.3.2. Quelques enseignements issus de l'analyse des biographies

Parmi l'ensemble des biographies reccueillies dans les villes togolaises et Divo, deux d'entre elles sont riches d'enseignements sur l'analyse des motifs et types de migration. Rappelons les brièvement.

. Diomandé D., 27 ans, patron menuisier à Divo, natif de Biankouma

Né de parents planteurs résidant à Biankouma, Diomandé ne va pas à l'école ; à l'âge de dix ans, il commence à apprendre la menuiserie, chez un petit menuisier d'un village voisin. Après un an passé chez ce dernier, son grand frère, lui-même menuisier à Divo, vient le chercher et le place en apprentissage dans un atelier plus important de Man, afin qu'il apprenne correctement le métier.

Diomandé reste six années en apprentissage ; après avoir reçu son certificat d'apprentissage, il part travailler dans l'atelier de son frère, à Divo. En fonction des commandes, son frère lui laisse faire certains travaux et le rétribue quelque peu. Avec ses gains, Diomandé se construit un atelier à Divo ; une fois la construction terminée, il part se marier au village et s'installe avec sa femme à Divo près de son nouvel atelier.

Son frère étant parti s'installer à Man, emmenant avec lui sa machine, Diomandé poursuit ses activités de menuiserie pour son propre compte ; il utilise alors les outils à main achetés au début de son séjour divolais, et conforte peu à peu le début de clientèle acquise en travaillant aux côtés de son frère. A ses gains de menuiserie, il espère ajouter les revenus d'un taxi-ville qu'il vient d'acquérir ; mais les chauffeurs profitent de son inexpérience en matière de transport pour tricher sur les recettes. Les gains du taxi restant médiocres, il revend le véhicule en 1981.

Diomandé ne possède donc plus maintenant que son atelier de menuiserie, où il travaille avec quatre apprentis, tous yacouba, comme Diomandé : trois sont nés dans le département de Biankouma, le quatrième à Divo.

Avec la biographie de Diomandé, on voit apparaître directement le rôle de la famille dans la détermination du devenir résidentiel et professionnel de

⁽¹⁾ Voir à ce propos : SIMMONS A.B., 1983.

l'individu : en dehors de sa décision de rester à Divo malgré le départ de son frère, les autres composantes de sa mobilité ont été dictées ou guidées par sa parenté. Selon les schémas classiques de l'analyse des migrations, ses migrations seraient qualifiées d'"individuelles", et "actives". On conçoit clairement l'inadéquation de ces concepts dans le cas présent : dès que l'on replace les migrations de Diomandé dans leur contexte familial, elles apparaissent alors comme passives, et composantes d'un réseau migratoire collectif.

En effet, les migrations de Diomandé s'inscrivent dans un réseau migratoire bien canalisé, déjà constitué: en s'installant comme menuisier à Divo, ce Yacouba ne fait qu'exercer une profession classique dans sa famille, dans un des pôles résidentiels des Yacouba. Sa seule tentative hors de la sphère traditionnelle d'activité des ses frères yacouba à Divo, l'achat d'un taxi, se solde par un échec.

De plus, accueillant de jeunes apprentis yacouba dans son atelier. Diomandé contribue à entretenir les réseaux migratoires traditionnels de son ethnie.

Composante du fonctionnement bipolaire de certaines familles yacouba, la migration de Diomandé vers Divo n'est aucunement un signe de rupture avec le milieu d'origine : c'est plutôt en termes de mobilité sociale et individuelle dans un univers spatialement stable qu'elle devrait être perçue et analysée.

Cet exemple souligne les dangers des typologies des migrations basées sur une observation temporellement, spatialement et socialement limitée : en Afrique de l'Ouest, on ne peut classer les migrations qu'en les considérant sur une certaine durée et dans le cadre social dans lequel elles s'inscrivent.

. Akakpo J., 45 ans, patron menuisier-ébéniste à Divo, natif du Togo

Menuisier-ébéniste installé à son compte depuis 1966 à Divo, Akakpo est à la tête d'une entreprise en expansion continue jusqu'au début des années quatre vingt. Mais la réforme des baux administratifs porte un coup de frein sérieux à l'essor de sa menuiserie. C'est pourquoi, lors de son dernier voyage au Togo (dans le cadre de retours annuels réguliers), il a laissé sa femme et ses enfants là-bas, où leur séjour au sein de la sphère familiale élargie est moins onéreux qu'auprès de lui, à Divo.

Mais sa décision de cesser ses activités à Divo pour retourner vivre au Togo n'est pas prise : pour l'instant, avant de rentrer pour ses vieux jours au Togo, il préfère poursuivre son entreprise dans la ville où il a une clientèle solide, Divo, en tentant de faire face au marasme économique de la Côte d'ivoire par la diversification de ses activités (menuiserie, en plus de l'ébénisterie) et la diminution des frais d'entretien de sa famille directe.

Les évènements de la biographie d'Akakpo relèvent d'une stratégie personnelle bien établie : la ville d'installation, Divo, est choisie en fonction de critères strictement économiques et non dans le cadre d'un réseau collectif de migration préétabli. Sa migration vers Divo correspond donc tout à fait au qualificatif de "migration active" : dans un contexte très rationnel, Akakpo joue sur deux tableaux, mobilité professionnelle et mobilité résidentielle pour améliorer sa situation.

La segmentation de la famille nucléaire de ce menuisier-ébéniste depuis un an relève, au même titre que la multiplication de ses activités professionnelles, d'une "stratégie de crise" mobilisant l'entraide familiale dans un pays où les systèmes étatiques de solidarité nationale sont inconnus : nombre de néo-citadins font maintenant appel à la solidarité villageoise pour assumer la reproduction de leurs descendants directs. Tout comme la migration personnelle, la migration des membres de la famille directe (conjoint et descendants) d'un entrepreneur est utilisée pour mener à bien un projet, une entreprise professionnelle.

D'un point de vue méthodologique, l'exemple d'Akakpo, qui renvoie sa famille au village, confirme l'impérieuse nécessité de connaître le contexte qui environne toute migration. Dans ce cas précis, le changement de résidence de la femme et de ses enfants serait incompréhensible si l'on ne prenaît en compte l'effet d'une réforme nationale ivoirienne (les baux administratifs) sur l'activité du mari, chef d'entreprise à Divo.

On perçoit également dans ce deuxième exemple l'inefficacité des typologies classiques des migrations pour classer les migrations de la femme et des enfants d'Akakpo. Le "leader" effectif de la migration, Akakpo, ne fait pas partie du groupe de migrants en 1983 : il ne séjourne que moins d'un moins au Togo, et reste donc résidant à Divo tandis que sa famille migre depuis Divo vers un village du Togo.

Cet exemple montre clairement qu'il est indispensable de ne pas restreindre l'observation et l'analyse au groupes de migrants simultanés pour appréhender correctement les notions de migrations actives et passives, et les motifs de migration.

L'appréhension des motifs de migration dépend aussi bien de la référence temporelle retenue, que des références spatiale et sociale. Ce que les données d'une enquête telle que celle réalisée en 1984 au Togo nous livrent, c'est le motif qui intervient au moment où s'effectue la migration; mais ce dernier peut ne pas correspondre au véritable déterminant de la migration, que seule une approche biographique, non segmentée temporellement, pourrait intégralement révéler.

3. IDENTIFIER LES UNITES D'OBSERVATION PERTINENTES

Pour une meilleure compréhension des processus migratoires, des progrès sont à attendre d'une approche envisageant la migration comme un phénomène d'ordre collectif, et non seulement individuel, dans ses manifestations, mais surtout en raison de la stratégie dont il relève. Cette dimension collective doit alors être prise en compte au niveau des unités d'observation.

3. 1. LE GROUPE DE MIGRANTS

La dimension collective peut d'abord s'appliquer aux modalités mêmes du déplacement : il s'agit d'appréhender des groupes de migrants et non des individus migrants, indépendamment les uns des autres. A l'intérieur du groupe de migrants, il importe alors de distinguer le leader du groupe, celui qui est à l'origine de la migration, des autres membres du groupe, qui n'ont pas de motivation propre pour se déplacer autre que celle de suivre le leader dans sa migration (1).

Comme il a été signalé en C. 2. 3. 1., dans l'enquête sur les trois villes togolaises, on a créé à cette fin une variable "type de migration". Grâce à cette variable, on a pu, en particulier, mettre en évidence l'importance des migrations de groupes par rapport aux migrations individuelles, et affiner l'analyse des motifs de migration en distinguant leur impact direct de leur impact induit. Mais nous avons aussi vu les limites de cette approche pour évaluer le poids d'un motif donné : elles tiennent au fait que le groupe de migrants auquel il est fait référence implique une simultanéité de la migration de ses différents membres, sans pouvoir repérer des migrations induites différées dans le temps (voir C. 2. 3. 2.).

3. 2. L'UNITE COLLECTIVE DE DECISION

Mais on peut également introduire la dimension collective au niveau de l'unité de décision à la base de la migration, même si cette dernière ne doit concerner qu'un seul individu. L'unité d'observation n'est plus le groupe de migrants, mais le

⁽¹⁾ LACOMBE B., 1969 et PICOUET M., 1975.

groupe familial dont fait partie tel migrant. Les questions se rapportent alors à l'influence du groupe sur la décision de migrer et au choix de la (ou des) personne(s), au sein du groupe, qui migrera (ont).

Dans la lignée de l'approche micro-économique, on peut concevoir la migration (pour raison économique) comme un instrument dans les stratégies familiales, destinées à maximiser le niveau de vie de l'unité collective dans son ensemble. Au sein de celle-ci, il existe généralement des inégalités entre les situations des différents membres, au regard du niveau d'instruction, de la situation professionnelle... De ce fait, l'avantage relatif à l'émigration de chaque membre est différente pour l'unité collective qui devra alors déterminer l'individu dont l'émigration procure le plus grand avantage relatif.

L'unité collective la plus pertinente pour cette analyse reste à définir plus précisément selon le contexte culturel, mais elle n'est pas nécessairement limitée au ménage nucléaire. Ce sont les liens de solidarité économique entre ses différents membres qui justifient le déplacement du centre de décision de l'individu à l'unité collective. Dans les sociétés africaines où les solidarités intergénérationnelles et familiales jouent un rôle important, la prise en compte de cette dimension collective pour élaborer un système d'observation adéquat devrait permettre d'amélierer la compréhension des mécanismes de décision de la migration (1).

Dans la mesure où le groupe social intervient dans le choix des résidences de ses membres, mais aussi de ses activités économiques, raisonner à la fois sur les individus et sur les unités collectives de décision contribuerait à un meilleure appréhension de la fonction de certaines résidences individuelles telles qu'un séjour urbain dans la reproduction économique et sociale de la collectivité, et des conditions d'élaboration des stratégies d'occupation de l'espace géographique et économique. Partant de l'unité collective, on saisirait la place occupée par chacun de ses membres dans le procès de reproduction du groupe social, ainsi que les mécanismes de décision de la migration et de l'activité économique en interrela-

Voir: CALDWELL J.C., 1976.

⁽¹⁾ Dans un domaine différent, celui de la fécondité, CALDWELL, en introduisant les flux intergénérationnels dans le calcul économique, a pu élaborer un schéma de décision permettant d'expliquer (en particulier) le maintien de niveaux de fécondité élevés dans les pays en voie de développement, et de montrer la rationalité de tels comportements.

-tion avec les comportements en matière de nuptialité ou de sécondité, autres composantes du procès de reproduction démographique des sociétés.

Les résultats des enquêtes menées en Côte d'Ivoire et au Togo ont montré l'importance du groupe social auquel appartient l'individu dans la conception et la mise en œuvre des stratégies migratoires (voir B. 1. 3. 3 *La logique collective des stratégies migratoires*). Dans ces études, c'est toutefois essentiellement à travers des observations sur des individus qu'a été perçue la dimension collective des migrations. Celle-ci gagnerait à être analysée en déplaçant l'unité d'observation de l'individu au groupe social qui intervient dans le choix des résidences et des activités économiques des membres composant ce que DE MIRAS appelle "l'unité de reproduction" (1).

3. 3. IMPLICATIONS AU NIVEAU DE LA COLLECTE ET DE LA SAISIE DES DONNEES

Ce plaidoyer en faveur de la prise en compte de la dimension collective des stratégies migratoires appelle quelques considérations sur la collecte et la saisie des données.

3. 3. 1. <u>Du questionnaire ménage au fichier de données individualisées : une perte</u> d'information regrettable

Lors des recensements ainsi que dans de nombreuses enquêtes démographiques effectuées dans des pays africains, c'est le ménage qui est l'unité de base pour la collecte des données : ainsi les informations sont recueillies sur des fiches collectives, chaque fiche correspondant à un ménage. Or, ce qui est fortement regrettable, cette structuration des données collectées en unités collectives est la plupart du temps perdue à l'étape de la saisie : pour la structuration du fichier informatisé des données, c'est l'individu qui est retenu comme unité statistique de base.

L'enquête renouvelée 1970-1979 dans les trois villes togolaises en est un exemple : si la collecte avait pour support essentiel un questionnaire ménage , le fichier

⁽¹⁾ DE MIRAS C., 1983.

informatisé des données de l'enquête a été structuré en unités individuelles; la taille du ménage et sa composition en termes de liens de parenté avec le chef de ménage sont les seules variables se rapportant à l'unité familiale dont on puisse disposer directement, et encore pour les seuls individus chefs de ménage. Par contre, il n'est pas possible de croiser directement des informations concernant un individu avec les caractéristiques des autres membres de son ménage.

Au stade de l'analyse des données, une restructuration complète du fichier initial de manière à reconstituer les unités collectives s'avère généralement une opération beaucoup trop lourde et coûteuse pour pouvoir être envisagée (c'est le cas pour les recensements et les grosses enquêtes).

On ne peut alors que tirer les enseignements de ces expériences : non seulement la stratégie de collecte, mais également les opérations de saisie des données devraient être conçues dès le départ en fonction des objectifs de l'analyse, de manière à ne pas compromettre d'avance des questions pour lesquelles les informations ont pourtant été recueillies. Ceci illustre aussi les difficultés à exploiter des données déjà existantes dans une optique -ici l'approche en termes d'unités collectives- différente de celle retenue initialement par ceux qui ont "produit" ces données.

Pour les opérations de collecte de données nationales (recensements ou enquêtes à passages répétés), dont le potentiel d'informations collectées est généralement très sous-utilisé, le problème se pose relativement différemment : ces opérations doivent satisfaire de très nombreux utilisateurs, aux objectifs variés et même divergents. Il importe donc d'envisager un nouveau type d'exploitation et de présentation de leurs résultats, sous forme de banques de données : ce n'est qu'ainsi que les différents utilisateurs pourront exploiter pour des groupes ou des espaces particuliers les données multiples recueillies lors de ces opérations (1).

3. 3. 2. Du ménage à l'unité collective de reproduction segmentée spatialement

Une autre question se pose : le ménage, tel qu'il est appréhendé dans les enquêtes démographiques, constitue-t-il l'unité collective la plus pertinente pour rendre compte de la dimension collective des stratégies migratoires, en particulier pour les populations africaines?

⁽¹⁾ Voir à ce sujet HAKIM C., 1979.

Dans les recensements et enquêtes effectuées en Afrique, la définition du ménage se réfère fréquemment à des "personnes habitant et mangeant ensemble" (c'est le cas, par exemple, de la définition retenue lors du recensement du Togo en 1970); cette notion de communauté de toit et de repas n'implique pas forcément une unité de personnes reliées par la parenté (consanguinité ou alliance), ceci étant plus particulièrement valable en milieu urbain (1). Quand le ménage sert d'unité de base pour la collecte, sa définition répond d'abord à des considérations pratiques de terrain. Dans ces conditions, le ménage observé ne correspond pas nécessairement à l'unité de reproduction qui intervient dans les décisions de migrer ou les choix professionnels.

D'une part, comme on l'a vu plus haut, la notion de ménage basée sur des critères de cohabitation au moment de l'enquête peut s'avérer mal adaptée au cas des populations très mobiles où la pluri-résidence est loin de constituer un phénomène exceptionnel.

On peut ensuite envisager, très schématiquement, deux cas de figure afin d'illustrer notre propos : lorsque l'observation parte sur un pôle d'immigration, et lorqu'elle est menée à partir d'une zone d'émigration.

Le premier cas, qui s'intéresse à des immigrants, correspond par exemple à l'enquête menée en 1984 à Divo en Côte d'Ivoire, mais concerne aussi un des volets de l'enquête renouvelée de 1979 sur les trois villes togolaises. Le ménage dans lequel peut être observé l'immigrant dans la ville où il s'est installé ne constitue souvent qu'un segment de l'unité collective de reproduction à laquelle il appartient.

Ainsi, pour l'immigrant isolé, qui vit seul, célibataire ou marié mais dont la femme et les enfants sont restés au "village" ou au "pays", la recherche en ville d'un emploi rémunérateur, d'une réussite professionnelle, n'est pas destinée à améliorer son seul bien être individuel, mais vise également à assurer la reproduction de la famille vivant au village (voir 1, 3, 3, "La logique collective des stratégies migratoires").

Lorsque l'immigrant vit en ville avec sa famille, nucléaire ou plus ou moins élargie, il n'est pas pour autant coupé de sa communauté d'origine, où peuvent encore résider des membres de sa parenté qu'il doit contribuer à entretenir, en

⁽¹⁾ LACOMBE B., SODTER F. et VIMARD P., 1980, p. 3.

particulier ses ascendants directs, mais aussi en prenant en charge un petit frère ou un neveu pour sa scolarisation ou son apprentissage.

Comme le montrent ces exemples, l'unité collective de reproduction, qui constitue l'unité d'observation pertinente pour comprendre les stratégies migratoires et professionnelles de ses membres, peut être spatialement segmentée. Ceci souligne à nouveau l'intérêt, pour une étude des migrations, d'une observation éclatée géographiquement, avec des enquêtes non seulement au pôle d'immigration, mais aussi dans les principaux lieux d'origine des immigrants, afin de mieux analyser les groupes sociaux auxquels ils appartiennent et de mieux appréhender les unités collectives de décision. Mais l'analyse des ménages des immigrants en ville ne doit pas pour autant être négligée, car elle est une source précieuse de renseignements sur les modalités d'insertion en milieu urbain.

Dans le second cas de figure, l'étude est focalisée sur des émigrants, à partir d'une observation menée dans la zone de départ. Ce cas s'apparente par exemple au deuxième volet de l'enquête renouvelée 1970-1979 dans les villes togolaises.

Lorsque la communauté d'origine de l'émigrant se situe dans la zone d'étude, l'observation de l'unité collective de reproduction devrait s'en trouver facilitée; toutefois il pourra être nécessaire de ne pas s'en tenir au "ménage" au sens statistique, mais d'élargir l'observation aux membres du groupe familial qui ne partageaient pas le même logement que l'émigrant. Mais quand le foyer d'émigration étudié se situe en milieu urbain, et que la ville en question est une ville étape, connaissant une forte rotation de sa population (comme celles de la Région des Plateaux au Togo), nombre d'émigrants seront alors des non-natifs de la ville, et pour observer leur groupe social d'origine il faudra à nouveau concevoir des investigations complémentaires dans les principaux lieux de naissance des émigrants.

Au terme de ces considérations sur l'observation des unités de décision, il apparaît clairement que, pour restituer aux phénomènes migratoires leur dimension collective, le ménage, tel qu'il est appréhendé dans les enquêtes démographiques, reste encore une unité d'observation trop limitative, l'unité familiale de reproduction à prendre en compte étant géographiquement éclatée : il est essentiel de considérer ces unités de décision spatialement segmentées pour appréhender correctement la dynamique du peuplement en Afrique Noire.

3. 4. L'UNITE ECONOMIQUE DE PRODUCTION

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux liaisons entre migrations et activités économiques, il faut considérer non seulement l'unité familiale de reproduction mais également l'unité économique de production.

Cette étude est simplifiée dans le cas des activités agricoles, essentiellement familiales, ou encore des petites entreprises artisanales ou commerciales - du moins lorque l'on examine la mobilité géographique et professionnelle des chefs d'exploitation ou des entrepreneurs. Ainsi, dans l'enquête sur Divo, l'étude a été focalisée sur les agents économiques du secteur privé, observés dans leur établissement, et cette démarche a permis d'analyser les processus de création d'activités économiques par les immigrés, en cernant les mécanismes présidant à la décision de créer une entreprise en ville, et les moyens mobilisés pour mettre en œuvre cette décision et faire fonctionner l'entreprise.

Mais l'examen des liens entre activités économiques, migrations et peuplement se complexifie dès lors que l'on aborde

"les activités concentrées pour lesquelles un grand nombre d'emplois de nature très diverse... sont entre les mains d'un petit nombre d'agents de décision. On voit se dessiner des études à plusieurs "étages" mettant en jeu d'une part les stratégies d'entreprises ou de groupes et les contraintes qu'elles subissent, d'autre part leurs conséquences en matière d'emploi et leurs effets sur les comportements migratoires et le peuplement local"(1).

Pour une recherche sur les interrelations migration/emploi dans des villes de pays en développement où, à côté du secteur de la "petite production marchande", émerge un secteur de production "capitaliste moderne", le système d'investigation envisagée par Ph. COLLOMB mérite toute notre attention.

3. 5. <u>EN RESUME</u>

Très brièvement, on peut dégager les principaux enseignements de ces réflexions sur les unités d'observation pertinentes pour l'étude des migrations :

. l'observation ne doit pas être limitée à l'individu, mais replacer celui-ci au sein

⁽¹⁾ COLLOMB Ph., 1985, p. 12.

de l'unité collective de reproduction à laquelle il appartient et qui intervient dans ses stratégies migratoires et professionnelles;

- à cette fin, il faut également dépasser l'observation du ménage pour appréhender l'ensemble de la communauté familiale, qui peut se présenter sous la forme d'un groupe social segmenté spatialement;
- . pour une étude des liens entre activités économiques et migrations, il faut également prendre en compte l'unité économique de production.

Ces recommandations impliquent une diversification des unités d'observation, qui nécessitera un éclatement géographique des pôles d'investigation.

4 . <u>COMPLEMENTARITE DES APPROCHES QUANTITATIVES ET</u> QUALITATIVES

L'oppposition traditionnelle quantitatif/qualitatif dans les recherches en sciences sociales tend à être dépassée pour reconnaître l'intérêt de combiner les deux types d'approche au sein des systèmes d'observation. Mais ces questions des stratégies de recherche restent toujours largement débattues, comme en témoignent certains articles récents (1), ou encore, en ce qui concerne plus particulièrement la démographie, le thème retenu par la Chaire Quételet 1985 : "Au delà du quantitatif, espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie (2). Les discussions lors de ce colloque ont traduit un consensus sur la nécessaire complémentarité des approches qualitative et quantitative dans les recherches sur la population, et sur la richesse du pluralisme dans la démarche scientifique. Ainsi, pour reprendre la métaphore de H. GERARD, un "mariage entre quantitatif et qualitatif" est apparu non seulement possible mais souhaitable, à condition qu'il s'agisse "d'un mariage de raison et non de subardination", pour établir un véritable "couple association" (3).

4. 1. NECESSITE ET LIMITES DE L'APPROCHE STATISTIQUE

Dans les recherches sur la dynamique urbaine et les processus migratoires, l'approche statistique est évidemment indispensable pour évaluer correctement l'importance des phénomènes observés : pour mesurer la croissance démographique des villes, pour juger de l'ampleur des différents flux migratoires et de l'intensité différentielle de la migration selon certaines caractéristiques individuelles ou environnementales, pour établir éventuellement des perspectives de croissance urbaine ...etc.

Les planificateurs sont en général très demandeurs de résultats statistiques dans

⁽¹⁾ COUTY Ph., 1984 etWINTER G., 1984.

⁽²⁾ Dans les actes de la Chaire Quételet 1985 (Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie), on pourra voir en particulier les communications de COUTY Ph; GERARD H.; HILL A.; LOHLE-TART L. et GACHIE I.; LORIAUX M.; QUESNEL A..

⁽³⁾ GERARD H., 1985.

ce domaine, et en particulier de perspectives diverses de population, arguant de la nécessité d'évaluations chiffrées pour estimer les besoins d'équipement, établir des projets d'investissement. Mais cette exigence de mesure ne devrait pas rester la seule, l'élaboration de politiques appropriées exige un bonne compréhension de tous les phénomènes et processus qui interviennent dans la dynamique du peuplement, compréhension pour laquelle une seule connaissance de type purement statistique demeure insuffisante et doit être complétée par une connaissance de type qualitatif.

Si cette double nécessité est de plus en plus reconnue parmi les chercheurs, il n'est pas sûr que, chez les planificateurs et les décideurs politiques, l'illusion de l'auto-suffisance des connaissances statistiques, ou du moins le biais constituant à privilégier ces dernières, ait entièrement disparu.

Dans le cas des pays africains, l'entretien d'une telle illusion serait d'autant plus dommageable que les statistiques disponibles sont généralement marquées par de sérieux défauts de complétude et de fiabilité, et souffrent de l'inadéquation des concepts importés aux réalités locales. Ces remarques peuvent -malheureusement- s'appliquer aux recensements, aux enquêtes nationales et aux statistiques produites par les divers services administratifs (état civil, fichiers des entreprises, données sur les patentes et autres taxes ...etc).

Le chercheur se trouve également confronté au problème des défaillances des statistiques existantes, et lorsqu'il s'intéresse aux migrations ou aux activités économiques, la réalité de ces phénomènes dans le contexte spécifique de l'Afrique Noire s'avère trop complexe et encore trop mal connue pour pouvoir être appréhendée statistiquement de façon satisfaisante, ce qui pose encore plus impérativement la nécessité de recourir conjointement à une investigation de nature plus anthropologique.

Dans cette optique, nous nous proposons de montrer l'apport des biographies migratoires et professionnelles à une meilleure compréhension des processus migratoires, des liaisons entre migrations et activités économiques, et partant de la dynamique du peuplement.

4. 2. L'APPORT DES BIOGRAPHIES MIGRATOIRES ET PROFESSIONNELLES

Précisons au préalable que la méthode des biographies ne relève pas

exclusivement des approches de type qualitatif. Ainsi, l'enquête "Biographies familiale, professionnelle et migratoire" de D. COURGEAU (INED) (1), qui a porté sur 4 600 personnes réparties sur l'ensemble du territoire français, a donné lieu à une analyse détaillée des interactions entre les divers évènements de la vie individuelle, au moyen de méthodes statistiques élaborées, y compris des modèles paramétriques.

Toutefois, si l'on ne veut pas segmenter un vécu que la collecte des données s'est attachée à rendre continu et complet, la méthode d'exploitation quantitative des biographies reste à inventer. Par ailleurs, comme le note Ph. COLLOMB, les enquêtes du type de celle citée "rendent (...) plus compte de la logique interne des compartements que celle du peuplement "car "elles ne permettent pas d'examiner les effets des caractères économiques et sociologiques des milieux de départ et d'arrivée pour chaque étape migratoire "(2), étant donné la dispersion géographique des enquêtés sur l'ensemble du territoire national.

Les enquêtes biographiques réalisées dans les trois villes togolaises et à Divo en Côte d'Ivoire, et dont il sera question ici, se rapprochent davantage d'une observation de type anthropologique, menée à partir d'entretiens approfondis semi-directifs, auprès d'un échantillon restreint d'individus. En outre, les personnes interrogées avaient comme point commun le fait d'avoir choisi la même ville de résidence (ou une des trois villes de la région de plantation dans l'enquête togolaise), ce qui permet d'intégrer le contexte économique et sociologique local dans l'analyse des stratégies individuelles. L'examen des biographies peut ainsi nous renseigner, non seulement sur la logique interne des comportements individuels, mais également sur la dynamique du peuplement local.

Signalons qu'afin de faciliter la compréhension, et éventuellement la comparaison, des dynamiques individuelles, on peut transcrire chaque biographie sous forme graphique (cf. cartes 11 et 12) (3). Selon une construction uniforme, les graphiques individuels schématisent les biographies, sous forme de

⁽¹⁾ COURGEAU D., 1983 et 1984.

⁽²⁾ COLLOMB Ph., 1985, p. 24.

⁽³⁾ E. LE BRIS a déjà réalisé une représentation graphique des biographies, en précisant l'activité, les conditions d'accueil de l'immigrant, et sa parenté au village et au lieu de migration. Voir LE BRIS E., 1983.

cheminements dans un référentiel multiple : spatial (localisation des lieux de séjour), temporel (durée de chaque séjour), professionnel (activité dans chaque lieu de séjour) et familial (type de migration, selon le contexte familial du déplacement).

4.2.1. La restitution du continuum des cheminements migratoires

Les biographies constituent un outil d'analyse très riche en premier lieu pour l'étude des processus migratoires. Leur exploitation qualitative permet de restituer le continuum des déplacements spatiaux vécus par l'individu, tout en les replaçant dans leur cycle de vie familial et professionnel.

Cette prise en compte de l'unité temporelle et spatiale des trajectoires individuelles (1) représente un progrès essentiel par rapport aux recensements, ou autres enquêtes de type transversal, ou même à plusieurs passages, qui ne peuvent procurer qu'une information tronquée sur les processus migratoires, et donner lieu à des mesures introduisant inéluctablement une segmentation temporelle du phénomène, depuis longtemps dénoncée comme un facteur obscurcisssant pour la compréhension des faits migratoires.

Ainsi, dès 1968, HAERINGER écrivait :

* Tout démontre que seule la connaissance, non fractionnée mais complète des parcours individuels peut permettre d'apprécier les phénomènes globaux eux-mêmes* (2).

Cette exigence méthodologique prend une importance toute particulière pour l'étude des populations africaines car, comme le souligne encore HAERINGER :

La migration d'un homme, particulièrement en Afrique Occidentale, ne se résume généralement pas à un changement de résidence accompli à un moment précis de la vie, c'est le plus souvent un état, une condition permanente de vie (2).

En outre, certaines stratégies migratoires et professionnelles ne sont compréhensibles que dans la durée, sur l'ensemble du cycle de vie du migrant, et

⁽¹⁾ Sans pour autant céder à "*l'idéologie biographique*" dénoncée par D. BERTAUX (1980), c'est à dire au postulat selon lequel toute vie représente une unité et une cohérence interne, alors que dans la réalité on a plutôt affaire à une "succession de trançans de vie" (LE BRIS E.,1983).

⁽²⁾ HAERINGER Ph., 1968.

impliquent à nouveau de pouvoir appréhender la totalité de la biographie de l'individu. Il peut s'avérer également nécessaire de dépasser le continuum des cheminements individuels.

Par exemple, la biographie de DIOMANDE, déjà évoquée précédemment (chapitre C. 2. 3.), montre bien comment certaines migrations s'inscrivent dans un réseau familial bien canalisé, déjà constitué: natif de Biankouma, dans l'Ouest ivoirien. Diomandé ne crée ni ne transforme aucun schéma migratoire pré-existant en s'installant à Divo; il ne fait que s'établir dans un des pôles résidentiels des Yacouba (son groupe ethnique), en y exerçant une activité classique dans sa famille, la menuiserie. Une fois installé à son compte à Divo, il perpétue les circuits migratoires traditionnels en accueillant des apprentis yacouba en nombre élevé par rapport à la taille de son atelier et à son niveau d'activité.

Ainsi, c'est à condition de replacer le récit de vie du migrant dans l'histoire de la collectivité à laquelle il appartient que peuvent être mis en évidence le rôle des filières migratoires dans la détermination des cheminements individuels, ou encore l'intervention de logiques collectives, visant à la reproduction sociale de l'ensemble de la communauté, dans le choix des résidences et des activités économiques de ses membres.

4.2.2. <u>Mise en application du concept d'espace de vie dans l'étude des migrations</u>

Les développements théoriques auxquels ont donné lieu les recherches sur le concept de migration ont marqué un progrès important avec l'introduction de la notion d'espace de vie, défini comme un "territoire de référence collectif" (1)," le cadre spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectue la plupart des actes d'une population" (2), ou encore comme "la partion d'espace où un individu effectue toutes ses activités (....), non seulement ses lieux de passage et de séjour, mais également tous les lieux avec lesquel il est en rapport" (3). La migration ne sera alors plus repérée par "un changement de résidence", ou "un changement de logement", mais par un changement d'espace de vie. Ce nouveau concept permet de dépasser la vision réductrice qui consiste à rattacher chaque individu à un lieu unique.

⁽¹⁾ COLLOMB Ph., 1985, p.25.

⁽²⁾BRUNET P., 1975.

⁽³⁾ COURGEAU D., 1980.

La prise en compte de l'espace de vie dans l'étude des déplacements humains s'avère de première importance pour les sociétés ouest-africaines, dont l'ubiquité a été maintes fois soulignée, notamment par AMSELLE, qui note que "Ce n'est pas tant la présence physique de l'individu dans sa communauté qui compte que le maintien de relations de toutes sortes (....) avec celle-ci*(1).

De fait, la vie d'un individu en Afrique de l'Ouest est fortement marquée par son caractère multispatial : les décisions et les actes individuels s'inscrivent généralement en plusieurs lieux de l'espace régional ou supra-régional. Le chercheur qui analyse les phénomènes migratoires dans cette partie du monde doit donc les resituer dans ce cadre.

Malheureusement, le concept d'espace de vie, bien que pertinent sur le plan de la problématique, voit son application sérieusement limitée en raison de la complexité d'observation et d'analyse, celle-ci impliquant de suivre dans l'espace les déplacements simultanés de l'ensemble des points constituant l'espace de vie individuel. Toutefois, s'il s'agit là de difficultés encore non résolues pour une analyse quantitative des phénomènes migratoires, la reconstitution de l'espace de vie du migrant et l'étude de ses modifications deviennent des objectifs réalisables dans le cadre d'une approche qualitative : l'utilisation d'entretiens biographiques approfondis se révèlent ici d'un intérêt évident.

Ce type d'interview est particulièrement apte à nous renseigner sur la représentation que se fait le migrant de son espace de vie et de son espace de travail, et à améliorer ainsi l'appréhension des phénomènes de pluri-résidences et de pluri-activités. Dans la mesure où la position géographique et socio-économique d'un individu n'est pas toujours "un état de nature repérable indépendamment des individus eur-mêmes", car "les individus ne considèrent pas obligatoirement tout déplacement comme une mobilité géographique, ni tout changement de position sociale comme une mobilité sociale" (2), la perception qu'a un individu de sa mobilité et de ses lieux de résidence -passé(s) et actuel(s)-est un élément essentiel pour la compréhension de ses déplacements et leur signification.

Dans cette optique, une observation de type anthropologique peut contribuer à

⁽¹⁾ AMSELLE J.L., 1978.

⁽²⁾ COLLOMB Ph., 1985, p. 25.

redonner à la distance, facteur privilégié de toute analyse spatiale des migrations, sa juste place. Dans les populations africaines étudiées, les interviews de migrants révèlent que la proximité physique joue un rôle souvent secondaire tant sur la plan de la perception que peut avoir un individu de son insertion dans une communauté, que sur le plan du fonctionnement économique et sociologique des groupes sociaux.

Toutefois, l'analyse des biographies montre aussi que la distance reprend une place première dans les préoccupations individuelles lorsque les personnes avancent en âge. La distance au village natal où réside la famille organise en fait la perception spatiale des individus tout au long de leur vie, mais n'intervient dans leur décision que si elle passe une certaine limite jugée inacceptable, risquant de compromettre les liens sociaux avec le village. C'est pour un tel motif que KOUADIO K., menuisier ivoirien originaire d'un village situé sur la commune de Divo, refuse de travailler à San Pédro, après avoir pourtant exercé à Dabou, Abidjan, Aboisso:

* J'étais dans une entreprise, la Société l'voirienne de Construction . On devait aller à San Pédro; mais je voyais que là-bas et mon village, c'était beaucoup éloigné. Alors, je suis resté à Abidjan, et j'ai quitté la société*.

Et FRANCOIS T., autre ivoirien originaire d'un village de la préfecture de Man, en fin d'apprentissage de menuiserie à Divo, nous dit :

" Je m'installerai à Man. Parce que Man est à côté de mon village, c'est à cause de ça que je m'installerai là-bas. Dans mon village, il y a du travail; mais je ne veux pas poser (I) là-bas, parce qu'il n'y a pas assez d'argent. Il y a plus d'argent à Man qu'au village (...). Mais je ne resterai pas à Divo".

Les témoignages recueillis prouvent que le village reste au coeur des préoccupations journalières des émigrés (2); se rapprocher du village constitue un facteur de choix de localisation qui finit même par primer sur toute autre considération économique lorsque l'on approche de la fin de la vie professionnelle. C'est dans ces conditions que la migration est perçue par son acteur comme un déplacement dans l'espace ayant des répercussions sur l'intensité de ses rapports avec sa communauté d'origine; dans tous les cas, les migrations sont choisies de telle sorte qu'elles n'impliquent pas de rupture avec le milieu social

^{(1) &}quot;poser" : s'installer dans un lieu sans y exercer d'activité.

⁽²⁾ C'est également ce que montrent d'autres études, comme celles de GIBBAL (1974) et de DELPECH (1983) sur Abidjan .

originaire, ce jugement tout à fait subjectif résultant d'un compromis entre l'éloignement et les gains économiques espérés au lieu de la nouvelle implantation.

D'une manière plus générale, l'approche qualitative par les biographies aide à interpréter les résultats de l'analyse statistique des variables le plus facilement appréhendables du phénomène migratoire. Par exemple, si l'analyse quantitative des lieux de résidence antérieure et des destinations des émigrants a pu mettre en évidence l'importance de la localité natale dans les cheminements migratoires, c'est l'analyse des entretiens d'immigrés sur leur vécu qui nous a permis de replacer un séjour au lieu de naissance dans le système résidentiel de l'individu, et de mieux saisir sa signification, en particulier en resituant le migrant dans son univers communautaire de base et en intégrant le rôle des logiques collectives dans sa mobilité géographique.

4. 2. 3. Une méthode d'approche des liaisons entre migrations et activités

Un autre point fort de la méthode des biographies résulte du recueil simultané et intégré d'informations liées aux différentes sphères de la vie d'un individu, et donc de la possibilité de mettre en rapport les évènements survenus dans chacune d'elles (familiale, professionnelle ...) et d'étudier comment "ces changements se traduisent par des modifications de l'insertion des individus dans le temps et dans l'espace" (1).

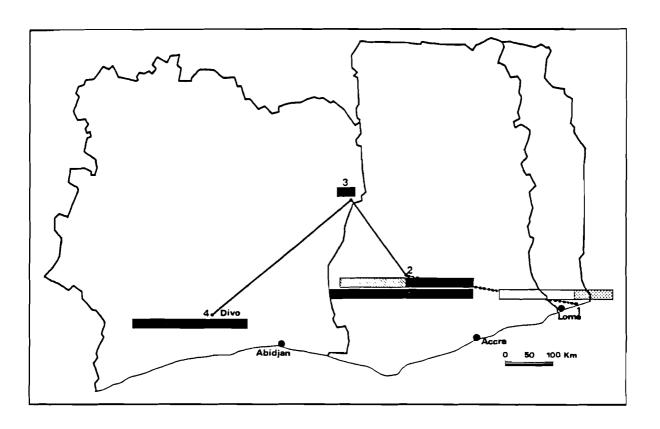
On dispose alors -en particulier- d'un cadre d'approche privilégié pour une analyse fine des interactions entre migrations et activités économiques : l'exploitation des biographies peut montrer dans quelle mesure cheminements migratoires et professionnels s'interpénètrent, mettre en évidence les diverses formes et fonctions de la migration dans les stratégies professionnelles, et plus généralement contribuer à une meilleure lisibilité des mécanismes de décision dans ces deux domaines.

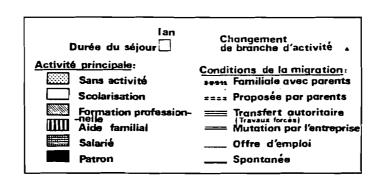
Le récit de DOGBASSO, togolais de 56 ans installé comme patron menuisier à Divo (Côte d'Ivoire) nous en donne une illustration (voir carte 11) :

Dès l'âge de 12 ans , Dogbasso quitte sa région natale d'Anecho (Sud-Est Togo) pour

⁽¹⁾ COURGEAU D., 1984, p. 485.

Carte 11 - Biographie migratoire et professionnelle de DOGBASSO T.





Source : Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

le Ghana, où son père émigre en compagnie de sa femme et de ses enfants; son père s'installe comme blanchisseur, et place son fils comme apprenti menuisier. Après sept années d'apprentissage, Dogbasso s'installe à son propre compte comme menuisier à Kumasi. Durant les années cinquante, son entreprise fonctionne correctement, et il arrive à économiser pour se faire construire une maison dans sa ville natale. Mais les affaires commencent à ralentir et Dogbasso voit son atelier décliner; face aux difficultés économiques grandissantes que connaît le Ghana, il décide à la fin des années soixante de partir pour la Côte d'ivoire, jugée plus propice pour exercer ses activités professionnelles.

C'est ainsi qu'il monte un atelier de menuiserie à Bondoukou, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Ses affaires ne se révèlent guère plus florissantes qu'au Ghana. Un client lui ayant confié une toiture à réparer sur un chantier à Divo, Dogbasso séjourne quelques semaines dans cette ville et décide de s'y établir.

Depuis 1971, le voilà donc installé à Divo avec sa famille. Dans un atelier en planches qu'il loue, il fabrique des meubles avec un outillage rudimentaire, afin de combler le manque de commandes en charpente, sa spécialité d'origine. Les bénéfices sont minimes et Dogbasso n'envisage aucune solution pour tenter d'améliorer le fonctionnement de son entreprise, qui n'a jamais été prospère et n'a bénéficié d'aucun investissement productif.

Il "survit" simplement à Divo, en attendant de réintégrer très prochainement sa ville natale, Anecho, pour terminer ses jours dans la maison qu'il y possède : la menuiserie est pour lui "le travail des pauvres" qui "contente" les personnes qui l'exercent puisqu' "elle peut donner un peu d'argent pour manger".

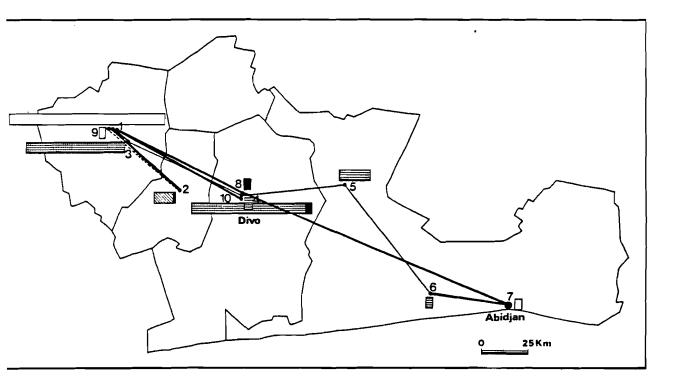
A partir de son séjour familial ghanéen, les étapes suivantes du parcours de Dogbasso sont dictées par les échecs successifs de son entreprise de menuiserie : Bondoukou et Divo sont choisies dans l'espoir de bénéficier de conditions économiques locales favorables, mais la réussite ne sourit pas pour autant à ce menuisier peu entreprenant. Avec l'âge, et le constat d'un dernier échec dans un contexte local pourtant favorable, l'attente du retour aux racines natales est la seule préoccupation de ce Togolais arrivé à la fin d'une émigration peu constructive : il n'envisage plus d'autres migrations, seul élément de stratégie de réussite professionnelle qu'il a mis en œuvre jusque là (1).

Toutefois, les biographies migratoires et professionnelles ne constituent un instrument d'analyse pleinement efficace que si l'on peut resituer chacune des étapes des parcours individuels dans son contexte social et économique, afin de mieux saisir les déterminants et les fonctions de la migration. En effet, comme le souligne COLLOMB:

*Si les migrations sont bien des déplacements individuels dus à l'initiative des personnes, cet aspect ne doit pas en masquer un autre par lequel le départ est le

⁽¹⁾ Le cas de Dogbasso n'est qu'un exemple d'un certain type de biographie : dans la partie B. 2, 3, 2, "Mobilité spatiale et professionnelle" nous avons eu l'occasion d'évoquer d'autres combinaisons de stratégies migratoires et professionnelles.

Carte 12 - Biographie migratoire et professionnelle de KOKO V.A.



lan	Changement
Durée du séjour	de branche d'activité
Activité principale: Sans activité Scolarisation Formation profession- nelle Aide familial Salarié Patron	Conditions de la migration:

Source : Enquête Activité-Migration. Divo 1984.

résultat d'une pression économique ou sociale plus ou moins forte, que les individus en aient conscience ou non* (1).

Et l'étude de cet auteur sur les émigrants de l'Ouest audois, en France,

* fournit la preuve de la très grande sensibilité des mouvements migratoires aux aléas économiques et aux conséquences locales d'une politique économique nationale* (2).

Pour nous replacer dans le contexte des populations ouest-africaines, nous illustrerons notre propos par une autre biographie exemplaire, celle de KOKO V. A., menuisier à Divo (Côte d'Ivoire) où il dirige un atelier de menuiserie-ébénisterie dans le centre ville, et où il réside avec ses deux femmes et ses diz-sept enfants (voir carte 12).

Né en 1941, dans un village proche de Gagnoa, en Côte d'Ivoire, il n'a jamais été scolarisé. Son frère, maçon à Lakota, voyant qu'il ne faisait rien au village, est venu le chercher pour le mettre en apprentissage à Lakota. Au bout de deux ans, son patron, devant quitter la ville, le place comme boy chez le sous-préfet de Lakota. Ce travail ne satisfaisant pas Koko V. A., il rentre au village après seulement deux mois passés au service du sous-préfet.

C'est alors qu'une personne connaissant ses capacités en menuiserie vient le chercher au village pour travailler dans sa propre société installée à Gagnoa : mais la société fait rapidement faillite, et Koko V. A. se fait embaucher comme aide-ouvrier menuisier à la SOCACI, à Gagnoa. Il y apprend le travail sur machine à bois et reste neuf ans dans l'entreprise, jusqu'à ce que cette dernière cesse toute activité; c'est durant cette période (en 1980) qu'il épouse sa première femme.

Un élève du Centre Technique du Bois de Divo, le connaissant personnellement, le met alors en contact avec la direction du Centre qui l'embauche pour montrer le travail du bois aux élèves; mais sa condition d'illettré provoque trop de sarcasmes dans cet univers d'enseignants et d'élèves et, découragé, il quitte le Centre Technique au bout d'une année.

Il s'éloigne de Divo (en1968) pour travailler comme menuisier salarié dans une entreprise de bâtiment à Tiassalé; un de ses ex-apprentis de Gagnoa lui avait signalé que son patron cherchait un menuisier qualifié. Après trois ans consacrés à la construction d'équipements publics dans cette entreprises, Koko V. A. se retrouve encore une fois sans travail, par arrêt des activités de la société qui l'emploie.

Il suit un de ses collègues béninois parti s'employer à Dabou : voyant que les affaires ne marchent pas bien, il décide de quitter son emploi au bout de six mois pour tenter sa chance à Abidjan. Koko V. A. s'entretient de ses projets avec son grand frère installé à Abidjan, qui lui déconseille de rester dans la capitale où la vie est trop difficile et lui suggère de retourner à Divo, où sa renommée est déjà établie, d'y monter un atelier et d'acheter une machine.

⁽¹⁾ COLLOMB Ph., 1985, p. 37.

⁽²⁾ COLLOMB Ph., 1984, p. 608.

De retour à Divo fin 1971, l'atelier commence à fonctionner quand un grave accident contraint Koko V. A. à interrompre ses activités : toutes ses économies passent dans les soins médicaux, et l'achat d'une machine devient impossible. Il se voit donc obligé d'abandonner son entreprise pour s'employer chez un Libanais possédant un atelier de menuiserie : il reste douze ans salarié dans cette entreprise divolaise florissante d'une dizaine de personnes, bien équipée en machines, et termine chef d'atelier.

Fin 1983, son cousin, chef du personnel dans une grande plantation d'ananas (COTIVANA) près de Tiassalé, lui propose de venir s'installer à Tiassalé : ayant acheté une machine à bois pour l'atelier qu'il posède en ville, celle-ci est inutilisée depuis qu'il l'a retirée d'entre les mains d'un gérant malhonnète. Il propose donc à Koko V. A. de diriger son atelier, en utilisant cette machine. La suggestion de son cousin ne le séduit pas, sa famille nombreuse et la clientèle déjà constituée à Divo le poussant fortement à demeurer dans cette ville : c'est donc finalement à Divo qu'il installe la machine de son cousin et monte son atelier. Rapidement, il embauche un ouvrier salarié, et prend un jeune apprenti; son ancien apprenti, qui a passé sept ans avec lui chez le Libanais, le suit également.

La qualité de son travail étant bien connu à Divo, les clients continuent de faire appel à lui pour des constructions particulières ou des équipements collectifs. Sur un terrain donné par un ami, Koko V. A. a pu construire un atelier de 80 m2 et une maison d'habitation dans le quartier nord de la ville; ayant payé lui-même tous les matériaux, il devient donc propriétaire de son logement, et de son atelier qu'il envisage de moderniser en s'équipant d'une scie à ruban, puis d'un tour et d'une ponceuse.

Bien qu'incomplète par rapport au témoignage recueilli, la biographie de ce menuisier installé dans un ville forestière de la Côte d'Ivoire particulièrement dynamique illustre d'abord la complexité des itinéraires migratoires, traductions de l'appartenance des individus à un espace social étendu.

Cette biographie met en évidence la nécessité d'une approche reposant sur la dialectique micro-macro, pour cerner la dynamique du peuplement et de la localisation des entreprises :

- le récit de vie de Koko V. A. montre que, même s'il n'exprime pas clairement les facteurs déterminant le développement d'une entreprise, son comportement et son itinéraire migratoire et professionnel s'inscrivent néanmoins dans un faisceau de contraintes économiques et sociologiques. Ces dernières deviennent évidentes quand une de ses initiative se solde par un échec.
- les caractéristiques individuelles de la démographie ne peuvent suffirent à cerner les choix et les itinéraires suivis par Koko V. A., comme par un autre individu : pour être comprise, la stratégie migratoire et économique de Koko V. A., qui se traduit par des choix et des actions au niveau de l'individu, de sa famille et de son entreprise, doit être replacée dans la perspective plus large du contexte économique et sociologique général intervenant sur l'environnement immédiat de l'individu et de son groupe social.
- la forte mobilité économique est perçue clairement dans la biographie de Koko V.

A. : dynamique de peuplement et dynamique de la localisation des entreprises. processus interdépendants, ne peuvent être analysées comme simples résultats d'additions de comportements individuels dictés par des contingences micro-sociales ou micro-économiques.

L'étude des déterminants du développement d'une ville, de la mobilité résidentielle et économique (créations et fermetures d'entreprises) doit être conçue comme une série d'approches emboîtées, replaçant les stratégies migratoires et professionnelles individuelles dans leur perspective collective et prenant aussi en compte les facteurs macro-économiques et sociologiques (les mentalités, de façon générale) ayant des effets sur ces stratégies et sur les conditions économiques locales.

5 . <u>EN GUISE DE CONCLUSION : L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE</u> SPATIALISEE

Au delà du fait que la migration se définit par son référent spatial, trois raisons nous conduisent à souligner l'importance d'une approche spatialisée pour l'étude des populations urbaines.

D'abord, une solide connaissance géographique et cartographique du milieu observé est une condition essentielle pour réaliser une bonne collecte de données démographiques.

Ensuite, la structuration conceptuelle de l'espace géographique observé intervient directement sur les analyses qui peuvent être menées : elle mérite donc qu'on y porte un intérêt particulier, de manière à éviter tout découpage invalidant par rapport à la problématique.

Enfin, la dimension spatiale des phénomènes peut être non seulement un objet d'observation en soi, mais aussi un révélateur pertinent de comportements et de stratégies difficilement observables directement : il est possible d'appréhender, certes partiellement, certains mécanismes à partir de leurs traductions spatiales, sans pour autant tomber dans le piège de l'idéologie spatiale, justement dénoncée par AMSELLE (1).

C'est d'ailleurs en ce sens que l'analyse des migrations prend tout son intérêt, au delà de ses effets sur la redistribution du peuplement : avoir choisi la migration comme fil conducteur pour l'étude de la dynamique urbaine s'est avéré un choix pertinent et opérationnel. En effet, les migrations constituent un bon révélateur du fonctionnement des villes, tant interne que par rapport au reste de l'espace; en outre, les filières migratoires sont des indicateurs des relations sociales qui sous-tendent la structuration de l'espace -son armature urbaine aussi bien que les rapports entre villes et milieu rural- ; or, les réseaux sociaux sont particulièrement difficiles à observer directement, aussi les déplacements de population peuvent être considérés, en Afrique Noire, comme la manifestation la plus visible et la plus facilement saisissable des liens entre les éléments constitutifs de ces réseaux.

Nous conclurons l'ensemble de ces réflexions méthodologiques en envisageant de nouvelles recherches sur les méthodes d'observation des populations urbaines.

⁽¹⁾ AMSELLE J.L., 1978.

Deux objectifs devraient être poursuivis : l'observation suivie des effectifs et des caractéristiques générales des populations urbaines, et la possiblité de mettre en ceuvre des sondages efficaces pour permettre des enquêtes plus apprafondies sur les comportements démographiques des citadins. Intégrer une bonne connaissance morphologique de l'espace urbain dans un système d'observation démographique semble une voie de recherche prometteuse, qui permettrait de choisir un échantillon défini spatialement. Le recours aux images satellite, qui renseignent de façon continue sur l'occupation du sol en milieu urbain, pourrait être un élément de solution intéressant, satisfaisant aux deux conditions énoncées plus haut, grâce à l'allègement de l'échantillon d'enquête permis par une stratification basée sur la morphologie urbaine (1). Notons d'ailleurs que cette recherche méthodologique induira nécessairement une réflexion sur les indicateurs et les concepts employés en démographie, ainsi que sur l'intégration d'une problématique spatiale dans l'analyse des populations urbaines.

Outre le suivi quantitatif du processus de concentration de la population dans les villes, ces méthodes d'observation devraient permettre de réaliser des enquêtes approfondies sur échantillon représentatif ayant pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux questions clefs que cette synthèse a mis en évidence, notamment :

Comment la ville, en tant que lieu de concentration d'hommes et d'activités, est-elle utilisée par la population ? Quels sont les systèmes résidentiels et pratiques économiques que génèrent en ville les stratégies de reproduction et d'accumulation? Dans quelle logique économique de reproduction et d'accumulation s'inscrivent les séjours en ville de certains membres des communautés locales?

⁽¹⁾ Pour plus de précisions sur l'apport de la télédétection à l'observation des populations urbaines, voir :

DUREAU F., GUILLAUME A., 1985 - "La population dans l'espace. Télédétection et observation démographique des villes des pays en développement", Communication spontanée au XXème Congrès Général de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, Florence, Italie, 5-12 juin 1985, 19 p. multigr.

ANNEXES

Annexe 1 - Questionnaire de l'enquête Activité-Migration. Divo 1984

		·
Date:	<u></u>	
Statut de 1 inc.	Localisation	Nº Etabli.
- DIVO - Février 1984 -ACTIVITE	et MIGRATI	ON
Localisation précise de l'établissement:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••••
)
		}
Nom de l'établissement:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	. ==	
Description physique de l'étab.: Local réservé àl'activité	? L Oui Surfa	ce=ml
••••••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
(Description détaillée des activités de production, comm	erce et services	de l'étab.)
ACTIVITE PRINCIPALE ACTIV	ITE ANNEXE	 }
·		
		į
		ſ
		Ì
		}
Statut Etab.:intreprise individuelle Autres.Précise Société(de droit (du) de fait)	er;	
Comptabilité régulière: Oui préciser :		
□ Non		
- to to emertion do listable and accompanies and accompanies		Non
L'étab. fait-il partie d'une entreprise comprenant plusieurs	Mon	
Le propriétaire exerce-t-il habituellement içi ?: Oui		
Si OUI, autres étab. dépendant de ce local:		
si NON, lieu d'exercice habituel:		
Autres étab.:		
Autros evaluation de la company de la compan		********

Nom Prénom	Profession	Sit. Prof.	Date Embauche	Critères Embauche	Lien Famil	Date Arrivée ÀDIVO	Résid. Ant.	Lieu de Naissa.	Scola- -rité	Form. Prof.	Sexe	Age	Ethnie	Nationali- -tė
					_									
						}					_			
						·						<u> </u>		
												_		
}								<u> </u>						
					l									
	.									l				
					<u> </u>									

Annexe 2 - Grille d'entretien de l'enquête Activité-Migration. Divo 1984

Thèmes à ab		Observations	Repérage Enregist.
	Milieu d'origime(social et familial)		
RETROSPECTIF	Formation scolaire at prof.		
	Activités exercées		
	Déplacements géographiques		
LA	.Connaissance de la ville		
MIGRATION VERS	Liens socio-familiaux dans		
DIVO	Stratégie en matière d'activité		
	Stratégie migratoire-Göix de Divo		
LA VIE ACTIVE A	Pour chaque activité exercée à Divo :		
DIVO	Modalités de la prise d'activité		
DI AO	Nature précise de l'activité		
	Statut dans l'établissement		}
	Type d'établissement		
	Temps consacré à l'activité avec variations dans l'année (rythme)		
	Système de rémunération-Montant les revenus		
	.Utilisation des revenus		
	Raisons de l'abandon de l'activité		
	Liens entre les différentes activité exercées simultanément	ės.	
	Satisfaction / situation actuelle		
	Projets en matière d'activité		
APPRENTIS	Choix du métier		
	Choix de l'établissement		
	.Contenu de l'apprentissage		
PATRONS	Choix du secteur d'activité		
	Sources de financement pour les investissements		
• •	Destination et montant des investi.		
-	Revenus tirés de l'activité et utilisation de ces revenus		
	Stratégie économique (facteurs de prise de décision)		
	Recrutement, utilisation et rémuné- ration de la Main d'Oeuvre		
	Les circuits d'approvisionnement		
	Les circuits de distribution (Glient	èle	
	La concurrence-Les difficultés	4	

-1) L'activité à Divo

Nature de 1'activité	Apprenti	Employé Salarié	Gérant Salarié	Chef d'é- tub.propr. expi.indé pendant	TOTAL
Menulserie - Ebénis- terie (en atelier)	7	3	1	7	18
Menuisarie - charpente coffrage	-	2	\setminus	-	2
Electricité	1	-	\ /	5	6
PLomberie	-	1	\ /	3	4
Peinture	-	-	V	5	5
Maçonnerie	1	3	Ι Λ	3	7
Manoeuvre	-	2	/ \	-	2
Chef de chantier	-	2	/ \	~	2
Entrepreneur tous corpa de métiers	-	_	/ \	2	2
TOTAL	2	10		18	30

2) Les caractéristiques démographiques individuelles

	-		1001	RIENS			_						
AGE	Åkan	Krou (°)		Man- dé S			Togo	Bě- nin	Gui -	HVol te	Malí	TAL	TOTAL
< 20 ans	1	1(1)	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2
20-29	2	6(5)	1	6	2	17	1	3	1	_	-	5	22
30-39	3	2(1)	ı	1	ı	8	2	2	-	1	-	5	13
40-49	1	2(1)	1	-	-	4	2	-	1	1	1	5	9
> 50 ans	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	1	2
TOTAL	7	11(8)	3	7	4	32	6	5	2	2	1	16	48

(*) Entre parenthèsee, les effectifs de Dida, ethnie traditionnelle de Divo.

3) La formation acolaire et professionnelle

	F.P.	Pas de for-	En cours d'appren-	Apprentfor		Apprentia.	TOTAL
F.Sc	:0.	fessionnel le		interne à		technique	TOTAL
	Non scolarisé	-	-	3	-		3
8 2	Primaire incom plet	~	3	3	-	-	6
151 15t	Primaire complet	-	3	5	-		8
	Secondaire	-	-	-	-	1	1
	TOTAL.	0	6	11	0	1	18
squa	Non scolarisé	-	1	7	-	-	8
ບ ສ	Primaire incom plet	-	-	4	-	-	4
^	Primaire complet	1	1	7		2	11
rimen! Métie	Secondaire in- complet	i	-	4	5	-	7
8 8	TOTAL	2	2	22	2	2	30

4) La migration vers Divo

Durée rés. à Divo ieu Ville és. Antérieur	6 mo14	6 mois à 1 an exact	1 à 5 ans exacts	5 å 10 ans exacts	10 à 25 ans exacts	25 ans	TOTAL
Divo rural	-	-	1	3	1	_	5
Reste Ci urbain(*)	2 (1)	2 (1)	11 (5)	8 (3)	8	1 (1)	32 (11)
Reste C1 rurai	-	-	1	1	3	_	5
Etranger urbain	-	-	1	1	3	!	5
Etranger rural	-	-	-	-	1	-	ı
TOTAL	2	2	14	13	16	1	46

(*) entre parenthèses, les immigrés venus d'Abidjan.

5) Le parcours migratoire

lieu rés. antér- lleu rieure de naissance	Divo	Reste CI urbain	Reste CI rural	Etranger urbaln	Etranger rural	TOTAL
Divo ville	_	2	ı		-	3
Divo rural	4 (2)	1	-	-	-	5 (2)
Reste Ci urbain	-	11 (3)	1	-	_	12 (3)
Reste CI rural	-	9	3 (2)	-	-	12 (2)
Etranger urbain	1	4	-	4 (2)	-	9 (2)
Etranger rural	-	5		1	1 (1)	7 (1)
TOTAL	5 (2)	32 (3)	5 (2)	5 (2)	1 (1)	48 (10)

 (-) migration directa depuis le lieu de naissance, à destination de la ville de Divo. et travailleurs du bâtiment immigrés. Description de l'échantillon

Enquête Activité-Migration à Divo : les entretiens avec des menuisiers

137

vi 11	9:				I ETU	DE D	EMOGRA	enid	UE -V	ILLE	S DE	LA RE	GION	DES P	LATEA	UX -19	79.	Date	de rec	ensement:
i	tier: du loge	ment:						FI	CHE	COLL	ECTIV	E 197	0-1979		Date de l'enquête: Enquêteur: Contrôleur:				ir:	
•					-	C.en 1970: Nom du C.M. e 					en					N°M.en 1970: N°M.en 1979: ORSTO				
, N°	Nom et	filia ! tion svec	1 e 1 x	1 A g e] E] . [M	 S R R	 Lieu de nais- sance	E t h	! I n s t	P D T	1	gré isita T	1		migró sont T		I EN IVIE	PAR EN	VIE T	! Obser-
1 1 1 1 1	Prénoms	10 C.M		t ! t t ! !	† † † † †	 	1	i i i e i	r u c t i o	9 9 1 1 1 1 1 1 1 1	 Date ' ' 	l f flieu f l) Nate	l Lieu 	1	låge lau ldécès l l	1 P. 1 I	I M. I I I I I	vations
Situa	tion 19	O (req	ens	wen)		 		!		 	 	 ;	·	 			 	 -	<u>. </u>
S:tua 1	tion 19	9											; ; 					,		
 											1			 	 	,		 		
<u> </u>							L						i i i	i		l	i	1		

138

VI	LLE							; ;	Qt	uarti	er			1 ! 1	E	nq.	
			_	DEPUIS						ECES				is			1
N° C.	del M. I	I Ind	Date	Nom et		SI		S.R. de la mère:	: L.	de 1	Nº ! Indi	Date	Nom et	emonèrq	5 e e	Aga au décès	CAUSE
	i !					1			:	j	i						·
					!			•	•	! ! !							
										i I	1						
	i 	!	i !]					1				. !		
	! !	! !	1 1 			1	 	1 : 1 :	:	! ——- !		I			 		
	1	! ! !	1		· !	1	. <u>!</u>			<u>1</u>	. ! . !	- <u>-</u> - <u>!</u>	·	! !	1		
	_ <u>i</u>	<u> </u>	<u>i</u>	·		<u>i</u>	!		; 	i	i					i	·
	 	<u>!</u> 1				<u> </u>	<u>-</u>		: 	 	! !! !				- ! - !		
	- !	<u>i</u>	i		i	<u>i</u>	<u>i</u>	::		i	<u>. i</u>	<u>i</u>		i	- !	!	 .
		1	! !			 	<u>1</u> 1			-		 			- 		
	1	1	1		1	<u>!</u>	1	1:			- 1 !	<u> </u> 		<u>!</u> !	-!	<u> </u>	
	! !	1] 		; !	1	1	::		1	i	_ i		i	<u>i</u>	1	

Annexe 5 - Questionnaire de l'enquête migration, Région des Plateaux, Togo 1984

a) Questionnaire (P 1 et P 2)

	-enquêteur :	PI
ENQUETE MIGRATION.	-date:	L
VILLES DE LA REGION DES PLATEAUX	- R.V :	
~.	-observations:	
MAI _ JUIN I984	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • •
- I - ville:	quartier:	B
- 2 - nom du C.C en 1979/:	nom du C.C en 1984 :	-
In de la C. en 1979:		
- 3 - nom du C.M en 1979:	nom du C.M en 1984 :	ł
{ N° du M. en 1979 :		<u>√_</u>
- IS - statut d'occupation : proprié	interroga :	75
locatain	re	P
	stuitement préciser :	
non préd	cisė	
-LIENS AVEC LE MILIEU D'ORIGINE		1
- I9 - lieu de naissance:		Ī
	fois par mois environ ou plus	
d'origine ?	entre 2 et IO fois per en	
	moins d'une fois par an	١
	son arrivée en ville	T
• 4	autre cas ; préciser	^I
- 2I - quelles sont les raisons .	voir la femille:	
de vos visites ?	fêtes (religieuse ou autres)	
	mariage, funérailles	
- 1	autres cas ; préciser:	}
·	erre, plantation, maison, commerce, atelier)	1
dans votre village (ville) d'or	igine? iser:	į
-INTENTIONS SUR LA DUREE DE SEJOUR EN	VILLE.	
- 23 - combien de temps comptez-vous	définitivement	
encore rester dans cette	. jusqu'à la retraite (ou cessation d'activité)	1
	. ne compte pas rester	1
	définitivement mais ne sait pas jusqu'à quand	
	.ne sait pas	
	.autre cas ; préciser:	
si départ envisagé : - 24- pour quel	s motifs?	_
- 25 - pour que	lle destination ? .Lomé	₹ }
	.VIllage d'origine	5
	.ne sait pas] [
		A

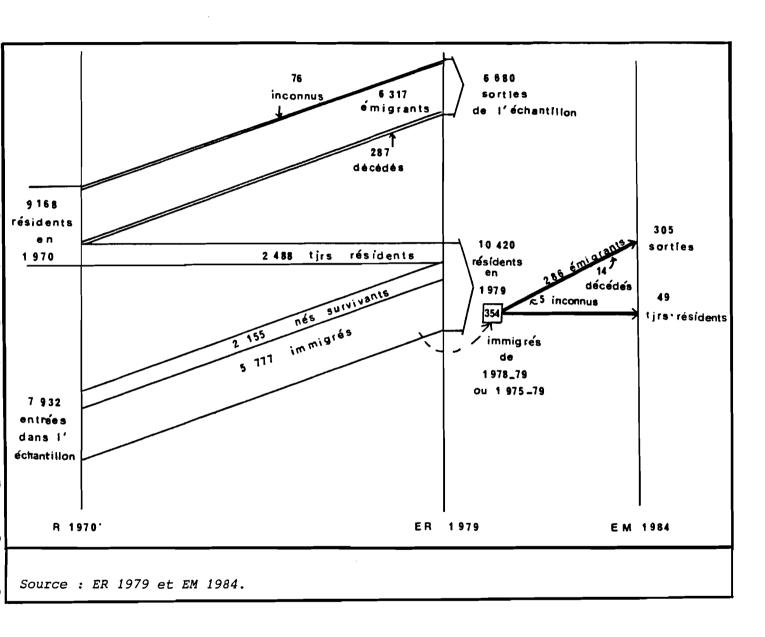
14

b) Grille d'entretien (P 3 et P 4)

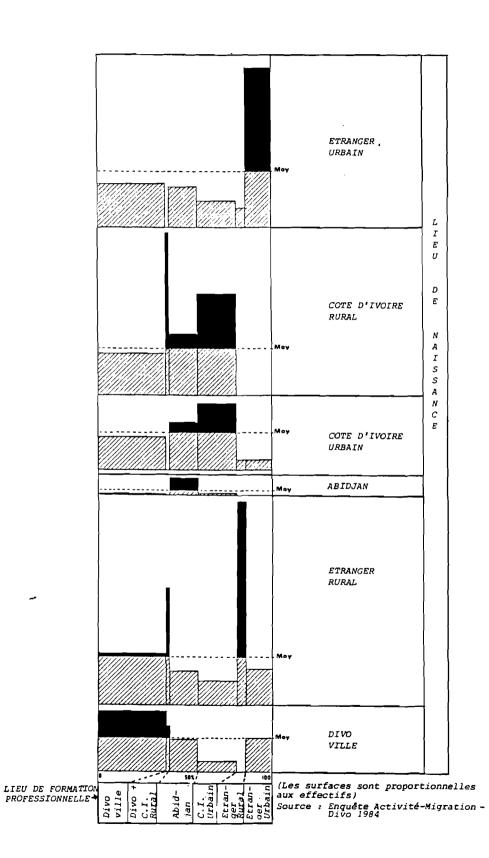
n°C: n°M: n° individu: nom: wthnie: BIOGRAPHIE MIGRATOIRE PROFESSIONNELLE FAMILIALE	٧i	.Ile :		Quartie	· :		date:
	nº	C:	nº M :	n° individu	nom:	•	
	E		BIOGRAPHIE MIGH	RATOIRE _ PROFESSION	NELLE _ FAMILI	ALE	
	° 3/-	durée •	lieux de	motifs du	avec qui	mobilité	évolution situa
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,						11011 14.1111410
							}
		ı				·	
				, ,			

F	INSERTION DANS LE MILIEU URBAIN	p 4
1	-choix de cette ville	
	-connaissance an sé rieure de la ville	
-	-personnes connues en ville	
	-aides à l'arrivée: qui	
	comment (log;argent ;travail	
·	-logement à l'arrivée	
	-connaîssance langues parlées en ville	
6	INSERTION PROFESSIONNELLE	
	-comment avez-vous trouvé votre premier travail?	
	-emploi sûr avant l'arrivée ?	
	-activité principale et activité secondaire (agricole ?)	
	-projets	
H	LIENS AVEC MILIEU D'ORIGINE -visites aux anciens lieux de résidence	
	-biens détenus aux anciens lieux de résid.(🗲 du lieu naiss.)	
	-visites en ville des parents, famille du village	
	-accueil nouveaux immigrants du village d'origine (enfants confiés ,autres) .	
	-transferts (argent, nature) avec lieu d'origine— dans quel sens -projets investissements ou installation au lieu d'origine - association d'originaires	
1	STRATEGIE SCOLARISATION ENFANTS	
	- place de la scolarisation dans la décision d'immig. en ville	
	- scolarisation des enfants	
7	AUTRES INFORMATIONS -émigration puis retour depuis immigration en ville	
	· •	

Annexe 6 - Suivi de la population de l'échantillon et agencement des données du Recensement de 1970 (R), de l'Enquête Renouvelée de 1979 (E.R.), et de l'Enquête Migration de 1984 (E.M.). Région des Plateaux, Togo



Annexe 7 - Lieu de naissance et lieu de formation professionnelle des travailleurs ayant achevé leur formation. Divo 1984.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGENCE COOPERATION ET AMENAGEMENT et ORSTOM, 1984. Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional et national, rapport de synthèse.
- AMSELLE J.L., 1978. Aspects et signification du phénomène migratoire en Afrique.

 Les migrations africaines, sous la direction de J.L. AMSELLE,

 Maspero, Dosssiers africains, pp. 9-39.
- BERRON H., 1980. Tradition et modernisme en pays lagunaires de Basse Côte d'Ivoire. Editions OPHRYS, Gap, 386 p.
- BERTAUX D., 1980. L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités. Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXIX, pp. 197-225.
- BRUNET P., 1975. Pour une nouvelle définition de la migration. IVème Colloque National de Démographie : Migrations intérieures. Méthodes d'observation et d'analyse, ed. CNRS, Paris, pp. 527-529.
- CALDWELL J.C., 1976. Towards a retastement of demographic transition theory.

 Population and Development Review, sept-dec., pp. 321-261.
- CALDWELL J.C., 1984. Micro approaches: similarities and differences; strenghts and weaknesses. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, Seminar on: "The micro approach to demographic research", Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984, 21 p. multigr.
- CALDWELL J.C., REDDY P.H. et CALDWELL P., 1984. The micro approach in demographic investigation : toward a methodology. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population , Seminar on : "The micro approach to demographic research", Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984, 25 p. multigr.
- COLLOMB Ph., 1984. La mort de l'orme séculaire. Crise agricole et migration dans l'Ouest audois des années cinquante. Travaux et Documents INED, Cahiers n° 105 et 106, PUF, Paris, 2 vol., 1040 p.
- COLLOMB Ph., 1985. Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local. Application au cas du peuplement agricole. Communication au séminaire de l'UIESP sur : "Migration interne et développement économique régional", Montréal, 1-3 avril 1985, 47 p. multigr.
- COTTEN A.M., 1971. Le développement urbain et la polarisation de l'espace : l'exemple de la Côte d'ivoire. Revue Tiers Monde, vol XII, n° 45, pp. 167-174.
- COTTEN A.M., 1972. Les villes de Côte d'Ivoire. Essai de typologie fonctionnelle. Actes du Colloque sur la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Bordeaux, pp. 455-467.
- COTTEN A.M., 1973. Le rôle des villes moyennes en Côte d'Ivoire. Bulletin de l'Association des Géographes français, n° 410, pp. 619-625.

- COURGEAU D., 1973. Migrations et découpages du territoire. Population n° 3, pp. 511-537.
- COURGEAU D., 1980. L'analyse quantitative des migrations. Masson, Paris, 225 p.
- COURGEAU D., 1983. Les enquêtes de migrations dans les pays développés. Chaire Quételet 1983, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie.
- COURGEAU D., 1984. Relations entre cycle de vie et migrations. Population, n° 3, pp. 483-514.
- COUTY Ph., 1984. La vérité doit être construite. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. XX, N° 1, pp. 5-15.
- COUTY Ph., 1985. Compter, raconter : vers le social réfléchi? Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 27 p. multigr.
- DELPECH B., 1983. La solidarité populaire abidjanaise. En chiffres et en dires. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. VIX, n° 4, pp. 551-556.
- DELPECH B., 1983. Les nouveaux abidjanais et leurs racines, ou l'idéologie du citadin planteur. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. VIX, n° 4, pp. 567-584.
- DE MIRAS C., 1983. Secteur de subsistance et salariat dans les ménages. L'origine des revenus domestiques dans un quartier spontané d'Abidjan. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol. XIX, n° 4, pp. 429-448.
- DUPONT V., 1984. Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. Thèse pour le Doctorat de troisième cycle en Economie Appliquée (Démographie Economique), Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p. En cours d'édition dans la Collection Etudes et Thèses de l'ORSTOM.
- DUPONT V., 1985. Le rôle des villes secondaires dans les processus migratoires. Le cas de trois centres urbains en région de plantation : Atakpamé, Kpalimé, Badou (Togo). 32 p. multig. A paraître dans : Les migrations internes au Togo, Unité de recherche Démographique de l'Université du Bénin, Lomé.
- DUREAU F., 1985. Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse pour le Doctorat de troisième cycle de Démographie, Institut de Démographie de Paris, Université Paris I, 561 p. + annexes. En cours d'édition dans la Collection Etudes et Thèses de l'ORSTOM.
- DUREAU F. et DUBERT A., 1985. L'apprentissage en mutation. Le cas des secteurs menuiserie et bâtiment en Côte d'Ivoire. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. XXI, n° 2-3, pp. 329-338.

- FRANQUEVILLE A., 1972. Les immigrés du quartier de "La briquetterie" à Yaoundé (Cameroun). Colloques Internationaux du CNRS, n°539, La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, ed. CNRS, Paris, pp. 567-590.
- Groupe de Démographie Africaine, 1980. Le recensement général de la population du Togo en 1970. in Recensements africains. Première partie : monographies méthodologiques. IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM. Paris, pp. 588-611.
- GENDREAU F., 1982. Perspectives de population des grandes villes africaines. Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, Tome 16, Fascicules 1-2, Montpellier, pp. 111-121.
- GERARD H., 1985. Au delà du quantitatif : espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie Discours d'ouverture de la Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 30 p. multigr.
- GIBBAL P., 1974. Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan. Maspero, Bibliothèque d'Anthropologie, Paris, 398 p.
- HAERINGER Ph., 1968. L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. V, N° 2, pp. 3-22.
- HAKIM C., 1979. Le recensement de la population et ses sous-produits : des bases de données pour la recherche. Revue Internationale des Sciences Sociales, Vol. 31, n° 2, pp. 373-381.
- HILL A., 1985. On novelists, anthropologists and demographers: the outcome of some recent micro-demographic research. Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 15 p. multigr.
- HUGO G., 1984. Micro approaches to the study of population movement : an indonesian case study. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population , Seminar on : "The micro approach to demographic research", Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984, 27 p. multigr.
- HUGON Ph., 1980. Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat. Revue Tiers Monde, Tome XXI, n° 82, pp. 235-259.
- LACOMBE B., 1969. Mobilité et migration. Quelques résultats de l'enquête du Siné-Saloum (Sénégal). Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. VI, N° 4, 1969, pp. 11-42.
- LACOMBE B., SODTER F., VIMARD P., 1980. Famille et démographie. ORSTOM, Section de Démographie, Document de travail n° 9, Paris, 9 p. + 30 p. d'annexes.
- LE BRIS E., 1983. Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence.

 Quelques résultats à partir d'enquêtes biographiques effectuées à
 Lomé (Togo) et Accra (Ghana). Cahiers d'Etudes Africaines,
 1981-1983, XXI, 1-3, pp. 129-174.

- LOHLE-TART L. et GACHIE I., 1985. Etre intelligent ne dispense pas d'être statisticien.

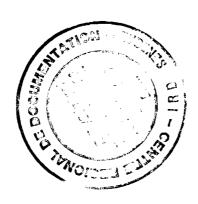
 Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve,
 département de Démographie, 17 p. multigr.
- LORIAUX M., 1985. Limites, illusions, misères et fraudes de l'analyse quantitative. Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 50 p. multigr.
- MARGUERATY., 1972. Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun. Colloques Internationaux du CNRS, n° 539. La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, ed. CNRS, Paris, pp. 841-845.
- MARGUERAT Y., 1978. Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique Noire. Cahiers ORSTOM série Sciences humaines,vol. XV, n° 2, pp. 173-185.
- Mc NICOLL J., 1984. On the local context of demographic change. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population , Seminar on : "The micro approach to demographic research", Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984, 14 p. multigr.
- NATIONS UNIES (C.E.A.), 1988. Recommandations africaines concernant les recensements de population prévus pour 1970. 143 p.
- NYASSOGBO G.K., 1975. Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la région des Plateaux au Togo. Thèse pour le Doctorat de troisième cycle de géographie, Université de Toulouse le Mirail, Institut de Géographie, 266 p.
- PICOUET M., 1974. Les migrations. Sources et analyse des données démographiques.

 Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar.

 Troisième partie. INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM. Paris, pp. V1-52.
- PICOUET M., 1975. Mesure de la migration dans une enquête à passages répétés dans les pays à statistiques incomplètes. Migrations intérieures : méthodes d'observation et d'analyse, ed. CNRS, Paris, 1975, pp. 219-225.
- QUESNEL A., 1981. Déplacements, changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du Plateau de Dayes. Thèse pour le Doctorat de troisième cycle de démographie. Université Paris I, Institut de Démographie, 400p.
- QUESNEL A., 1985. Objectifs et formes de l'approche qualitative dans les études démographiques menées dans les pays à statistiques incomplètes. Chaire Quételet 1985, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 25 p. multigr.
- QUESNEL A. et VIMARD P., 1985. Entre l'approche statistique et l'approche anthropologique : une démographie contextuelle (Présentation à partir d'une étude de cas au Togo). Communication spontanée présentée au Congrès Général de l'UIESP, Florence, Italie, 5-12 juin 1985, 16 p. multigr.
- ROUSSEL L., 1967. Côte d'Ivoire 1965. Population. Synthèse des études régionales 1962-1965. Ministère du Plan, SEDES. Paris, 192 p.

- SANTOS M., 1972. Les statistiques et l'étude de la croissance urbaine. Colloques Internationaux du CNRS, n° 539. La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, ed. CNRS, Paris, pp. 985-988.
- SIMMONS A.B., 1983. Methodological innovations for survey studies of third world migration. Communication à la Chaire Guételet 1983, Université Catholique de Louvain la Neuve, Département de Démographie, 63p.
- VENNETIER P., 1976. Les villes d'Afrique Tropicale. Masson, coll. Géographie. Paris, 193 p.
- VIMARD P., 1980. Enquêtes démographiques sur la région des Plateaux (1978-1979).

 Premiers résultats, Centre ORSTOM de Lomé, 59 p.
- WINTER G., 1984. Deux modes d'investigation irréductibles mais complémentaires. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol. XX, N° 1, pp. 17-24.



TABLEAUX, CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE

	Pages
LISTE DES TABLEAUX	
l . Lieu de provenance des immigrés 1970-1979 (répartition en % des lieux connus). Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo).	38
2 . Lieu de naissance des non-natifs de leur ville de résidence en 1979 (répartition en %). Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo).	38
3 . Lieu de provenance des immigrés 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone émettrice (répartition en % des lieux connus). Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo).	38
4 . Lieux de destination des émigrants 1970-1979 (répartition en % pour les lieux connus). Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo).	40
5 . Lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone d'accueil (répartition en % pour les lieux connus). Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo).	4 0
LISTE DES CARTES	
l . Côte d'Ivoire : situation de la ville de Divo	16
2 . La région des Plateaux au Togo	18
3 . Lieu de naissance en Côte d'Ivoire des non-natifs de la ville de Divo. 1984	1 36
4 . Lieu de résidence antérieur en Côte d'Ivoire des immigrés de la ville de Divo. 1984	36
5 . Lieu de naissance à l'étranger des non-natifs de la vile de Divo	37
6 . Lieu de résidence antérieur à l'étranger des immigrés de la ville de Divo. 1984.	37
7 . Lieu de naissance des natifs de Guinée résidant à Divo. 1984.	48
8 . Lieu de naissance des natifs du Bénin résidant à Divo. 1984.	48
9 . Lieu de naissance des natifs du Ghana résidant à Divo. 1984.	48
10 . L'implantation spatiale des ethnies dans la ville de Divo. 1979 et 1984.	84
11 . Biographie migratoire et professionnelle de Dogbasso T.	122
12. Riographie migratoire et professionnelle de Koko V. A	124

LISTE DES FIGURES

 Lieu de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnie. Kpalimé, Atakpamé, Badou (Togo). Secteurs d'activité selon la nationalité. Divo 1984. Secteurs d'activité selon l'ethnie. Divo 1984. 	46 66
	4 . Mandats postaux : virements émis et virements reçus à la poste de Divo. 1983

PLAN DETAILLE

	Pages
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
A . CADRAGE DE L'ETUDE	9
1 . LES TRAVAUX A L'ORIGINE DE CETTE SYNTHESE	11
2 . CHAMP DE L'ETUDE	12
2.1. Contextes nationaux	12
2.1.1. La Côte d'Ivoire	12
2.1.2. Le Togo	13
2.2. Présentation des villes étudiées	14
2.2.1. Divo, ville moyenne en milieu forestier ivoirien	14
2.2.2. Atakpamé, Kpalimé et Badou, dans la région des Plateaux au To	ogo 17
3. METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES DONNEES	21
3.1. Quelques points de méthode	21
3.1.1. La migration comme fil conducteur pour l'analyse de la	
dynamique urbaine	21
3.1.2. Complémentarité des types d'approche et des échelles d'analyse	21
3.2. Les données utilisées	22
3.2.1. Divo (Côte d'Ivoire)	22
3.2.1.1. L'enquête activité-migration 1984	22
3.2.1.2. Enquêtes qualitatives complémentaires de 1985	24
3.2.2. Atakpamé, Kpalimé, Badou (Togo)	25
3.2.2.1. L'enquête renouvelée 1970-1979	25
3.2.2.2. L'enquête migration 1984	26
3.2.2.3. L'enquête migration 1984 par rapport à l'enquête	
renouvelée 1970-1979	27
3.3. Comparaison et complémentarité	27
B . PRINCIPAUX RESULTATS	31
1 . DE L'IMPACT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES SUR LA CROISSANCE	
DEMOGRAPHIQUE DES VILLES SECONDAIRES, AUX CHEMINEMENTS DES MIGRANTS	34
1.1. Attraction migratoire et aire de recrutement	34
1.1.1. Une immigration importante	34
1.1.2. Une aire de recrutement étendue et diversifiée	35
1.2. Fixation de la population en ville : durée de séjour, fréquence des	
départs et destinations	39

1.3. Cheminements migratoires	42
1.3.1. Remise en cause des schémas classiques	42
1.3.1.1. L'effet de taille et l'effet de distance	42
1.3.1.2. Les migrations par étapes	43
1.3.2. Le lieu de naissance, pôle de référence constant de l'espace de vie	
du migrant	45
1.3.3. La logique collective des stratégies migratoires	47
2 . COMPORTEMENTS MIGRATOIRES ET PROFESSIONNELS	53
2.1. Les mutations de fonctionnaires	53
2.2. Migrations et formations scolaire et profesionnelle	56
2.2.1. Les déterminants du lieu de formation professionnelle	56
2.2.2. Fonction de formation et zone d'influence des villes	58
2.3. Stratégies d'implantation spatiale des entrepreneurs en Côte d'Ivoire	59
2.3.1. Lieu de formation et lieu d'installation des entrepreneurs	- 59
2.3.2. Mobilité spatiale et mobilité professionnelle	61
2.4. Une évolution récente en Côte d'Ivoire : la dynamisation des villes de	
l'intérieur	63
3. L'IMPACT DES MIGRATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VILLES	65
3.1. Migrations et investissements productifs et immobiliers	65
3.1.1. Les créations d'activité en ville	65
3.1.2. Les investissements immobiliers	68
3.2. Migrations et structuration économique et spatiale	69
3.2.1. Le développement et la structuration des échanges monétaires	69
3.2.2. La création de nouveaux circuits commerciaux	71
3.2.3. Les pouvoirs dans la ville	73
4 . CONCLUSION	75
C . QUELQUES ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DE LA	
DYNAMIQUE DU PEUPLEMENT	77
1 . LES EFFETS DU CADRE SPATIAL	80
1.1. Intérêts et limites de l'approche monographique	80
1.1.1. Finesse d'analyse et prise en compte du contexte	80
1.1.2. Représentativité et généralisation des résultats	81
1.1.3. Quelques enseignements à retenir	86
1.2. La structuration conceptuelle de l'espace géographique	87
l.2.1. La division selon les frontières nationales : une segmentation	
spatiale peu pertinente en Afrique de l'Ouest	88

l.2.2. L'impact du découpage spatial sur l'analyse du phénomène	
migratoire	89
1.3. Le cadre spatial urbain est-il pertinent pour le calcul des taux	
démographiques?	91
2 . LES EFFETS DU CADRE TEMPOREL	94
2.1. Les critères de durée dans la détermination de la situation de résidence :	
absents et migrants	94
2.2. L'observation des résidences et des activités dans leur pluralité	94
2.2.1. L'inadéquation d'une mesure ponctuelle dans le temps	96
2.2.2. Vers des concepts de densité de résidence et densité d'activité	98
2.2.3. L'intérêt de la question sur le lieu de naissance	98
2.3. Les typologies des migrations	101
2.3.1. Les options méthodologiques des enquêtes ivoirienne et togolaise	102
2.3.2. Quelques enseignements issus de l'analyse des biographies	103
3 . IDENTIFIER LES UNITES D'OBSERVATION PERTINENTES	106
3.1. Le groupe de migrants	106
3.2. L'unité collective de décision	106
3.3. Implications au niveau de la collecte et de la saisie des données	108
3.3.1. Du questionnaire ménage au fichier de données individuelles : une	
perte d'information regrettable	108
3.3.2. Du ménage à l'unité collective de reproduction segmentée	
spatialement	109
3.4. L'unité économique de production	112
3.5. En résumé	112
4 . COMPLEMENTARITE DES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	114
4.1. Nécessité et limites de l'approche statistique	114
4.2. L'apport des biographies migratoires et professionnelles	115
4.2.1. La restitution du continuum des cheminements migratoires	117
4.2.2. Mise en application du concept d'espace de vie dans l'étude des	
migrations	118
4.2.3. Une méthode d'approche des liaisons entre migrations et activités	121
5 . EN GUISE DE CONCLUSION : L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE SPATIALISEE	128
Annexes	131
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	145
LISTES DES TABLEAUX, CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE	151
PLAN DETAILLE	153